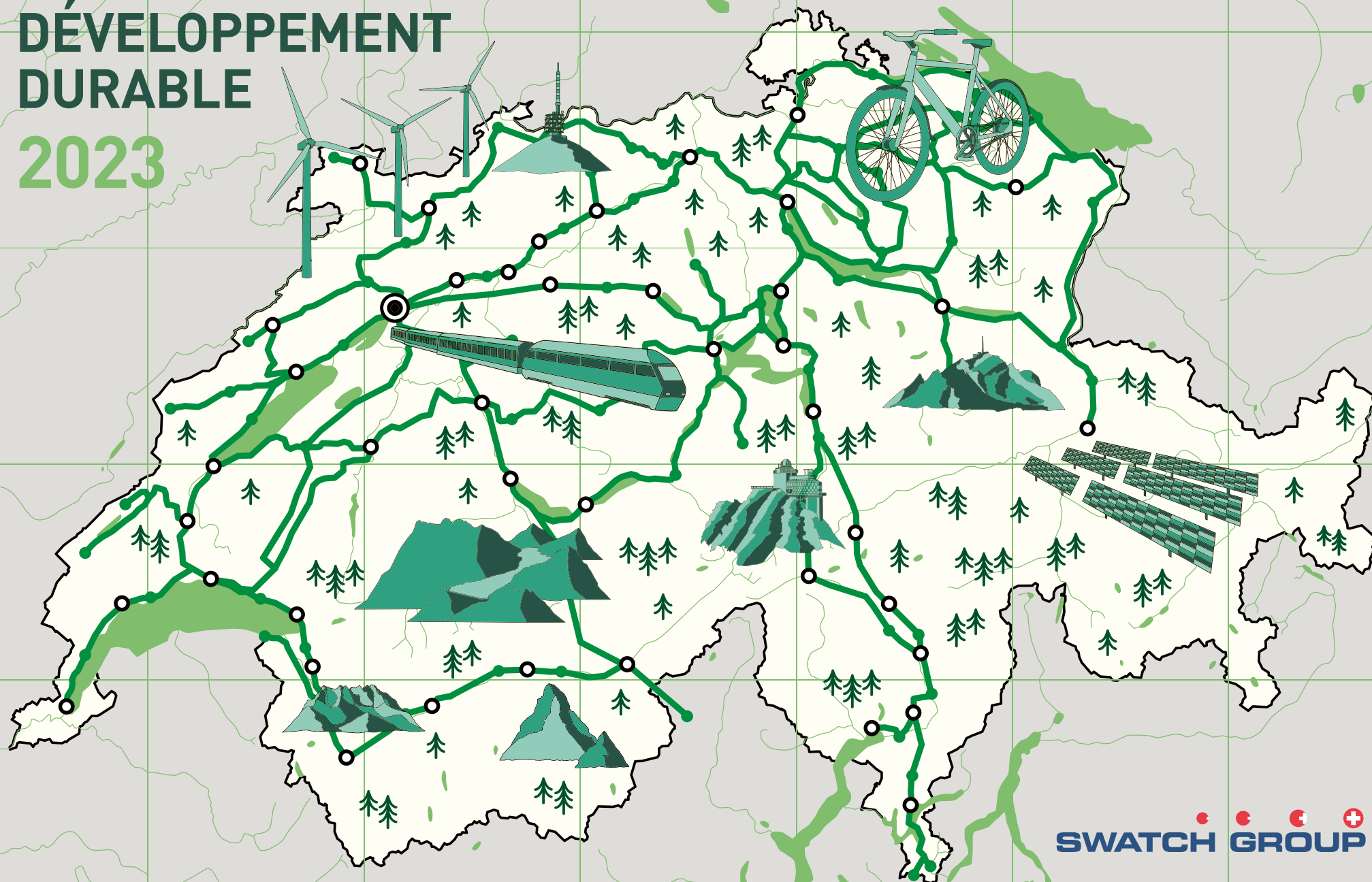


RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023



CHIFFRES CLÉS 2023

33,1%

d'électricité issue de sources
d'énergie renouvelable

11,9%

de part de biogaz

-14,8%

de consommation de gaz par
rapport à 2022

-8,8%

d'émissions provenant de la
combustion stationnaire par
rapport à 2022

583

apprentis au 01.08.2023
(début de l'année de formation)

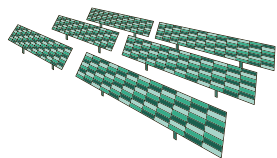
128

audits de fournisseurs

Chiffres clés Swatch Group consolidés	Unité	2023	2022	2021	2020	2019
Gestion et gouvernance						
Chiffre d'affaires net	mio CHF	7 888	7 499	7 313	5 595	8 243
Salaires et traitements (hors coûts sociaux)	mio CHF	-2 043	-1 888	-1 802	-1 807	-2 080
Coûts de R&D (coûts directs)	mio CHF	-275	-246	-245	-223	-251
Investissements	mio CHF	-803	-399	-303	-253	-459
Impôts sur le bénéfice	mio CHF	-262	-273	-237	-89	-256
Résultat net	mio CHF	890	823	774	-53	748
Nouveaux brevets	Nombre	188	209	202	205	231
Environnement						
Consommation d'électricité	GWh	294,0	281,4	257,9	239,4	269,1
Emissions dues à la combustion stationnaire (principalement gaz et fioul)	t équ. CO ₂	11 807	12 942	14 910	15 890	18 991
Emissions directes et indirectes (market based, Scopes 1 et 2)	t équ. CO ₂	51 978	52 068	55 385	-	-
Prélèvement d'eau	m ³	1 780 075	1 627 938	1 422 121	1 272 479	1 443 012
Déchets spéciaux	t	3 421	2 881	2 431	2 751	4 070
Déchets normaux	t	3 910	3 634	3 015	2 599	3 699
Social						
Effectif au 31.12	Effectif	33 602	32 061	31 444	32 424	36 089
Proportion de femmes (effectif)	%	49	50	50	50	51
Proportion de femmes à des postes de direction	%	37	36	37	-	-
Diplômes d'apprentissage (en Suisse)	Nombre	140	142	155	139	147
Approvisionnement						
Audits de fournisseurs	Nombre	128	146	76	54	149
Fournisseurs notés A ou B	Nombre	86	87	40	33	76

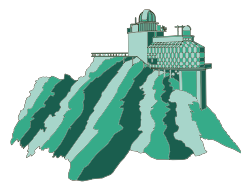
TABLE DES MATIÈRES

LA DURABILITÉ CHEZ SWATCH GROUP



Avant-propos	3
Vue d'ensemble de Swatch Group	4
Modèle d'affaires et produits	5
Chaîne de création de valeur	10
Stratégie de durabilité	12
Historique en matière de durabilité	15
Principaux thèmes de durabilité	19
Parties prenantes	21

GESTION ET GOUVERNANCE



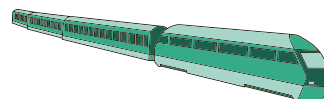
Gouvernance, éthique et conformité	27
Opportunités et risques liés au climat	43
Performance économique	49
Innovation	52

ENVIRONNEMENT



Introduction	56
Energie et émissions	57
Conception de produits et économie circulaire	73
Eau	82
Biodiversité	85

SOCIAL



Employés, diversité et égalité des chances	91
Santé et sécurité au travail	98
Formation, éducation et préservation de l'art et de l'artisanat	102

APPROVISIONNEMENT



Approvisionnement en matériaux	110
Approvisionnement en métaux précieux	120
Approvisionnement en diamants et pierres précieuses	124
Approvisionnement en cuir et en bois	126

ANNEXE



A propos de ce rapport	129
Index du contenu de la norme GRI	133
Transparence sur les questions non financières selon l'art. 964 CO	140
Rapport d'assurance limitée sur les informations sélectionnées en matière d'approvisionnement	141
Glossaire	145
Contacts	147

Le présent Rapport de développement durable a été élaboré conformément aux normes universelles GRI 2021. Lors de l'identification du contenu et de la rédaction du rapport, toutes les exigences obligatoires et les principes de reporting ont été respectés conformément à la norme GRI 1 Foundation.

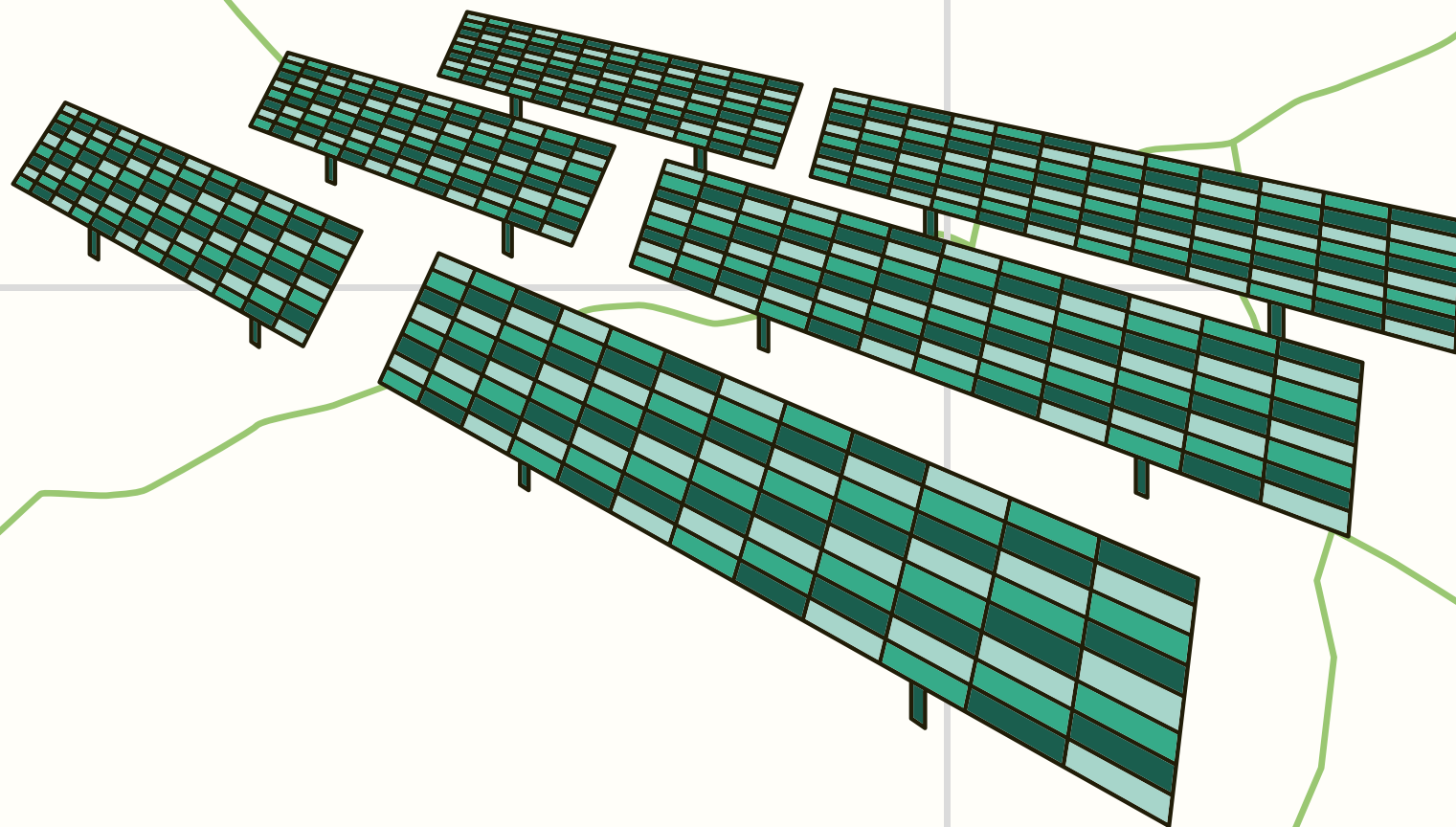
Afin de faciliter la lecture, la forme masculine (masculin générique) est généralement utilisée dans ce rapport. Ceci n'implique aucun jugement de valeur. Le masculin générique regroupe tous les sexes.

La désignation Swatch Group comprend l'ensemble du périmètre de consolidation de Swatch Group conformément à la liste présentée dans le Rapport de gestion 2023.



LA DURABILITÉ CHEZ SWATCH GROUP

- 3 Avant-propos
- 4 Vue d'ensemble de Swatch Group
- 5 Modèle d'affaires et produits
- 10 Chaîne de création de valeur
- 12 Stratégie de durabilité
- 15 Historique en matière de durabilité
- 19 Principaux thèmes de durabilité
- 21 Parties prenantes



ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-22

AVANT-PROPOS

Pour Swatch Group, l'action responsable, la gestion d'entreprise responsable et la durabilité vont de soi et font partie intégrante de notre culture d'entreprise et de notre philosophie depuis plusieurs décennies. Notre attitude et notre vision ce concernant restent inchangées! Les critères éthiques et sociaux, ainsi que la protection environnementale, sont depuis toujours fermement inscrits dans notre culture d'entreprise. Swatch Group s'engage en faveur d'un approvisionnement responsable et durable, de l'utilisation de matériaux durables et poursuit sa politique de tolérance zéro en matière de corruption, d'esclavage moderne et de travail des enfants. Il se positionne en tant qu'employeur attrayant et responsable et entreprise de formation dans les métiers d'apprentissage et applique un modèle d'entreprise orienté vers un succès durable et à long terme.

Afin de maintenir notre culture d'entreprise et de l'ancrer davantage à tous les niveaux, non seulement l'équipe de durabilité au niveau du Groupe a été élargie en 2023, mais aussi l'ensemble de notre communauté durabilité dans nos différentes entités. Plusieurs ateliers sur la durabilité ont également été organisés et effectués afin de définir les prochains objectifs à atteindre sur notre sentier de durabilité. Notre référence, notre base de mesure, est ce que nous avons réalisé jusqu'à présent. Notre rapport de développement durable 2023 présente le bilan actuel des actions réalisées

ainsi que les objectifs que nous voulons atteindre dans les années à venir. Nous continuons par exemple à travailler dans le domaine du Scope 3 afin de diminuer davantage les émissions y relatives et d'augmenter la précision des mesures. Dans le même sens, nous améliorons l'analyse de la chaîne d'approvisionnement afin de diminuer les émissions du Scope 3 et de garantir autant que possible le devoir de diligence et la transparence sur la chaîne d'approvisionnement.

Avec passion, engagement et conviction, nous continuons à investir quotidiennement dans la durabilité, ceci dans tous les domaines et en prenant en compte la totalité du cycle de vie des produits, de leur conception au service à la clientèle en passant par l'approvisionnement.

Depuis 2021, Swatch Group publie un rapport de développement durable séparé selon les normes GRI, afin de fournir un rapport plus complet, plus transparent et plus facile à comparer. Par ailleurs, Swatch Group adhère aux Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et démontre sa contribution, en tant qu'entreprise responsable, à la réalisation de ces objectifs.

Marc A. Hayek / Thierry Kenel / Peter Steiger
Sustainability Steering Committee

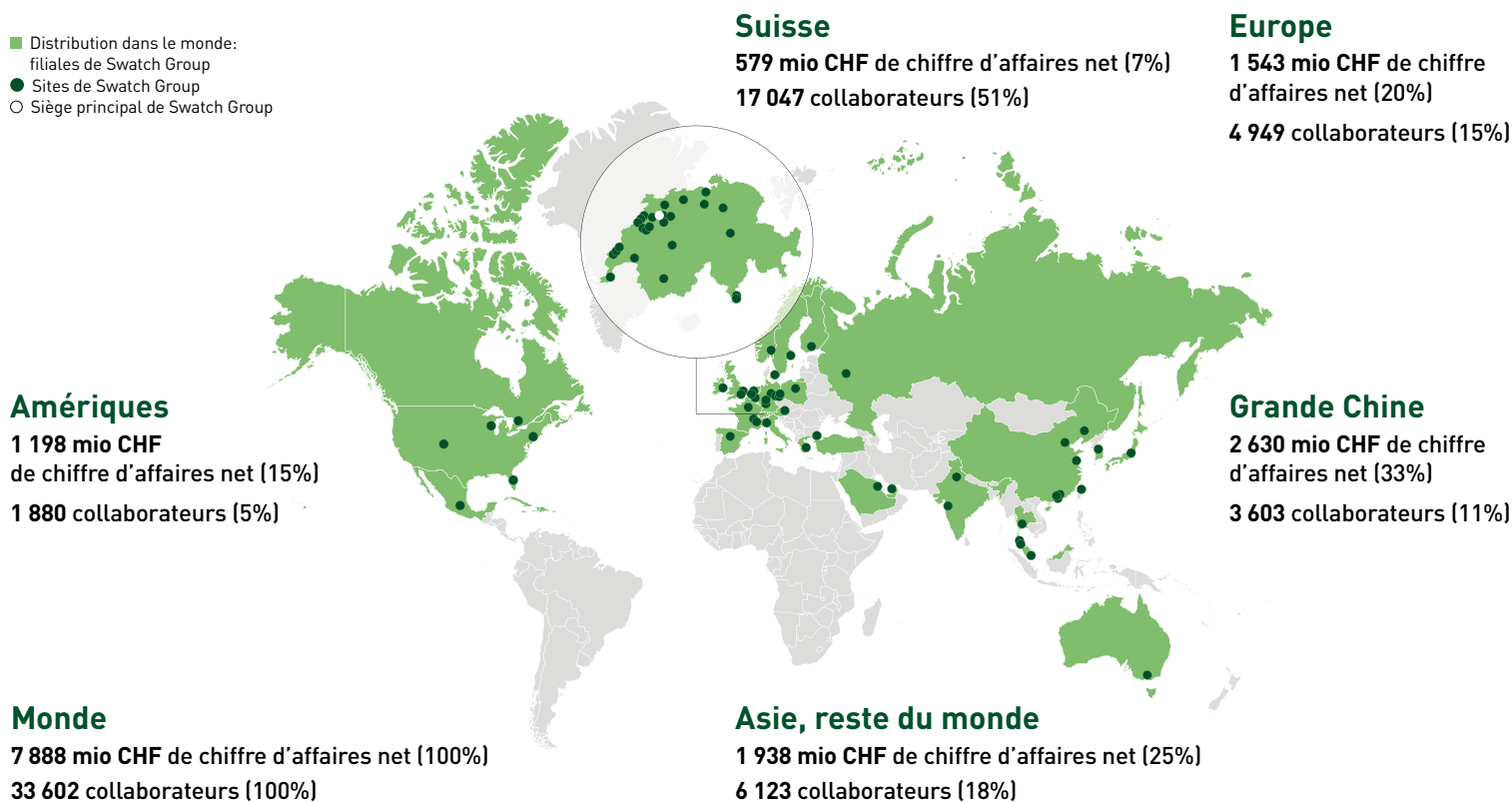


ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-1

VUE D'ENSEMBLE DE SWATCH GROUP

Swatch Group est une entreprise internationale active dans la conception, la fabrication, la distribution et la vente de montres terminées, ainsi que de bijoux et de mouvements et composants horlogers. Elle gère au total 17 grandes marques. Elle fabrique en interne la quasi-totalité des composants mécaniques et électroniques nécessaires et fournit également des pièces et des composants mécaniques et électroniques à des sociétés tierces de Suisse et du monde entier.

- Distribution dans le monde: filiales de Swatch Group
- Sites de Swatch Group
- Siège principal de Swatch Group



14 229 mio CHF
Total du bilan

86%
Ratio de capitaux propres

Propres filiales
dans **>30** pays

Ventes dans
>160 pays

~150 sites de
production en Suisse

7 sites de production
en dehors de la Suisse¹

1. Manufacture Glashütte Original en Allemagne, manufacture Harry Winston aux Etats-Unis, 1 site de production en Italie, 2 en France, 1 en Malaisie, 1 en Thaïlande.

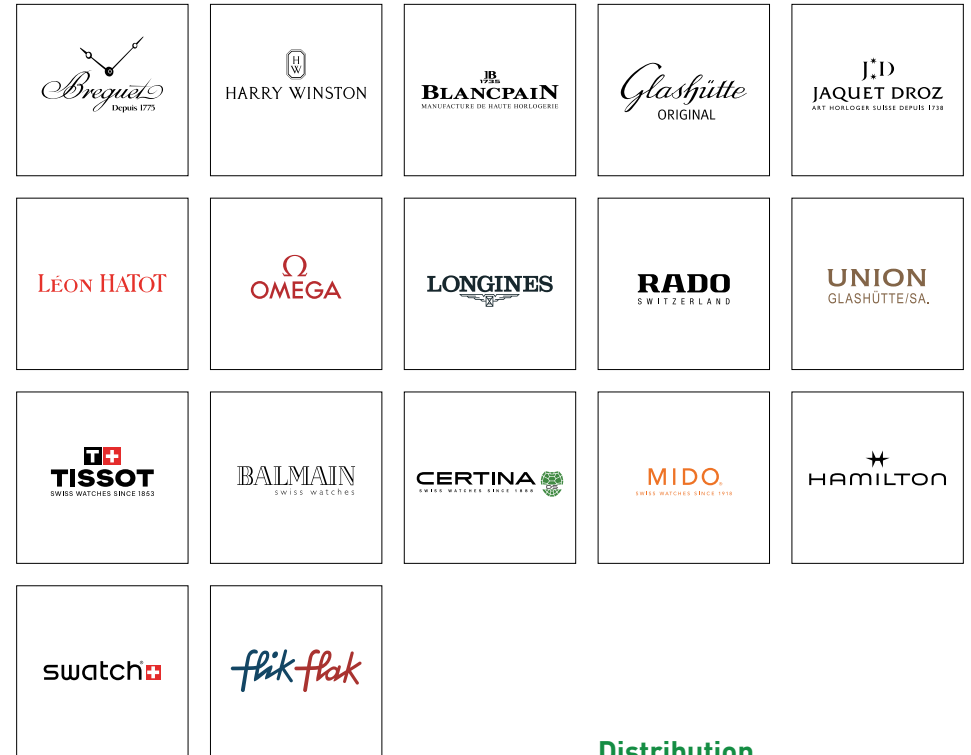
ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-6

MODÈLE D'AFFAIRES ET PRODUITS

Swatch Group est une entreprise entièrement verticalisée. Elle dispose non seulement d'un réseau de distribution et de centres de service dans le monde entier, mais également d'unités où sont fabriqués montres, bijoux de haute joaillerie et composants électroniques. Sur ses quelque 150 sites de production en Suisse, Swatch Group produit ainsi mouvements, boîtiers, verres de montre, aiguilles et autres composants horlogers, lui permettant de réaliser au plus haut degré les exigences énoncées dans la nouvelle législation «Swissness» et de commercialiser ses montres fabriquées en Suisse comme «Swiss Made» (conformément aux dispositions légales applicables en Suisse).

Swatch Group opère également dans le secteur des systèmes électroniques et dispose d'unités de production en Suisse. L'entreprise ne possède que quelques sites de production à l'étranger, à savoir la manufacture Glashütte Original à Glashütte, en Allemagne, et la manufacture de haute joaillerie Harry Winston à New York, aux Etats-Unis. Les montres Harry Winston sont, en revanche, fabriquées selon les exigences Swiss Made dans la manufacture de Plan-les-Ouates, près de Genève. L'Italie et la France accueillent trois autres sites de production où sont fabriqués des bracelets et des pièces de précision individuelles. Enfin, Swatch Group dispose en Thaïlande et en Malaisie de deux sites de production additionnels pour l'assemblage de composants électroniques et le traitement de surface.

Marques et filiales de Swatch Group Montres et bijoux



Distribution





MODÈLE D'AFFAIRES ET PRODUITS

Production

- ETA
- Mecol
- CHH Microtechnique
- Nivarox-FAR
- Comadur
- Rubattel et Weyermann
- MOM Le Prélet
- Universo
- Manufacture Ruedin
- Lascor
- Novi
- The Swatch Group Assembly
- Dress Your Body (DYB)

Corporate

- The Swatch Group Research and Development
 - Asulab
 - Moebius
 - CDNP
- Belenos Clean Power
- ICB Ingénieurs Conseils en Brevets
- Swatch Group Quality Management
- The Swatch Group Services
 - European Distribution Center
 - Logistics
 - Information Technologies
 - Corporate Customer Service
 - Swatch Group Gems
 - Real Estate Development
- The Swatch Group Immeubles

Systèmes électroniques

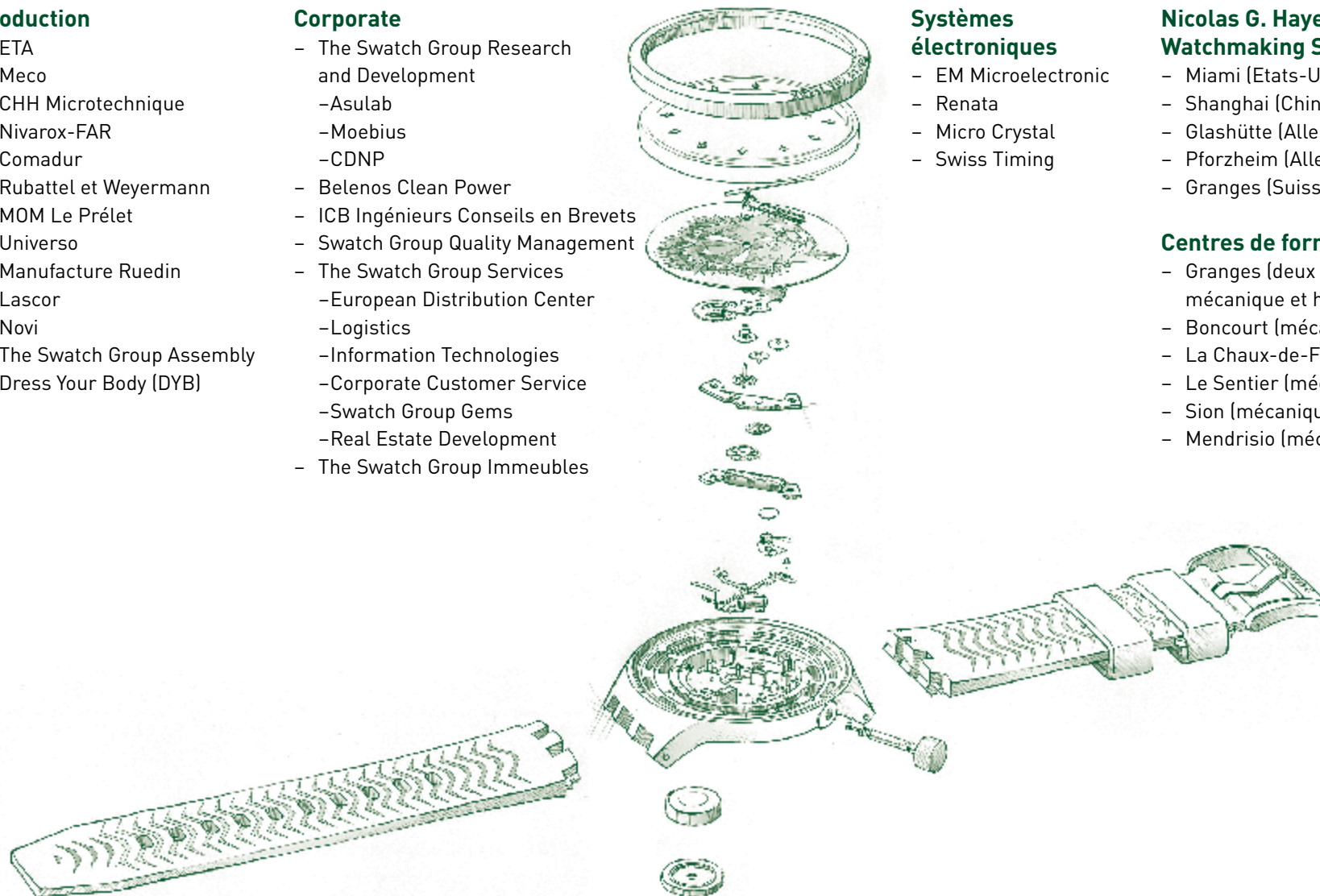
- EM Microelectronic
- Renata
- Micro Crystal
- Swiss Timing

Nicolas G. Hayek Watchmaking School

- Miami (Etats-Unis)
- Shanghai (Chine)
- Glashütte (Allemagne)
- Pforzheim (Allemagne)
- Granges (Suisse)

Centres de formation

- Granges (deux centres de formation, mécanique et horlogerie)
- Boncourt (mécanique)
- La Chaux-de-Fonds (mécanique)
- Le Sentier (mécanique et horlogerie)
- Sion (mécanique)
- Mendrisio (mécanique et horlogerie)



Alimenter les appareils électroniques par l'énergie ambiante

MODÈLE D'AFFAIRES ET PRODUITS EM

EM Microelectronic (EM) conçoit et fabrique des circuits intégrés à très faible consommation d'énergie pour les petits appareils mobiles et les applications IoT. La société concentre sous son toit les talents et les ressources nécessaires à la préservation de la culture suisse traditionnelle, tout en proposant des produits de pointe et en fidélisant sa clientèle à long terme. EM fait partie du segment Systèmes électroniques de Swatch Group. Avec ses sociétés sœurs Renata et Micro Crystal, EM propose des solutions complètes pour les applications les plus diverses en alliant les compétences individuelles et les synergies à l'échelle de l'entreprise.

En accord avec les efforts de durabilité d'EM, le portefeuille de produits de l'entreprise comprend des solutions de puces permettant de migrer des systèmes initialement alimentés par des piles vers des sources d'énergie durables.

Avec la diffusion sans précédent des appareils électroniques, les clients et les consommateurs de différents secteurs (IoT, électronique grand public, santé, industrie) sont devenus extrêmement exigeants quant à leur responsabilité

environnementale élargie, notamment en ce qui concerne la production d'électricité et les déchets.

EM s'engage particulièrement dans le domaine de l'utilisation de l'énergie solaire et thermique et propose une alimentation électrique durable et sans entretien pour de nombreux appareils.

L'énergie est fournie directement par l'environnement, ce qui évite de devoir recharger ou remplacer et recycler les piles. Cela est non seulement convivial et pratique, mais aussi respectueux de l'environnement.

Les Smartwatches à énergie solaire ne nécessitent par exemple ni recharge ni changement de pile, les casques Bluetooth® peuvent être utilisés indéfiniment et les thermostats connectés n'ont plus besoin d'être entretenus grâce à l'expertise d'EM dans la conception et la fabrication de circuits à faible consommation d'énergie. Dans le domaine de l'utilisation de l'énergie solaire, EM s'efforce en particulier d'atteindre la meilleure efficacité possible dans des conditions de faible éclairage, car la plupart des utilisateurs se servent de leurs appareils dans des conditions de faible luminosité.



Avec ces produits, l'entreprise étend ses efforts de durabilité au-delà de ses propres opérations et permet aux clients et aux consommateurs d'utiliser des appareils électroniques plus respectueux de l'environnement.

Notre contribution
aux ODD



Donner la cadence pour sauver des vies

MODÈLE D'AFFAIRES ET PRODUITS MICRO CRYSTAL

Micro Crystal conçoit des appareils de chronométrage à très faible consommation d'énergie pour l'exploitation électronique, qui jouent un rôle important dans le quotidien des gens et les relient au monde numérique qui leur tient à cœur.

Micro Crystal a commencé à proposer des solutions de chronométrage à base de cristaux de quartz pour les montres il y a plus de 40 ans. Aujourd'hui, l'entreprise compte parmi les fournisseurs leaders de composants des principaux fabricants mondiaux de biens de consommation, d'électronique automobile, de solutions IoT, de systèmes de contrôle industriels, de wearables, de dispositifs médicaux et d'implants, ainsi que pour d'autres applications de produits de haute précision.

Le portefeuille se compose de minuscules cristaux de quartz, de modules d'horloge en temps réel (Real-Time Clock, RTC), d'oscillateurs et d'OCXO (Oven Controlled Oscillators). L'entreprise, dont le siège social se trouve à Granges en Suisse, fait partie du secteur des systèmes électroniques de Swatch Group.

Avec une gamme de modules RTC intelligents et extrêmement économes, qui combinent un cristal de 32 768 kHz et un circuit RTC intégré dans un minuscule boîtier entièrement en céramique, Micro Crystal offre aux développeurs des solutions peu encombrantes et à faible consommation d'énergie pour l'enregistrement du temps et pour faire fonctionner leurs appareils en mode économie d'énergie entre les différentes tâches. Que ce soit sur un ordinateur monocarte ou sur un capteur IoT, un module RTC embarqué permet un enregistrement précis du temps et des messages d'alarme, même lorsque l'appareil est éteint ou en mode économie d'énergie.

L'intégration de possibilités d'arrêt et de mise en veille durables et sûres est aujourd'hui plus importante que jamais pour les appareils électroniques.

Les produits de Micro Crystal permettent de fabriquer de grandes quantités d'appareils électroniques dont les piles disposent d'une meilleure durée de vie et d'une taille réduite. Grâce à leur petite taille et leur faible encombrement sur le circuit imprimé, l'installation est facilitée et il est possible de proposer des appareils stand-alone et des wearables plus petits et plus légers.

Fiables à long terme et offrant des performances de pointe, les dispositifs de chronométrage de Micro Crystal contribuent à généraliser et développer de nouveaux produits de santé et médicaux tels que les dispositifs médicaux implantables actifs (DMIA) innovants ou les systèmes de dosage électronique.

Micro Crystal a élargi sa gamme d'horloge temps réelle avec un produit destiné aux implants médicaux. Ce produit offre non seulement des fonctionnalités uniques, mais aussi des possibilités d'économie d'énergie. Lancé en 2022, le module RV-5028-C7 Medical est généralement utilisé pour le développement de neurostimulateurs, de systèmes de surveillance cardiaque, de pompes à perfusion ou d'implants orthopédiques intelligents, qui visent à améliorer considérablement la qualité et l'espérance de vie des patients.

En 2023, Micro Crystal a lancé la série C8, le plus petit module d'horloge en temps réel au monde, composé d'un circuit RTC-CMOS spécial et d'un quartz intégrés, le tout regroupé dans un boîtier miniature, compact en céramique de 2,0 x 1,2 mm.

Notre contribution
aux ODD



Toujours une longueur d'avance sur le temps

MODÈLE D'AFFAIRES ET PRODUITS RENATA



Renata est l'un des principaux fabricants et fournisseurs mondiaux de micropiles primaires et secondaires ainsi que de solutions de piles. Son siège social se trouve à Itingen, près de Bâle, en Suisse.

L'entreprise a toujours une longueur d'avance sur son temps. Fondée en 1952, elle s'est établie comme fournisseur d'énergie pour les montres et veille toujours à ce que seule l'énergie réellement nécessaire soit consommée. Dès les années 70, Renata s'est spécialisée dans les piles boutons pour les montres à quartz, qui étaient alors une nouveauté.

Aujourd'hui, Renata développe et produit des micropiles innovantes, rentables et de grande qualité pour les montres ainsi que les applications grand public et industrielles, en privilégiant des solutions respectueuses des ressources et de l'environnement.

L'utilisation parcimonieuse et durable des ressources fait partie de ses priorités. En sa qualité de fabricant de piles, Renata est consciente de sa grande responsabilité envers l'environnement et la société. L'entreprise ne cesse d'optimiser ses processus afin de pouvoir agir de manière durable et écologique. L'usine est certifiée ISO 14001 (Management environnemental) depuis de nombreuses années déjà.

Renata développe des piles haut de gamme à longue durée de vie et exploite ses propres installations de recyclage de piles. En améliorant constamment la durée de vie et les performances de ses piles, Renata garantit la satisfaction de ses clients, qui peuvent à leur tour proposer des applications plus petites et plus efficaces.

De plus, Renata contribue sensiblement à une gestion efficace des ressources au sein de l'entreprise et chez les clients.

Ainsi, Renata fournit par exemple à ses clients des piles pour les compteurs de chaleur, de gaz et d'électricité. Les piles boutons au lithium, d'une durée de vie jusqu'à dix ans, permettent d'optimiser la consommation d'énergie lors de l'utilisation par le client final.

Dans le cadre de la production, l'entreprise accorde une attention particulière à une consommation économe de l'énergie et des ressources ainsi qu'à la réduction des émissions. L'électricité achetée provient à 100% de l'énergie hydraulique suisse.

Le recours continu à des processus d'amélioration permet à Renata de réduire en permanence sa consommation d'énergie et d'eau et de diminuer le taux de rebut.

Notre contribution
aux ODD

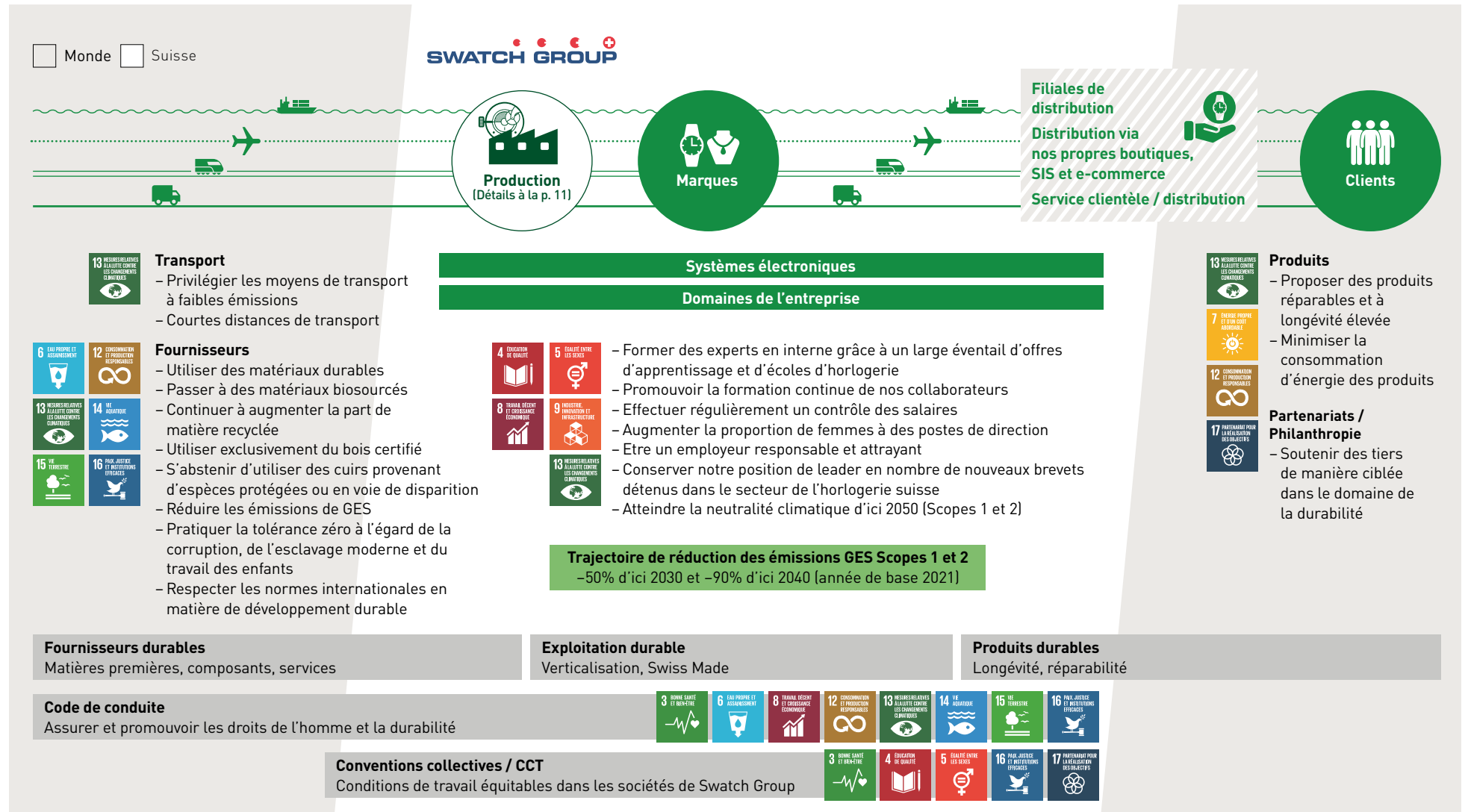




ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-6

CHAÎNE DE CRÉATION DE VALEUR

(représentation simplifiée)





CHAÎNE DE CRÉATION DE VALEUR

Sites de production

Pourquoi SWISS MADE

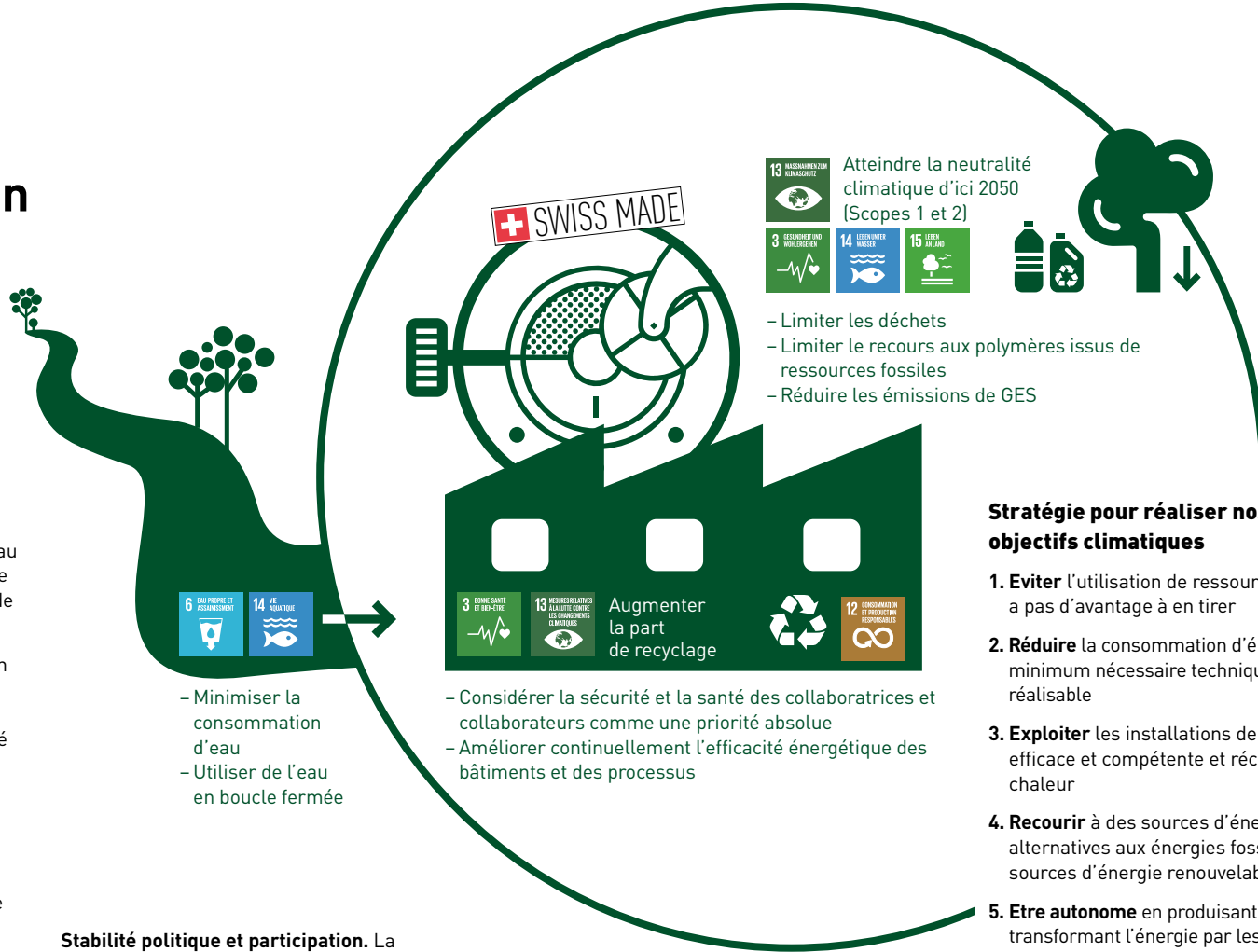
Protection de la nature. Vingt parcs naturels au total protègent un septième de la superficie de la Suisse. Les forêts recouvrent environ 30% de la Suisse, et la tendance est à la hausse.

Protection des eaux. La Suisse détient environ 6% des réserves d'eau douce de l'Europe. De nombreuses grandes rivières prennent leur source dans les montagnes suisses. La qualité de l'eau est excellente grâce à une protection exemplaire des eaux.

Energies renouvelables. Près de 80% de l'électricité consommée en Suisse provient d'énergies renouvelables. Le mix électrique de la Suisse fait partie de ceux qui émettent le moins de polluants au monde.

Transports publics. L'un des réseaux ferroviaires les plus denses du monde permet un transport de personnes et de marchandises à faibles émissions.

Œuvres sociales. La Suisse dispose d'un réseau d'assurances sociales très dense. Celui-ci offre une protection étendue aux personnes qui y vivent et y travaillent ainsi qu'à leurs proches.



- Minimiser la consommation d'eau
- Utiliser de l'eau en boucle fermée



Augmenter la part de recyclage

- Considérer la sécurité et la santé des collaboratrices et collaborateurs comme une priorité absolue
- Améliorer continuellement l'efficacité énergétique des bâtiments et des processus



Atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 (Scopes 1 et 2)

- Limiter les déchets
- Limiter le recours aux polymères issus de ressources fossiles
- Réduire les émissions de GES

Stratégie pour réaliser nos objectifs climatiques

1. **Eviter** l'utilisation de ressources lorsqu'il n'y a pas d'avantage à en tirer
2. **Réduire** la consommation d'énergie au minimum nécessaire techniquement réalisable
3. **Exploiter** les installations de manière efficace et compétente et récupérer la chaleur
4. **Recourir** à des sources d'énergie alternatives aux énergies fossiles, p. ex. sources d'énergie renouvelables ou sans CO₂
5. **Etre autonome** en produisant ou transformant l'énergie par les sites eux-mêmes
6. **Systèmes de stockage** d'énergie et projets de compensation du CO₂

Stabilité politique et participation. La démocratie en Suisse se caractérise par le fait que les citoyens ne sont pas seulement représentés par un parlement, mais qu'ils peuvent aussi influencer directement la législation.

Innovation. Des personnes bien formées et des institutions de recherche scientifique de premier ordre font de la Suisse l'un des pays les plus innovants au monde.



STRATÉGIE DE DURABILITÉ

ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-12

Responsabilité sociétale

Swatch Group assume sa responsabilité d'assurer son développement tout en protégeant l'environnement, la sécurité et la santé des personnes. Cette responsabilité est vécue au quotidien par Swatch Group, avec ce même souci d'excellence qui l'anime dans tous les domaines et à tous les niveaux. De la valeur est ainsi créée pour l'ensemble des partenaires et clients, et plus largement pour la société et l'environnement.

La culture d'entreprise et la politique d'approvisionnement sont des témoins de cet engagement toujours renouvelé. La Direction générale et la Direction générale élargie, ainsi que les directions des différentes unités, veillent à ce que cette culture de la responsabilité soit exemplaire et qu'elle soit partagée et appliquée en permanence par tous les collaborateurs à tous les niveaux. L'entreprise s'efforce de gérer les ressources de manière efficace et économe afin de garantir que ses produits sont fabriqués et distribués de manière durable et respectueuse de l'environnement et d'assurer ainsi le succès à long terme. Le recours à des matériaux et consommables recyclés, recyclables, certifiés et/ou à impact réduit et à des modes de production écologiques sont des principes de bases du développement de produit.

Swatch Group a fixé, dès 2001, des objectifs bien définis en matière d'efficacité énergétique et de protection du climat qui valent pour l'ensemble de l'entreprise et qui sont mis en œuvre au travers d'actions ciblées. Une autre étape a été franchie en

2022 avec la création et la publication d'une trajectoire pour atteindre la neutralité carbone du Groupe pour les Scopes 1 et 2 en 2050.

Au-delà de ces avancées importantes, le Groupe travaille à la mise à jour de son approche de matérialité en introduisant une logique de gestion des risques et des opportunités. La consolidation de la mesure de ses impacts du Scope 3 ainsi que de son approche opérationnelle de la gestion des risques des droits de l'homme constituent également deux axes majeurs de travail qui s'ajoutent à la longue liste de projets et d'activités menés par la communauté de la durabilité du Groupe dans ses nombreuses entités.

Engagement à l'égard des Objectifs de développement durable (ODD)

Swatch Group souhaite répondre aux besoins des générations actuelles, sans pour autant compromettre la capacité des générations futures à subvenir aux leurs. En matière de gestion du développement durable, l'entreprise s'aligne sur l'Agenda 2030 des Nations unies, adopté par les Etats Membres de l'ONU. Composé de 17 objectifs, ce programme constitue le cadre de référence international et universellement applicable du développement durable. Chaque ODD revêt une importance particulière à l'égard de l'humanité et de l'environnement. Swatch Group a identifié 13 ODD jugés particulièrement pertinents pour l'entreprise et ses parties prenantes et auxquels elle peut et veut contribuer. L'entreprise a défini ses engagements et a pour ambition de constamment poursuivre leur réalisation et de les compléter au moyen d'objectifs, de mesures et d'indicateurs clés de performance.



STRATÉGIE DE DURABILITÉ

ODD	Description	Engagements de Swatch Group	ODD	Description	Engagements de Swatch Group
	<p>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé et sécurité au travail. - Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement. - Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement. - Qualité de l'air. - Qualité de l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Considérer la santé et la sécurité des collaboratrices et collaborateurs comme une priorité absolue. 		<p>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Efficacité énergétique des produits. - Énergies renouvelables dans les produits. - Efficacité énergétique des bâtiments et processus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les produits de sorte qu'ils puissent fonctionner autant que possible avec de l'énergie durable et qu'ils consomment un minimum d'énergie.
	<p>Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation et éducation. - Disponibilité des experts. - Formation et emploi de jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Former des spécialistes en interne grâce à un large éventail d'offres d'apprentissage et d'écoles d'horlogerie. - Promouvoir la formation continue de notre personnel. 		<p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offre et création d'emplois de qualité. - Coopération avec les syndicats, conventions collectives de travail, avantages sociaux des collaborateurs. - Performance économique. - Programmes de formation continue pour les collaborateurs. - Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'engager en faveur de l'industrie suisse et de la formation des spécialistes. - Être un employeur responsable et attractif.
	<p>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un salaire égal pour un travail égal - Promotion de la diversité parmi les collaborateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer régulièrement un contrôle des salaires. - Augmenter la proportion de femmes à des postes de direction. 		<p>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Innovation et dépenses de R&D. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver notre position de leader en nombre de nouveaux brevets détenus dans le secteur de l'horlogerie suisse.
	<p>Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consommation d'eau. - Qualité de l'eau. - Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser la consommation d'eau et la qualité des eaux usées dans les bâtiments et les processus. - Dans le cadre de la fabrication des produits, Swatch Group veille à rationaliser au maximum sa consommation d'eau et la réutilise autant que possible. 			



STRATÉGIE DE DURABILITÉ

ODD	Description	Engagements de Swatch Group	ODD	Description	Engagements de Swatch Group
	<p>Etablir des modes de consommation et de production durables</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produits durables, encourager la réparation. - Recyclage et économie circulaire. - Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement. - Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement. - Limitation des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des produits réparables et à la longévité élevée. - Prendre en compte la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement. - Utiliser des matériaux durables. - Continuer à augmenter la part de matière recyclée. - Passer à des matériaux biosourcés. 		<p>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déforestation et dégradation des forêts. - Promotion de la biodiversité. - Prévention concernant la pollution de l'air. - Limitation des déchets. - Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser exclusivement du bois certifié. - S'abstenir d'utiliser des cuirs provenant d'espèces protégées ou en voie de disparition. - Prendre des mesures pour réduire les émissions. - Limiter les déchets. - Utiliser durablement nos propres forêts et promouvoir la biodiversité.
	<p>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Efficacité énergétique des bâtiments et processus. - Réduction des émissions de GES. 	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 (Scopes 1 et 2). - Augmenter la production propre d'énergie renouvelable. - Améliorer continuellement l'efficacité énergétique des bâtiments et des processus. - Développer les produits de manière à minimiser leur empreinte carbone. 		<p>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance efficace et transparente. - Respect de la législation et de la réglementation. - Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer la tolérance zéro à l'égard de la corruption, de l'esclavage moderne et du travail des enfants. - Respecter les normes internationales en matière de développement durable (RJC, Kimberley, etc). - Assurer et promouvoir les droits de l'homme et la durabilité au sein des chaînes d'approvisionnement.
	<p>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'eau. - Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement. - Limitation des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Minimiser la consommation d'eau. - Auditer les fournisseurs en matière de gestion de l'eau. - Réduire l'utilisation des polymères issus de ressources fossiles et minimiser les risques liés aux microplastiques. 		<p>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien financier / technologique d'actions en faveur de la durabilité - Performance économique, contribuable responsable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les marques de Swatch Group soutiennent de manière ciblée des actions menées par des tiers dans le domaine du développement durable.



HISTORIQUE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

1992-2000

Swatch Group s'engage depuis plusieurs décennies en faveur de la durabilité. Les pages suivantes présentent quelques dates clés.



1992

Lancement de l'édition spéciale Swatch «Time to Move» à l'occasion de la Conférence mondiale de Rio réunissant des dirigeants du monde entier afin qu'ils s'engagent à œuvrer pour un avenir plus sûr pour notre planète.

1994

La voiture solaire The Spirit of Biel/Bienne établit un record mondial sur la piste d'essai d'Almería, en Espagne. Ce projet soutenu par Swatch a été développé par l'Ecole d'ingénieurs de Bienne.



1999

Ouverture de la première Nicolas G. Hayek Watchmaking School à Shanghai, en Chine, afin de préserver et de promouvoir l'artisanat horloger. Au cours des années suivantes, d'autres écoles ont été ouvertes en Asie, en Europe et aux Etats-Unis.

1995

Première Swatch solaire dont le cadran solaire alimente en énergie le mouvement à quartz.

En collaboration avec Daimler Benz, Swatch Group (anciennement SMH) fonde la joint-venture MCC AG et initie le développement de la

première voiture hybride «Smart» (Swatch, Mercedes et Art), posant ainsi la première pierre pour la création de la future entreprise Belenos Clean Power de Swatch Group.



©Keystone



HISTORIQUE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

2001-2011

2001

Swatch Group s'engage dans la définition d'objectifs clairs en matière de climat et d'efficacité et prend des premières mesures pour réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

Première collaboration avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) afin de réduire les émissions de GES et la consommation d'énergie.

2002

Premier rapport consolidé sur la sécurité au travail et la protection de l'environnement dans le Rapport de gestion.

2003

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la montre de plongée Fifty Fathoms, Blancpain lance ses

premières initiatives pour la protection des océans.

2004

Omega soutient le projet Solar Impulse en vue d'effectuer un tour du monde en avion fonctionnant à l'énergie solaire. L'objectif est d'accélérer la révolution indispensable en faveur de la production et de la consommation d'énergies propres basées sur le solaire.

Première certification selon la norme ISO 14001, définissant les critères d'un système de management environnemental, au sein de Swatch Group (ETA).

2006

Swatch Group et Omega combinent leur savoir-faire technologique et leurs moyens financiers dans les domaines de la micromécanique,

de la microélectronique et des nouvelles sources d'énergie pour l'avion à énergie solaire Solar Impulse.

2008

Harry Winston devient membre du Responsible Jewellery Council.

2010

Décision de mettre fin à l'utilisation de

cuir exotique dans les produits; seule exception, les cuirs provenant d'élevages d'alligators américains réglementés (conformément aux normes de la CITES, de l'US Fish and Wildlife Service et de l'ICFA).

Rénovation des centrales hydroélectriques La Suze et Le Bez de Swatch Group.

Première étape vers un recyclage centralisé de l'or au sein de l'entreprise.

2011

Ouverture du Swatch Art Peace Hotel, unique en son genre, à Shanghai, en Chine – un espace qui rassemble divers artistes et encourage la création, la collaboration et l'échange.





HISTORIQUE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

2011-2017



Premier Rapport ESG (environnemental, social, gouvernance) publié dans le Rapport de gestion de Swatch Group.

Omega s'engage aux côtés de l'hôpital volant Orbis, une organisation internationale à but non lucratif, dans la lutte contre la cécité évitable.

2012
Trois ans avant la décision de l'UE en 2015, toutes les marques de Swatch Group ont pris l'initiative de renoncer à l'utilisation de piles contenant du mercure.

2013
Premier accord avec l'AEnEC et l'OFEV sur l'objectif de réduction des émissions de GES et de la consommation d'énergie.

2014
Blancpain regroupe ses nombreuses initiatives pour la protection des océans sous le label Blancpain Ocean Commitment.

2015
Solar Impulse décolle d'Abou Dhabi (EAU). Omega fournit des systèmes techniques innovants.

Omega, Swatch Group Gems et Dress Your Body deviennent membres du Responsible Jewellery Council.

2016
Le nouveau procédé breveté de cristallogenèse EFG (Edge-defined Film-fed Growth) pour le saphir permet un recyclage interne des résidus de production, rendant ainsi le processus de fabrication plus respectueux de l'environnement.



Renata développe pour des clients suisses un concept de récupération et de recyclage des piles déchargées.

2017
L'entreprise franchit une étape supplémentaire en matière de traçabilité de l'or en investissant dans l'extension de sa propre

fonderie d'or centralisée, internalisant ainsi l'ensemble du processus de transformation des métaux précieux, de la fonderie aux produits semi-finis et finis.

Swatch Group fabrique la plus petite puce Bluetooth du monde, dont la miniaturisation est essentielle

pour concentrer les fonctions des appareils électroniques portables et pour l'Internet des objets (IoT). Cette puce Bluetooth consomme très peu d'énergie et présente un temps de démarrage rapide.



HISTORIQUE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

2018-2023

2018

Nivarox-FAR obtient la certification Responsible Jewellery Council Code of Practices (RJC CoP). L'année suivante, la certification RJC Chain of Custody (RJC CoC) est obtenue.

La décision est prise par Swatch Group de s'approvisionner uniquement en or traçable.

2019

Inauguration du nouveau siège de Swatch, l'un des plus grands bâtiments en bois du monde, offrant une utilisation intelligente de l'eau souterraine pour le chauffage et le refroidissement, une surface totale de 1 770 m² pour les installations photovoltaïques, des éclairages LED et un concept énergétique sophistiqué contribuant à un bilan CO₂ optimal.

Ouverture de la Cité du Temps à Bienne, construite selon les principes du développement durable.

2020

Lancement de la Tissot T-Touch Connect Solar, à alimentation solaire intégrale, livrée dans un nouveau coffret de montre 100% papier.

Swatch lance un nouvel emballage en mousse de papier.

Swatch lance un nouveau matériau biosourcé.

2021

Dernière innovation «Bioceramic»: des montres composées d'un mélange de céramique et de matériau biosourcé à base d'huile de ricin.



Etablissement du premier Rapport de développement durable selon les normes GRI. De plus, le rapport rend compte de la contribution aux ODD.

Blancpain renforce son engagement envers les océans et crée le Female Fifty Fathoms (FFF) Award, une nouvelle catégorie de prix des Ocean Photography Awards, afin d'encourager davantage de femmes à partager leur regard sur les océans.

2022

Omega prend part à la mission révolutionnaire de ClearSpace visant à éliminer les débris spatiaux dangereux, étendant ainsi son champ

d'action en faveur de la durabilité du fond des océans et de la surface de la Terre à tous les recoins de l'espace, même les plus encombrés.

2023

180 apprentis commencent leur apprentissage professionnel – un nouveau record. Avec cette augmentation, Swatch Group souligne la valeur de la formation professionnelle et son importance pour assurer la relève.





PRINCIPAUX THÈMES DE DURABILITÉ

ÉLÉMENTS D'INFORMATION 2-12, 2-13, 2-14, 3-1, 3-2

Définition du contenu du rapport

Les thèmes centraux de Swatch Group ont été réévalués en 2021. Dans un premier temps, le Sustainability Steering Committee a établi, avec une aide externe, une liste longue d'enjeux potentiellement importants. Ce faisant, des thèmes conformes aux principaux cadres de référence ont été pris en compte, de même que des thèmes pertinents issus d'une recherche approfondie menée par des pairs. Cette liste composée d'environ 130 thématiques a été consolidée et regroupée par thèmes. L'outil SDG Action Manager a ensuite été utilisé pour évaluer l'impact de chacun des thèmes sur le développement durable par rapport aux Objectifs de développement durable (ODD). Pour chaque ODD, il en découle une évaluation des impacts positifs et négatifs possibles. Cela a abouti à une liste de 25 thèmes. Les thèmes ont été une dernière fois résumés et réduits à onze thèmes essentiels.

En 2022, les thèmes matériels existants de Swatch Group ont fait l'objet d'un examen approfondi. Pour chaque thème, les effets positifs et négatifs déjà survenus ou potentiels de l'activité commerciale sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les droits de l'homme, ont été recensés tout au long de la chaîne de création de valeur. Différents groupes d'intérêt ont été impliqués et des informations internes à l'entreprise mais aussi externes ont été utilisées. Les impacts ont été évalués en fonction de leur ampleur et de leur portée par l'équipe en charge de la durabilité ainsi que par une agence externe. Une attention particulière a été portée aux effets négatifs. L'ampleur définit le degré de gravité d'un effet négatif et l'étendue de cet effet.




























Les thèmes matériels ont été classés par ordre de priorité sur la base de cette analyse. Chaque thème a été associé aux normes GRI correspondantes spécifiques à ce thème, afin de mettre en évidence les mesures et les développements à l'aide d'indicateurs de performance concrets. Par ailleurs, la gestion des opportunités et des risques liés au climat est considérée comme essentielle.












La liste des thèmes essentiels a été revue et complétée en 2023. Les opportunités et les risques, les indicateurs et les objectifs sont désormais mentionnés par thème essentiel. La liste devrait s'allonger dans les années à venir. Il convient de noter que certains objectifs sont fixés au niveau des différentes sociétés et qu'il n'est donc pas possible de communiquer des objectifs consolidés au niveau de Swatch Group. Les objectifs consolidés ainsi que les objectifs des différentes sociétés constituent un élément important de la stratégie de durabilité. Afin de mieux refléter le contenu du thème essentiel, le thème «Conception des produits et gestion des matériaux et des matières» du Rapport de développement durable 2022 a été renommé «Conception des produits et économie circulaire» ici.

Les thèmes importants sont examinés et approuvés par le Sustainability Committee, qui se compose de représentants de la direction du Groupe. Enfin, c'est le Conseil d'administration qui approuve l'approche en matière de responsabilité sociétale du Groupe et en assume la responsabilité ultime.



PRINCIPAUX THÈMES DE DURABILITÉ

Enjeux pertinents	Thèmes GRI correspondants	Contribution aux ODD
Gestion et Gouvernance		
Gouvernance, éthique et conformité	- GRI 205 Lutte contre la corruption - GRI 408 Travail des enfants - GRI 409 Travail forcé ou obligatoire	 
Opportunités et risques liés au climat	- GRI 201 Performance économique	
Performance économique	- GRI 201 Performance économique - GRI 207 Fiscalité	  
Innovation	- GRI 203 Impacts économiques indirects	  
Environnement		
Energie et émissions	- GRI 302 Energie - GRI 305 Emissions	      
Conception de produits et économie circulaire	- GRI 301 Matières - GRI 306 Déchets	     
Eau	- GRI 303 Eau et effluents	 
Biodiversité	- GRI 304 Biodiversité	  

Enjeux pertinents	Thèmes GRI correspondants	Contribution aux ODD
Social		
Employés, diversité et égalité des chances	- GRI 401 Emploi - GRI 405 Diversité et égalité des chances - GRI 406 Lutte contre la discrimination - GRI 407 Liberté syndicale et négociation collective	 
Santé et sécurité au travail	- GRI 403 Santé et sécurité au travail	  
Formation, éducation et préservation de l'art et de l'artisanat	- GRI 404 Formation et éducation	  
Approvisionnement		
Approvisionnement	- GRI 204 Pratiques d'achat - GRI 301 Matières - GRI 308 Evaluation environnementale des fournisseurs - GRI 408 Travail des enfants - GRI 414 Evaluation sociale des fournisseurs	  

La description de l'approche managériale et les informations selon les normes thématiques sont fournies dans les chapitres correspondants.



PARTIES PRENANTES

ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-29

Identification et sélection des parties prenantes

En tenant compte de l'expérience des collaborateurs de différents domaines tels que la gestion de la qualité, l'approvisionnement, la logistique, les ressources humaines, la gestion de l'énergie ainsi que de celle des représentants

des marques et de la Direction, les parties prenantes qui influencent le plus Swatch Group ou qui sont le plus concernées d'une manière ou d'une autre par ses activités commerciales ont été identifiées. Celles-ci peuvent être rassemblées en cinq groupes:

Liste des groupes de parties prenantes

	Clients	Collaborateurs	Partenaires d'affaires	Société civile	Régulateurs
Description / exemples	Clients finaux, B2B	Tous les employés	Partenaires / fournisseurs de produits, matières premières, services	ONG, médias, associations de consommateurs, autres acteurs	Organismes publics, associations industrielles, organismes de certification
Thèmes essentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Longévité et qualité des produits, satisfaction des clients - Soins et services à la clientèle - Information transparente - Environnement et conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Emplois de qualité - Apprentissage - Formation et éducation - Santé et sécurité au travail - Conventions collectives - Avantages sociaux - Égalité salariale, contrôle des salaires - Performance économique 	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement - Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement - Information transparente - Performance économique 	<ul style="list-style-type: none"> - Changement climatique (émissions de GES) - Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement - Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement - Consommation d'eau - Qualité de l'air - Consommation d'énergie - Comportement conforme à la loi - Égalité salariale, contrôle des salaires - Déchets, économie circulaire, recyclage 	<ul style="list-style-type: none"> - Comportement conforme à la loi - Changement climatique (émissions de GES) - Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement - Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement - Santé et sécurité au travail - Conventions collectives - Performance économique
Interaction	Feedback des clients dans les boutiques, service après-vente, canaux en ligne, réseaux sociaux	Echanges directs, service du personnel, communication interne, Intranet, mailings, brochures, CCT	Echanges directs réguliers, Code de conduite des fournisseurs, audits	Communiqués de presse, Rapports de gestion et Rapports de développement durable	Application des dispositions légales, adhésion active à des associations

PARTIES PRENANTES


ÉLÉMENTS D'INFORMATION 2-25, 2-26, 2-29**Approche de l'implication des parties prenantes**

Swatch Group a particulièrement intérêt à identifier les besoins et les opinions de ses principales parties prenantes et à en tenir compte dans sa stratégie d'entreprise et ses processus de décision.

C'est pourquoi Swatch Group les consulte régulièrement. Par le biais de différents canaux et possibilités d'interaction, tels que des entretiens personnels avec la clientèle dans les boutiques, les fournisseurs et les collaborateurs, ainsi que de possibilités de feed-back direct ou de communication en ligne, l'entreprise est en contact direct avec des personnes de divers groupes d'intérêts et est informée de manière ciblée sur les thèmes importants pour chacun, ce qui lui permet d'y répondre de manière appropriée. En découle également le contenu du Rapport de développement durable, qui couvre les thèmes matériels ayant un impact particulièrement positif ou négatif sur les personnes, y compris les droits de l'homme, l'environnement et l'économie.

Grâce à la présence internationale de Swatch Group, qui possède des filiales dans plus de 30 pays et des clients dans le monde entier, l'entreprise est en contact avec les milieux culturels les plus divers et prend au sérieux les préoccupations et les besoins, notamment ceux des groupes vulnérables.

Swatch Group s'efforce d'impliquer un maximum de parties prenantes dans le dialogue et de surmonter les barrières grâce à sa communication. Pour y parvenir, Swatch Group est, le plus souvent, en contact direct avec les parties prenantes, que ce soit dans les boutiques ou au sein du Customer Service. Par le biais des organisations nationales, Swatch Group s'assure d'être proche de la clientèle et des fournisseurs et entretient des relations personnelles avec eux. Avec la révision du Code de conduite des fournisseurs en 2022, les fournisseurs sont tenus de continuer de se conformer aux valeurs et aux normes de Swatch Group.

 Vous trouverez de plus amples informations sur le Code de conduite des fournisseurs au chapitre «Gestion et gouvernance», p. 38

La simplicité et l'efficacité des structures de management permettent d'entretenir un dialogue permanent avec les collaborateurs. Pour tenir compte des groupes vulnérables sur le marché du travail, les offres d'emploi de Swatch Group Allemagne, par exemple, s'adressent également aux personnes handicapées, qui sont privilégiées à compétences égales. En outre, l'intégration des personnes handicapées fait partie de la convention collective de travail de l'industrie horlogère et microtechnique suisse.

Pour tout échange d'informations, les sites webs et les canaux de communication en ligne sont en permanence à la disposition de toutes les parties prenantes.

PARTIES PRENANTES

ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-28**Initiatives externes et adhésion à des associations et groupes d'intérêt**
Fédération de l'industrie horlogère suisse

La Fédération de l'industrie horlogère (FH) est l'association faitière de l'industrie horlogère suisse. L'association compte actuellement environ 500 membres, soit plus de 90% des sociétés suisses actives dans la fabrication et la commercialisation de montres, de pendules ou de composants. Née en 1982 de la fusion de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie et de la Chambre suisse de l'horlogerie, l'association incarne aujourd'hui 150 ans d'histoire de l'industrie horlogère suisse. La FH s'est fixé comme mission de représenter et de développer les intérêts de l'industrie horlogère suisse à l'échelle nationale et internationale et de garantir ses intérêts. Pour ce faire, la FH s'engage dans la promotion des accords de libre-échange, la lutte contre la contrefaçon, la protection du Swissness, les questions de réglementation, par exemple en ce qui concerne le Bureau central du contrôle des métaux précieux ou substances (REACH, RoHS) ou d'autres obligations ou normes sectorielles.

Fort de nombreuses sociétés de marque, de production et de services, Swatch Group est un membre qui compte au sein de la FH. Le Groupe est représenté à l'Assemblée générale de la FH et est un membre actif qui participe à l'ensemble des affaires de la FH par le biais de ses représentants au Conseil et aux commissions et comités techniques (Commission économique, Commission financière, Commission veille législative, Commission juridique, Comité de normalisation, Groupement anticontrefaçon). De plus, Swatch Group siège

au Bureau de la FH par l'intermédiaire de ses représentants. Dans le cadre de ses missions, la FH entretient des relations avec les autorités et les milieux économiques et dispose d'un réseau international grâce aux bureaux de représentation à Hong Kong et Tokyo, ainsi que via les canaux relationnels au niveau fédéral chargés des affaires étrangères. La FH est en outre un membre très actif d'economiesuisse, membre de la CIBJO (Confédération internationale de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie, des diamants, pierres et perles) et dispose d'un large réseau de partenaires au niveau national et international, notamment avec ses associations sœurs de l'industrie horlogère dans les différents pays (p. ex. France, Allemagne, Japon, Chine, Corée du Sud).

Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) est l'organisation faitière des employeurs de l'industrie horlogère et microtechnique. L'association représente les intérêts des entreprises au niveau des employeurs et travaille en relation avec les syndicats, les autorités et d'autres organisations faitières, comme l'Union patronale suisse (UPS). La CP a été fondée en 1937.

Le 15 mai de la même année, elle a signé avec la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) la première convention collective de travail du pays (CCT), un événement historique pour la paix du travail. En effet, pour la première fois dans un pays, les organisations patronales et les syndicats ouvriers d'un secteur industriel ont décidé de renoncer durablement à la lutte, d'apaiser leurs

PARTIES PRENANTES

relations et de résoudre leurs conflits par la négociation et l'arbitrage. Les syndicats négocient à intervalles réguliers, en général tous les cinq ans, la mise à jour de la convention collective de travail. La CCT actuelle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017 et devait expirer le 31 décembre 2021. Toutefois, en raison de la pandémie de Covid-19, elle a été prolongée jusqu'au 30 juin 2024. La nouvelle CCT en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2024 a été négociée par les partenaires sociaux en 2023 et devrait être adoptée par les parties au printemps 2024. Les cinq associations membres de la CP représentent actuellement ensemble plus de 700 entreprises, qui emploient elles-mêmes plus de 57 000 personnes. L'entreprise a une forte représentation au sein de la CP et ses délégués s'engagent activement lors de ses assemblées générales, ainsi que dans les différentes commissions ou groupes qui s'occupent des négociations sur la CCT, la prévoyance sociale et les fondations de l'industrie horlogère, la formation professionnelle ainsi que la santé et la sécurité au travail. Cette dernière a pour mission de soutenir les entreprises dans la mise en œuvre de la solution de branche pour l'industrie horlogère et microtechnique. Le Service de la formation professionnelle a pour mission d'organiser des cours de formation initiale et continue avec les différentes écoles professionnelles, écoles spécialisées et autres hautes écoles, cela en collaboration avec les autorités cantonales et les entreprises qui proposent des cours de formation et de perfectionnement et/ou des formations en emploi. Les différentes formations de qualité qui prodiguent les compétences des métiers de l'industrie horlogère offrent des certificats et des diplômes officiellement reconnus par la Confédération.

Fondation WOSTEP (Watchmakers of Switzerland Training and Educational Program)

La Fondation WOSTEP est un centre de référence pour l'enseignement et le perfectionnement horloger soutenu par les membres de l'industrie horlogère suisse. Elle compte parmi ses membres et organisations de soutien les principales manufactures horlogères, des fabricants, des détaillants et des fournisseurs d'équipements et d'outils d'atelier.

Créé en 1966, le WOSTEP est devenu une fondation en 2006. L'éventail des programmes de formation et des services de conseil proposés par la Fondation WOSTEP est reconnu dans le monde entier comme une référence de qualité. La Fondation WOSTEP s'est notamment fixé comme mission de former la prochaine génération de personnel technique pour le secteur du service après-vente de l'industrie horlogère. Les employeurs à travers le monde reconnaissent la certification WOSTEP comme une preuve d'aptitude émanant d'une formation solide.

Swatch Group travaille en étroite collaboration avec la Fondation WOSTEP, notamment par le biais de ses propres ateliers d'apprentissage et centres de formation, ainsi qu'avec la Nicolas G. Hayek Watchmaking School. L'entreprise est représentée par deux membres au sein du conseil de la Fondation WOSTEP.

Liens avec les centres de recherche et les universités

Swatch Group entretient par ailleurs d'étroites collaborations avec différents instituts, comme le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), les Ecoles

PARTIES PRENANTES

polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich (EPFL et ETHZ), ainsi que l'Université de Lausanne.

Association suisse de normalisation (SNV)

Swatch Group est membre de la SNV et participe activement à la mise à jour des normes existantes ainsi qu'à la conception de nouvelles normes. La SNV compte plusieurs comités techniques, chacun spécialisé dans un domaine très spécifique de la normalisation. Pour l'industrie horlogère, ses travaux portent par exemple sur les spécifications des montres de plongée, des montres étanches, des montres résistantes au magnétisme ou de toutes sortes de composants. Ces normes encadrent les processus de fabrication et garantissent tant à l'industrie qu'aux consommateurs le respect d'un niveau de qualité défini pour leurs produits. La SNV est un interlocuteur compétent sur tous les thèmes de la normalisation. En tant qu'interface et centre de compétences indépendant, la SNV garantit un accès efficace aux normes nationales et internationales. Elle permet et encourage l'élaboration et l'harmonisation de nouvelles normes grâce à l'influence active de ses membres en tant qu'experts au sein des comités de normalisation nationaux et internationaux.

Associations faitières et fédérations internationales

Dans de nombreux pays, Swatch Group est également engagé dans des associations faitières, entre autres en France (Fédération de l'horlogerie), en Italie (Assorologi, Associazione Italiana Produttori e Distributori di Orologeria), aux Etats-Unis d'Amérique (AWA, American Watch Association), à Hong Kong (The Federation of Hong Kong Watch Trades & Industries Ltd.), au Japon (Japan Watch Importers' Association) et en Inde (AIFHI, All India Federation of Horological Industries).

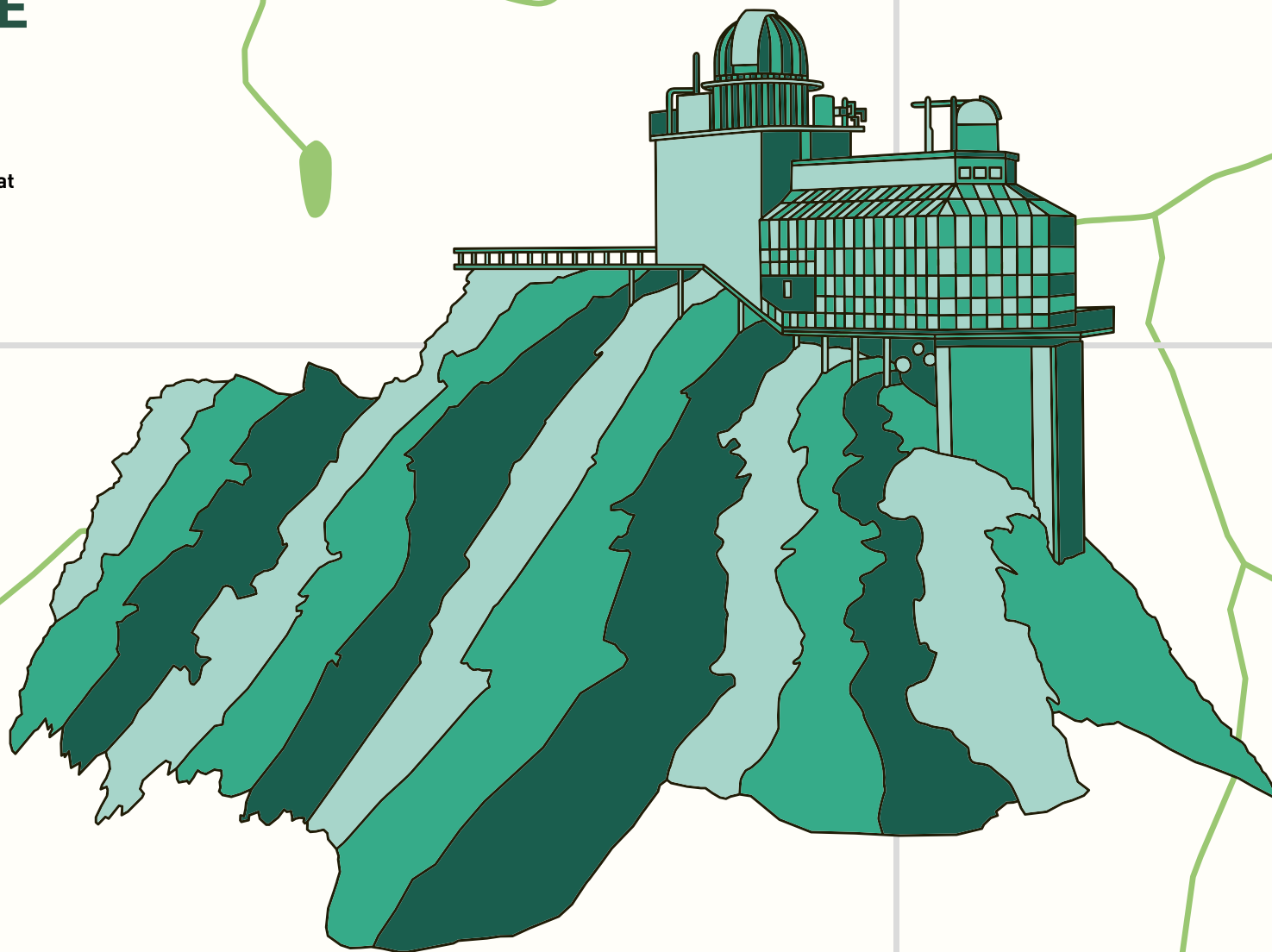
Swatch Group est également membre de DIGITALEUROPE, la principale association industrielle représentant les secteurs engagés dans la numérisation en Europe. DIGITALEUROPE s'engage en faveur d'un cadre réglementaire qui soutienne les entreprises européennes et la société dans leur développement économique au moyen des technologies numériques.

En collaboration avec ses membres, l'association définit les positions politiques du secteur sur toutes les questions législatives qui la concernent et contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques européennes pertinentes. Les membres de DIGITALEUROPE contribuent activement à l'harmonisation des normes européennes et soutiennent le renforcement de la surveillance des marchés au sein du marché unique. Ils favorisent l'adoption des bonnes pratiques, la neutralité technologique et l'interopérabilité. DIGITALEUROPE s'est notamment fixé comme mission d'encourager les initiatives volontaires de l'industrie dans des domaines tels que les objectifs de normalisation européens et mondiaux, la modernisation du régime de conformité européen, les solutions de facturation communes et l'introduction de l'identité électronique au sein de l'UE. Tout comme les exigences de RoHS et de REACH, qui soutiennent une production et des biens de consommation durables, la Directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) constitue un enjeu central du Green Deal européen. En tant que membre de DIGITALEUROPE, Swatch Group participe aux efforts du Green Deal européen.



GESTION ET GOUVERNANCE

- 27 Gouvernance, éthique et conformité
- 43 Opportunités et risques liés au climat
- 49 Performance économique
- 52 Innovation





GOVERNANCE, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ


Swatch Group s'engage à mener une gestion d'entreprise transparente et équitable. Les principes d'éthique et l'utilisation respectueuse des ressources régissent ses actions. Concernant les violations des droits de l'homme, comme le travail des enfants et le travail forcé, les cas de corruption ou d'autres actes criminels, une politique de tolérance zéro est appliquée en interne ainsi qu'avec les fournisseurs.

Éléments d'information GRI 3-3-a, 3-3-b Impacts positifs et négatifs (inside-out)	Opportunités et risques (outside-in)	Éléments d'information GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f Mesures	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>En appliquant une politique de tolérance zéro à l'égard du travail des enfants et en réalisant des audits auprès de fournisseurs de pays à risque élevé, Swatch Group contribue au respect des droits de l'homme. Cela a un effet positif à long terme sur les performances économiques des pays concernés et réduit le risque de pauvreté.</p>	<p>Les normes et standards commerciaux peuvent changer au fil du temps, de l'évolution de la jurisprudence et de la culture.</p> <p>Il existe à ce niveau des risques juridiques ainsi que des risques de réputation.</p> <p>L'approvisionnement en matériaux provenant de certains pays ou de certaines régions peut être limité pour des raisons juridiques.</p>	<p>Notre Code de conduite ainsi que le Code de conduite des fournisseurs édicte les principes régissant les pratiques commerciales. Par ces directives, Swatch Group s'engage à respecter des normes qui vont au-delà des exigences légales. Le respect des droits de l'homme est exigé par le Code de conduite des fournisseurs et contrôlé par des audits de fournisseurs.</p> <p>Le Corporate Risk Management permet d'identifier, analyser et répertorier sur une base continue les risques pour l'environnement, la sécurité et la santé au travail, et favorise ainsi la détection précoce des risques et la mise en place de mesures de prévention ciblées.</p> <p>Un suivi des développements législatifs dans les pays où Swatch Group est actif permet de s'assurer que les activités et les produits de l'entreprise sont conformes à toutes les lois et réglementations en vigueur, y compris les réglementations et normes environnementales, sociales et de sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Amendes et sanctions pour non-respect des lois sur la protection de l'environnement ou des lois et / ou réglementations dans le domaine social et économique - Cas de corruption au sens de l'acceptation d'avantages illégaux (par pots-de-vin, fraude, extorsion, entente frauduleuse ou blanchiment d'argent) - Nombre d'audits fournisseurs - Nombre de fournisseurs notés A ou B 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'infraction majeure aux lois et règlements - Pas de cas de corruption au sens de l'acceptation d'avantages illégaux (par pots-de-vin, fraude, extorsion, entente frauduleuse ou blanchiment d'argent)

**ÉLÉMENTS D'INFORMATION 2-9, 2-12****Structure de gouvernance**

Pour réussir, une entreprise doit disposer d'une gouvernance efficace et transparente.

Swatch Group bénéficie de structures de direction allégées et efficaces à tous les niveaux. Tandis que le Conseil d'administration est chargé des missions supérieures de direction, de stratégie et de surveillance, la Direction générale, elle, est chargée des tâches de direction opérationnelles, ce en quoi elle est soutenue par la Direction générale élargie. Le Conseil d'administration se compose de six membres et dispose d'un Comité d'audit et d'un Comité de rémunération.

 Pour de plus amples informations sur la structure de gouvernance, veuillez consulter le Rapport sur la gouvernance d'entreprise dans le Rapport de gestion 2023 de Swatch Group.

ÉLÉMENTS D'INFORMATION 2-9, 2-12, 2-13, 2-14, 2-16**Gouvernance de la durabilité**

La Direction générale est garante du respect des exigences élevées dans le domaine du développement durable. Elle est chargée d'assurer l'ancrage de l'approche en matière de responsabilité sociétale dans la stratégie de l'entreprise et définit des objectifs et des mesures concrètes. La mise en œuvre est coordonnée et pilotée par le Sustainability Steering Committee, qui se compose de représentants de la Direction générale. Enfin, c'est le Conseil d'administration qui approuve l'approche en matière de responsabilité sociétale de Swatch Group et en assume la responsabilité ultime.

Sustainability Steering Committee

Le Sustainability Steering Committee est responsable de la stratégie et de la performance de Swatch Group en matière de durabilité. Les membres sont en contact permanent avec l'équipe en charge de la durabilité et se réunissent en général tous les deux mois.

Au cours de l'exercice sous revue, trois des huit membres de la Direction générale ont fait partie du Sustainability Steering Committee. Les membres du Sustainability Steering Committee rendent compte directement à la Direction générale lors des réunions mensuelles de cette dernière. Le CEO transmet au Conseil d'administration les thèmes importants pour celui-ci. Le Rapport de développement durable est approuvé par la présidente du Conseil d'administration.

Equipe en charge de la durabilité

L'équipe en charge de la durabilité est responsable de la mise en œuvre de la stratégie et des politiques en matière de durabilité de l'entreprise.

L'équipe soutient les marques, unités de production et filiales et les fonctions centrales dans leurs projets et initiatives et agit comme plateforme d'échange pour les différentes sociétés. L'équipe en charge de la durabilité consolide les données sur la durabilité des unités opérationnelles et des fonctions corporate et établit le Rapport de développement durable de l'entreprise. Elle répond aux questions des parties prenantes internes et externes.



GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Responsables de la durabilité des filiales

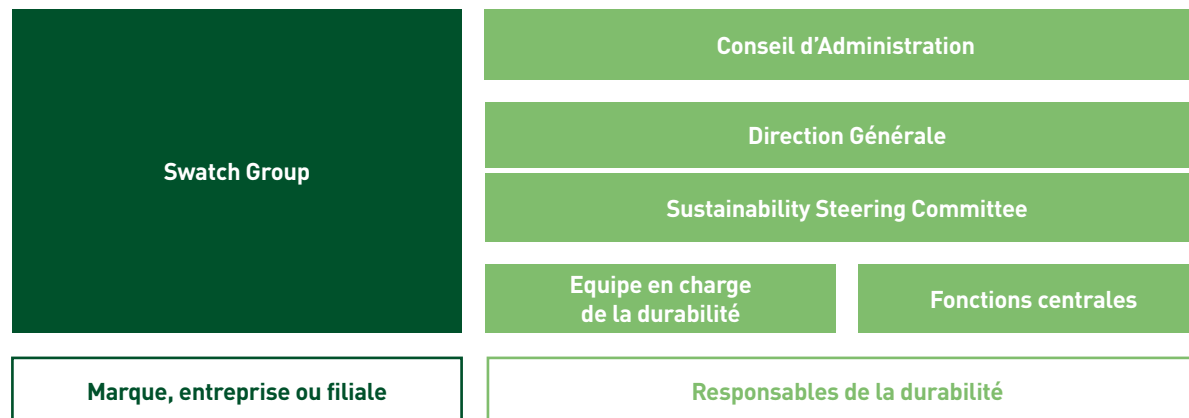
Le responsable de la durabilité assure le développement de la stratégie de durabilité de sa marque, de son entreprise ou de sa filiale, définit une feuille de route spécifique et la met en œuvre.

Le responsable de la durabilité recueille toutes les données nécessaires pour établir les Rapports sur la durabilité de Swatch Group et des différentes sociétés.

Les grandes unités disposent depuis un certain temps déjà d'un responsable de la durabilité. L'organisation de la durabilité s'est encore développée au cours des deux dernières années. Toutes les sociétés disposent désormais de leur propre responsable de la durabilité. Dans de nombreuses sociétés de production, de distribution et de marques, il est soutenu par une équipe interdisciplinaire. De plus, la Direction générale a édicté en 2022 une nouvelle directive interne relative à la durabilité, qui stipule notamment que toutes les décisions prises par les directions des sociétés doivent être évaluées au regard de leur impact positif ou négatif sur l'environnement, les aspects sociaux et la gestion responsable de l'entreprise.

Les responsables de la durabilité des différentes unités sont en contact étroit entre eux et partagent leurs bonnes pratiques et certains projets sous l'organisation de Swatch Group. Cette communauté de professionnels passionnés représente le bras armé de la politique durabilité du Groupe.

Organisation de la durabilité



Fonctions centrales Gestion de l'énergie

L'objectif principal de l'équipe de gestion de l'énergie est d'atteindre la neutralité climatique dans le Scope 1 d'ici 2050 pour tous les sites de Swatch Group. Pour y parvenir, l'accent est mis sur les optimisations énergétiques et les substitutions dans le domaine de la production de chaleur. L'équipe de gestion de l'énergie soutient les sites de Swatch Group dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures d'optimisation de la consommation d'énergie.

Des mesures sont également prises pour minimiser les émissions dues à la perte de fluides réfrigérants et pour réduire les émissions dues aux processus.



GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Un autre objectif consiste à atteindre la neutralité climatique dans le Scope 1 d'ici 2050, et à maximiser l'autonomie dans le domaine de la consommation d'énergie grâce à l'exploitation de technologies innovantes.

Des défis tels que la transition, la sécurité et la qualité énergétiques, la consommation minimale d'énergie et les nouvelles technologies sont au cœur des préoccupations du groupe de travail chargé de la gestion de l'énergie. Parallèlement, en collaboration avec l'AEnEC (Agence de l'énergie pour l'économie) en tant que partenaire externe, les bases légales, l'environnement du marché de l'énergie ainsi que la réalisation des objectifs fixés sont discutés en temps voulu afin de pouvoir réagir aux changements avec un maximum de flexibilité et de rapidité.

L'accord conclu depuis longtemps avec l'Office fédéral de l'environnement pour s'engager à réduire les émissions de CO₂ constitue pour l'équipe de gestion de l'énergie un autre fil conducteur en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Gestion de la qualité

Swatch Group Quality Management définit les critères de sécurité et de qualité fonctionnelle des produits mis sur le marché par les sociétés de Swatch Group, et met à disposition de ces dernières les informations et méthodes de contrôle nécessaires à l'application de ces critères.

INFOBOX

Mesures préventives pour faire face à une pénurie d'électricité

En vertu de l'article 102 de la Constitution fédérale, une pénurie d'électricité est considérée comme une grave pénurie, raison pour laquelle la Confédération a pris des mesures lui permettant d'intervenir dans ce cas dans les limites de ses compétences. Elle a chargé l'Association des entreprises électriques suisses (AES) de prendre les dispositions nécessaires pour pouvoir faire face à une crise de l'électricité. C'est dans ce but que l'AES a créé l'organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise (OSTRAL), qui est responsable de l'approvisionnement si une pénurie d'électricité devait survenir. Dans ce cas, elle intervient sur ordre de l'Approvisionnement économique du pays (Confédération), sur

la base des ordonnances que la Confédération édicte en cas de crise.

OSTRAL distingue quatre niveaux de préparation:

- Surveillance de la situation d'approvisionnement / monitoring des stocks et de la consommation.
- Mise en alerte et préparation accrue / appels aux consommateurs à économiser l'électricité, mesures d'économie sur une base volontaire.
- Demande de mise en vigueur des ordonnances sur la gestion de l'électricité (OGE), consultation, décision, mise en vigueur.

- Mise en œuvre des OGE / interdiction d'utiliser certains appareils / contingentement des consommateurs finaux / coupures cycliques des réseaux électriques / pilotage centralisée du parc de centrales électriques suisses.

Les sociétés de Swatch Group se préparent activement à faire face à des situations de pénurie d'électricité, notamment en mettant en place des programmes d'interventions répondant aux situations éventuelles de contingentements et délestages, en mettant en place des mesures de réduction de la consommation d'électricité et en préparant des programmes de continuité de l'activité.

 www.ostral.ch/fr

GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Swatch Group Quality Management assure une veille réglementaire et identifie les exigences légales applicables aux produits en matière de sécurité, de normes environnementales et d'informations aux consommateurs. Sur la base des exigences définies, Swatch Group Quality Management établit les procédures d'homologation permettant de maîtriser la conformité et la fiabilité fonctionnelle des produits, en simulant leurs conditions d'utilisation. Les exigences transcrites sous forme de spécifications techniques et directives sont mises à la disposition des sociétés de Swatch Group, des fournisseurs et des laboratoires de tests et d'analyses, via respectivement l'Intranet et l'Extranet de Swatch Group Quality Management.

Swatch Group Quality Management établit et recommande une standardisation de certains processus, méthodes et produits. Dans ses activités de normalisation, Swatch Group Quality Management recherche un consensus interne puis participe activement à l'élaboration des normes (ISO, EN, SN, etc). Swatch Group Quality Management propose par ailleurs un support aux sociétés de Swatch Group dans l'application des normes. Au travers de ses activités, Swatch Group Quality Management contribue de manière significative à l'amélioration continue des processus de production et des produits, et à la poursuite d'un développement durable.

Conformité des produits

Swatch Group Quality Management met en place des procédures d'homologation strictes des produits pour assurer une utilisation sûre par le client, ainsi que la conformité des produits aux exigences réglementaires nationales et internationales (Règlement européen REACH, Directive

HIGHLIGHT

Manufacture Ruedin: construction du nouveau bâtiment

Depuis le mois de mai 2023, la direction Ruedin, les finances, les ressources humaines et l'IT occupent le nouveau bâtiment administratif. La construction de celui-ci s'est appuyée sur la base d'un bâtiment industriel datant des années 50.

Suite à la déconstruction et la dépollution du terrain, les travaux ont débuté avec la structure bois du bâtiment et la mise en place d'une isolation performante au travers par exemple de:

- Portes et fenêtres à triple vitrage.
- Installation d'un système de récupération de chaleur, le chauffage et le refroidissement du bâtiment étant assurés par une pompe à chaleur.
- Installation de panneaux photovoltaïques début 2024 qui devraient couvrir en grande partie les besoins en électricité.



- Installation en 2024 de nombreuses bornes de recharges pour véhicules ou vélos électriques.

Dès les premières études il a été décidé de rendre ce bâtiment autonome au niveau énergétique par rapport au reste du site et de supprimer les sources d'énergie fossile.

La majorité des entreprises ayant travaillées sur le projet se situent dans un rayon de 30 km autour de Bassecourt. Ceci nous a permis de réduire de manière significative l'empreinte carbone du projet. Les derniers travaux d'aménagement extérieurs se termineront au printemps par une végétalisation autour de ce bâtiment et la plantation d'arbres.



GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

européenne RoHS, ordonnances suisses entre autres). Swatch Group Quality Management soutient les sociétés de Swatch Group dans la mise en œuvre de REACH, qui impose également des restrictions d'utilisation de certaines substances et des obligations de communication des substances dites extrêmement préoccupantes (SVHC). En 2023, onze substances ont été identifiées comme substances extrêmement préoccupantes, alors qu'elles ne sont pas encore interdites par REACH. Swatch Group a pris l'initiative d'interdire ces substances dans ses produits, dans la mesure où il existe des alternatives techniquement réalisables, et s'emploie à cet effet à identifier des substituts non nocifs.

En matière de protection de l'environnement vis-à-vis des substances contenues dans les matériaux, Swatch Group Quality Management intègre toutes les exigences légales dans ses spécifications à l'attention des sociétés de Swatch Group et de leurs fournisseurs (Règlement européen sur les polluants organiques persistants, Directive RoHS sur les substances interdites dans les produits électriques et électroniques, Directive européenne sur les emballages).

Liste des substances interdites, gestion des laboratoires et rapports de test

Depuis 2007, Swatch Group Quality Management met à la disposition des sociétés de Swatch Group et de leurs fournisseurs des listes de substances réglementées dans les produits mis sur le marché. Ces listes se basent sur les réglementations internationales les plus sévères par matériau. Elles concernent tous les produits mis sur le marché par Swatch Group (montres pour adultes et enfants, emballages

et écrans, bijoux et produits pour enfants). Pour chaque substance (à ce jour 335 différentes substances), une méthode d'analyse normée ou reconnue est mentionnée et doit être suivie par les laboratoires approuvés. Pour les matériaux complexes (matériaux composites, cuir et/ou textile), des listes spécifiques sont également mises à disposition afin de suivre les réglementations au plus près en évitant des faux positifs dans les rapports de conformité légale. Swatch Group Quality Management a établi une veille normative sur les nouvelles méthodes d'analyses concernant les substances réglementées et participe activement aux comités techniques CEN ou ISO pour le développement des méthodes d'analyse les plus pertinentes pour la conformité des produits Swatch Group. A ce jour, 55 méthodes d'analyses différentes ont été définies.

Depuis plus de dix ans, Swatch Group Quality Management met à disposition des sociétés de Swatch Group et de ses fournisseurs une liste de laboratoires sélectionnés par ses soins pour réaliser la conformité légale chimique de ses produits. Les laboratoires externes sont accrédités selon ISO 17025. De plus, ils sont suivis et régulièrement audités par Swatch Group Quality Management en ce qui concerne les méthodes d'analyses appliquées, la gestion des échantillons et l'édition des rapports de conformité légale. A ce jour, neuf laboratoires chimiques ont été approuvés et peuvent être utilisés par les sociétés de Swatch Group.

Pour l'année 2023, les laboratoires ont effectué 1 753 rapports de tests sur demande de Swatch Group.

SUBSTANCES
RÉGLEMENTÉES**335**substances
réglementées**1 753**rapports de test
externes**55**méthodes pour des
analyses chimiques**9**laboratoires chimiques
approuvés et accrédités
ISO 17025

GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Tests d'homologation mécaniques et physiques

Swatch Group Quality Management met à disposition des différentes entités de Swatch Group et des fournisseurs externes des listes de test par composant et des méthodes de test simulant au mieux les conditions de porter d'une montre. Les essais réalisés comprennent des contraintes mécaniques d'une part et l'exposition à des facteurs environnementaux (humidité, chaleur, UV) d'autre part. Ces tests permettent d'assurer la fiabilité des produits et leur durée de vie.

Analyse du cycle de vie (ACV)

Le choix d'une stratégie de conception durable est un élément central dans le développement d'un produit. De ce fait, Swatch Group réalise des analyses du cycle de vie au moyen du logiciel openLCA et de la base de données ecoinvent. Les analyses du cycle de vie sont menées conformément aux normes ISO 14040 et 14044.

Ces analyses permettent de comparer l'impact environnemental de différents matériaux, produits ou processus qui remplissent la même fonction et de sélectionner ceux qui ont le moins d'impact sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie. Elles permettent également d'identifier des possibilités d'amélioration de l'impact environnemental de nos produits, y compris les emballages, à différentes phases de leur cycle de vie. Ainsi, pour les nouveaux développements, des décisions éclairées peuvent être prises quant à l'approvisionnement en matières premières, au choix des procédés, au traitement en fin de vie, etc.

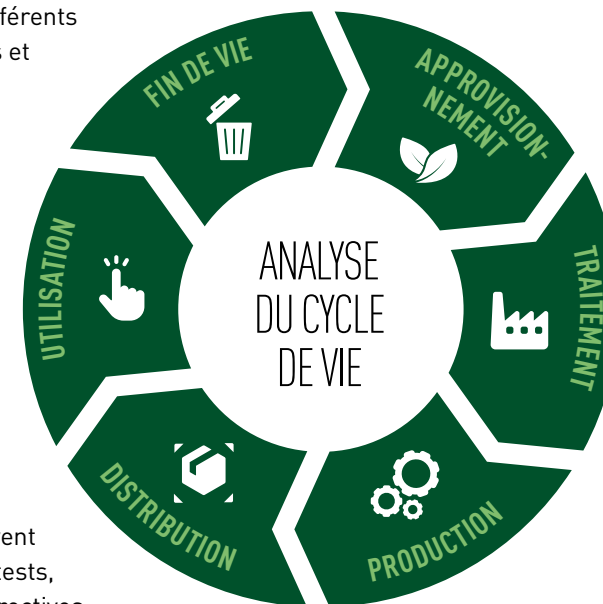
Swatch Group a initié plusieurs projets d'ACV sur différents composants d'une montre ainsi que des emballages et écrans de montre. Le Groupe entend généraliser le recours aux ACV pour ses développements futurs afin de respecter ses engagements en matière de durabilité environnementale.

Produits et normalisation

La normalisation contribue étroitement au développement, à la production, et à la vie du produit dans son environnement. Les normes et les activités normatives sont ainsi une part essentielle des activités de Swatch Group.

Bien que les normes évoluent sans cesse, Swatch Group ne se limite pas à cela et va bien souvent au-delà en consolidant davantage les méthodes de tests, les processus normalisés ou leurs limites via des directives internes bien plus contraignantes que celles en vigueur.

Swatch Group Quality Management dirige ou soutient les activités des comités suisses et internationaux; au sein de Swatch Group, il dirige ou accompagne les groupes de travail correspondants. Il organise aussi régulièrement des séminaires internes pour partager et anticiper les besoins normatifs, et collabore ainsi étroitement avec les associations respectives (SNV, FH, CEN, EN, ISO, IEC).





Voici trois exemples concrets du rôle de Swatch Group Quality Management dans l'élaboration des normes:

- Swatch Group Quality Management préside actuellement le comité ISO / TC114 / SC3, qui s'occupe des normes relatives aux montres étanches (ISO 22810) et aux montres de plongée (ISO 6425). L'objectif est de parvenir à un consensus international dans les années à venir afin d'améliorer encore les méthodes de test pour ce type de produits.
- Swatch Group Quality Management participe aux activités du groupe de travail ISO / TC 174 / WC4 sur l'approvisionnement responsable, en particulier pour les métaux précieux. Les efforts se concentrent actuellement sur la définition de l'or recyclé au niveau ISO.
- Bonnes pratiques commerciales (ISO 16359). Là aussi, par son implication dans ce groupe de travail, le Swatch Group Quality Management contribue à l'élaboration d'une norme proposant des pratiques harmonisées permettant d'assister les importateurs et les exportateurs à démontrer la conformité de leurs horloges et de leurs montres, en accord avec les règlements internationaux et les pratiques commerciales. Cette norme pourrait devenir une règle d'application efficace pour les régulateurs qui mettent en place de nouvelles réglementations.

GROS PLAN

Ateliers pour les Sustainability Officers

Au printemps 2023, tous les responsables de la durabilité de Swatch Group ont participé à un atelier commun. Les représentants des sociétés suisses se sont réunis au siège d'ETA à Granges. Un atelier en ligne a été organisé pour les représentants des sociétés des autres pays.

La manifestation s'articulait autour de quatre axes:

- Communication de la stratégie du Groupe, de l'organisation ainsi que des objectifs et mesures définis par le CFO et l'équipe Corporate Sustainability.
- Présentation des possibilités de soutien en interne par les experts au niveau du Groupe. Cela comprenait des sujets tels que l'écoconception, les ACV, le sourcing responsable et la gestion de l'énergie.

- Echange d'exemples de bonnes pratiques des différentes sociétés avec des présentations de Blancpain, Omega, ETA et Swatch Group Allemagne.
- Ateliers sur la formation aux thèmes de la durabilité ainsi que sur la définition d'objectifs de durabilité. Les discussions ont permis d'échanger des expériences et d'élaborer des solutions sur la meilleure manière de mettre en œuvre ces thèmes au sein de Swatch Group.

Les participants ont pu profiter non seulement d'informations techniques et d'exemples de bonnes pratiques, mais aussi d'un échange direct d'expériences avec des collègues.



GROS PLAN

Exemple d'une gestion d'entreprise durable

Swatch Group Espagne

En Espagne, nous nous sommes bien sûr aussi engagés à prendre soin de l'environnement et à réduire notre impact environnemental. C'est pour cette raison que nous avons fondé la Sustainability Taskforce, un projet transversal qui relie différents secteurs de l'entreprise: Customer Service, Retail, Logistique, Marketing et Services généraux. L'équipe est dirigée par un comité de pilotage qui coordonne les flux de travail correspondants et propose des mesures.

Les mesures suivantes ont déjà été mises en œuvre:

- Élimination de matériaux dans les entrepôts, les magasins et les bureaux: nous trions, recyclons et contrôlons le poids des déchets afin d'établir des rapports et d'obtenir des certificats environnementaux.
- Matériel de bureau respectueux de l'environnement: pour l'emballage, nous utilisons du papier recyclé et des polymères recyclés, nous misons sur des caisses et des conteneurs réutilisables pour la logistique et le Customer

Service, nous utilisons des piles rechargeables et nous avons fait migrer notre magazine papier vers un format numérique.

- Intégration du domaine de la durabilité dans l'Intranet local: nous informons régulièrement nos collaborateurs sur les mesures prises et leur donnons des conseils sur la manière de renforcer leur conscience écologique, par exemple en renonçant aux impressions ou en organisant leurs voyages d'affaires de manière plus durable.
- Négociation des baux: lors du renouvellement des contrats de location, nous sommes également attentifs aux mesures de durabilité, comme l'installation de panneaux solaires, le renouvellement de l'air (sans ouvrir les fenêtres pour améliorer l'efficacité énergétique) et les possibilités de recharge des voitures électriques.
- Bureau sans papier: nous avons introduit de nouvelles applications permettant de numériser les factures et les dépenses liées aux voyages d'affaires ainsi que des procédures de

- signature numérique, réduit le nombre d'imprimantes au bureau principal, supprimé les armoires à dossiers et remplacé les factures papier (celles-ci sont désormais envoyées aux clients par le service à la clientèle au format PDF), et introduit la possibilité d'émettre des tickets de caisse numériques dans les magasins.
- Efficacité énergétique dans les magasins: nous avons introduit des mesures d'efficacité énergétique dans tous les magasins conformément aux réglementations locales, par exemple des restrictions de température pour les climatiseurs ou des portes automatiques, ce qui évite de les laisser ouvertes par inadvertance. Ces mesures ont permis à Swatch Group Espagne de réduire sa consommation d'électricité de 25%.

Swatch Group Australie

Début 2023, des collaborateurs de différentes marques et de différents départements se sont réunis pour former un comité dédié à la durabilité au sein de Swatch Group Australie. Dans un



premier temps, le Swatch Group Australie Sustainability Committee se concentre sur les domaines suivants:

- Achat de matériel de bureau durable et respectueux de l'environnement.
- Réduction de la consommation d'énergie.
- Évaluation de l'utilisation des énergies renouvelables.
- Réduction de la consommation de papier.
- Amélioration du recyclage et de la gestion des déchets.

Ces initiatives s'étendent au siège de Swatch Group Australie ainsi qu'à ses boutiques, où les membres du Sustainability Committee sont actifs et sensibilisent à ces questions.

Suivi et mise à disposition de normes

Dans le cadre des activités normatives, Swatch Group Quality Management surveille les nouvelles normes environnementales internationales et les met à disposition des sociétés de Swatch Group. De nombreux sujets sont suivis de près, notamment les systèmes de management environnementaux, les marquages et déclarations environnementales, l'évaluation des caractéristiques environnementales des produits et les normes spécifiques aux emballages et déchets d'emballage.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Les exigences élevées en matière de qualité, de sécurité et de durabilité s'appliquent également aux partenaires et fournisseurs. Cela inclut notamment un approvisionnement responsable basé sur le Code de conduite des fournisseurs de Swatch Group. Les principes des pratiques commerciales et la politique de tolérance zéro en matière de violations des droits de l'homme doivent être pleinement respectés. La politique de Swatch Group en matière d'approvisionnement en matières premières, qu'elles proviennent de l'extraction minière ou du commerce d'espèces animales et végétales menacées, s'appuie sur les directives et normes internationales en vigueur, notamment sur le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque et son Supplément sur l'Or, sur la norme SA 8000 de responsabilité sociétale de Social Accountability International, et sur la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

GROS PLAN

Jalon magique: deux millions de visites aux enfants



Depuis 1993, la Fondation Théodora poursuit son objectif de soulager par le rire le quotidien des enfants hospitalisés ou en institutions spécialisées. Chaque semaine, la Fondation organise et finance les visites de 69 artistes professionnels, appelés docteurs Rêves, dans 32 hôpitaux et 27 institutions pour enfants en situation de handicap. Chaque année, ces personnages amusants et attachants effectuent plus de 100 000 visites auprès d'enfants en Suisse, afin de leur offrir des sourires et des moments de joie.

Spécialement formés pour pratiquer leur art en milieu hospitalier, les docteurs Rêves travaillent en collaboration avec le personnel soignant.

La Fondation Théodora propose six programmes: *Docteur Rêves*, *Opération Rêves* et *Rêves d'urgence* pour les petits patients à l'hôpital; *Monsieur et Madame Rêves* et le *Petit Orchestre des Sens* pour les


enfants en situation de handicap; *Les P'tits Champions* pour les enfants en surpoids suivant un programme thérapeutique.

Trente ans après la création de la Fondation, la deux millionième visite à un enfant hospitalisé a pu être effectuée le 22 novembre 2023.

Derrière ce grand nombre, il y a non seulement d'innombrables rires, bulles de savon et tours de magie, mais également le soutien généreux des partenaires, des donateurs, du personnel hospitalier, des bénévoles et de toutes les personnes qui ont contribué à ce succès.

Swatch Group soutient la Fondation Théodora depuis de nombreuses années.

 www.theodora.ch

 Vous trouverez de plus amples informations sur les activités d'utilité publique de Swatch Group dans le Rapport annuel à la p. 11

GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Swatch Group Far East Procurement Services (FEPS) et Swatch Group Quality Management vérifient régulièrement que les fournisseurs respectent les conditions énoncées ci-avant.

📄 Chapitre «Approvisionnement», p. 109

ÉLÉMENTS D'INFORMATION 2-23, 2-24, 2-26, 408-1, 409-1**Valeurs, principes, normes et règles de conduite**

Swatch Group opère dans le respect des normes juridiques nationales et internationales applicables et pertinentes à son activité. Les standards européens, qui sont parmi les standards internationaux les plus stricts, constituent sa base d'exigences minimales pour ses standards internes. Une politique de tolérance zéro est appliquée en ce qui concerne les violations des droits de l'homme, telles que le travail des enfants et le travail forcé, la corruption ou d'autres actes criminels. Les principes en matière de pratiques commerciales sont définis dans le Code de conduite de Swatch Group. Dans les domaines de la production et des produits durables, de la protection de l'environnement comme de la sécurité et de la santé au travail, Swatch Group s'aligne sur les directives et règlements européens en vigueur, notamment la Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses (RoHS), le Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), et la Directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Swatch Group prend toujours comme référence minimale les réglementations les plus strictes et applique des normes internes qui vont au-delà des réglementations légales.

**GROS PLAN****Décoration d'un carrefour giratoire sur le thème des droits de l'homme à Granges**

Les montres Swatch reprennent la couleur bleue de l'ONU. Un grand chiffre 19 en blanc symbolise d'une part la naissance du Conseil des droits de l'homme le 19 juin 2006, et d'autre part le 19^{ème} des 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la liberté d'expression.

Le monument est entouré d'un anneau en acier inoxydable sur lequel sont fixées des lettres. Elles forment une citation de Nicolas G. Hayek: «Without full Respect for Human Rights, no Freedom, no Democracy, no Liberty and no Peace are possible on our Planet Earth», soit en français «Sans un respect total des droits de l'homme, il n'y a pas de liberté, pas de démocratie, pas d'indépendance et pas de paix possibles sur notre planète Terre».



Droits de l'homme

Swatch Group respecte et promeut la Déclaration universelle des droits de l'homme et adhère aux principes du Pacte mondial des Nations unies. Dans sa sphère d'influence, Swatch Group soutient les valeurs, les libertés et les droits fondamentaux promus par ces textes.

Code de conduite des fournisseurs (SCoC)

Le Code de conduite des fournisseurs s'applique à Swatch Group et à ses filiales, ainsi qu'aux fournisseurs et sous-traitants de Swatch Group et de ses filiales qui fournissent des biens ou des services aux sociétés de Swatch Group.

Le Code s'appuie sur des principes reconnus dans le secteur et au niveau international, tels que la Charte internationale des droits de l'homme des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP), les normes internationales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT), le Code de conduite de l'OIT en matière de sécurité et de santé, les principes directeurs de l'OCDE sur le devoir de diligence pour la promotion de chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, le Code de conduite 2019 du Responsible Jewellery Council, la Chain of Custody 2017 du Responsible Jewellery Council, la norme SA 8000 de Social Accountability International, la norme OHSAS 18001 et la directive anticorruption (ISO 37001).

Le SCoC sera mis à jour périodiquement afin de tenir compte des changements apportés aux lois, aux prescriptions et aux directives de Swatch Group.

📄 Informations sur les audits au chapitre «Audits de fournisseurs», p. 117

En accord avec les dispositions des UNGP, en cas de divergence entre la législation nationale et les normes internationales en matière de droits de l'homme, Swatch Group applique la norme la plus stricte. Par ailleurs, si la législation nationale et les normes strictes de Swatch Group en matière d'environnement, de santé et de sécurité divergent, Swatch Group se base sur la norme la plus élevée. En cas de contradiction entre le droit national et les normes strictes de Swatch Group, Swatch Group respecte le droit national tout en s'efforçant de se conformer à la norme la plus stricte.

Pour protéger les groupes de population particulièrement vulnérables, le Code de conduite comprend des chapitres sur la lutte contre la discrimination, la protection contre le harcèlement et la maltraitance, la prévention du travail involontaire et du travail forcé, la prévention du travail des enfants et les droits des peuples indigènes.

Le Code de conduite est mis en ligne à la disposition de l'ensemble des collaborateurs. Les responsables de la durabilité sont chargés d'informer et de former les collaborateurs des différentes sociétés. Tous les services d'achat ont été formés en 2022 et sont responsables de l'information et du respect du SCoC dans la chaîne d'approvisionnement.




DEPUIS 1994 DÉJÀ, LE PRINCIPLE DE PRÉCAUTION EST ANCRÉ DANS LES DIRECTIVES INTERNES.



GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Les violations du SCoC peuvent être signalées à l'adresse e-mail notée dans le document. Ceux-ci sont ensuite pris en charge par les services internes compétents.

Le Code de conduite a été approuvé par la Direction générale de Swatch Group.

 Vous trouverez de plus amples informations dans le Code de conduite des fournisseurs sur le site Web de Swatch Group: [Code de conduite des fournisseurs de Swatch Group](#)

Gestion des risques et principe de précaution

Le Risk Management est coordonné par Swatch Group Corporate Risk Team, qui est directement rattaché au CFO. Le Corporate Risk Team est responsable de la sécurité physique dans le monde entier ainsi que de la gestion et de la mise en œuvre des programmes d'assurance nationaux et internationaux. Les risques opérationnels sont analysés chaque année et la couverture d'assurance ou d'autres mesures correctives sont mises à jour ou redéfinies.

Le Corporate Risk Management vise à identifier, analyser et répertorier sur une base continue les risques pour l'environnement, la sécurité et la santé au travail, de manière à promouvoir la détection précoce des risques et la mise en place de mesures de prévention ciblées. Depuis 1994 déjà, le principe de précaution est ancré dans les directives internes.

Le Business Continuity Management est au cœur du dispositif de gestion des risques. Des experts identifient les unités opérationnelles critiques pour l'entreprise et leurs relations, déterminent les risques principaux auxquels elles sont exposées

GROS PLAN

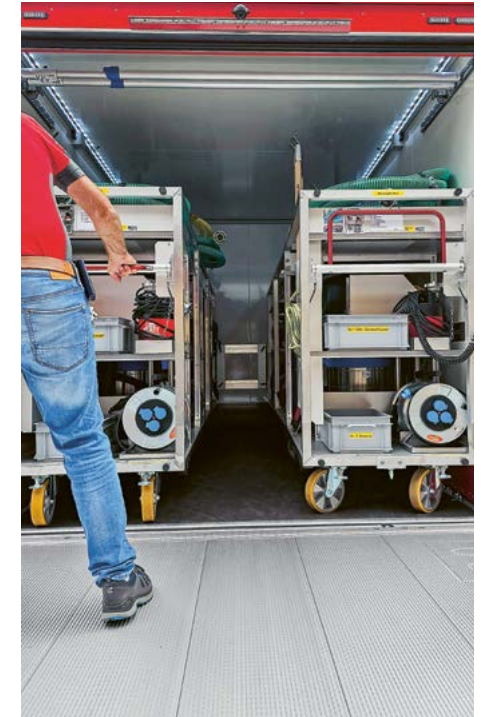
Sapeurs-pompiers d'entreprise

Depuis les années 50, la filiale ETA de Granges possède son propre corps de pompiers, composé actuellement de 48 membres bénévoles.

Après avoir intégré l'équipe, chaque pompier suit une formation sous la supervision de l'assurance bâtiment du canton de Soleure et effectue environ 15 à 20 exercices.

L'équipe de pompiers dispose d'un véhicule de direction des interventions, d'un camion-citerne et de trois véhicules de transport de personnes avec équipement de protection respiratoire.

Un véhicule modulaire avec six modules a été nouvellement acquis en 2023. Il facilite le travail des pompiers d'entreprise dans le domaine de la lutte contre les inondations, les hydrocarbures et les produits chimiques.




En raison des incertitudes liées à la pénurie d'électricité, les pompiers ont également été équipés d'un module comprenant divers générateurs de secours et du matériel d'éclairage.



GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

(p. ex. cyberrique, incendie, inondation, accident chimique, interruption de la production) et définissent des mesures à même d'assurer la continuité des opérations. La prévention et les dispositifs d'urgence y ont la priorité. La politique d'indépendance de Swatch Group constitue un élément essentiel de sa gestion des risques. Par conséquent, l'entreprise gère les relations qu'elle entretient avec ses fournisseurs, partenaires commerciaux et prestataires de services financiers de manière qu'elles ne deviennent pas des relations de dépendance. Le maintien d'un stock suffisant, le développement et la modernisation des capacités de production, l'identification de solutions d'approvisionnement alternatives, les acquisitions stratégiques et le maintien d'un niveau élevé de capitaux propres sont autant de mesures qui y concourent.

 Vous trouverez de plus amples informations dans le chapitre «Opportunités et risques liés au climat», p. 43

Sécurité de l'information et protection des données

La sécurité de l'information et la protection des données de l'entreprise garantissent le plus haut niveau possible de sécurité des données et des systèmes informatiques dans l'ensemble du réseau de Swatch Group. La sécurité informatique est adaptée en permanence à la pointe de la technologie. Pour ce faire, les cybermenaces et les évolutions technologiques sont analysées en continu et les éventuelles mesures nécessaires sont immédiatement mises en œuvre. En plus de ces mesures axées sur la technologie, une culture de la sécurité de l'information est promue à tous les niveaux au sein de l'entreprise par divers canaux, dont des formations en ligne, disponibles en 13 langues différentes, et des ateliers spécifiques. Cette approche combinant formation

des utilisateurs et moyens technologiques de sécurité de l'information contribue à renforcer la sécurité informatique.

La protection des données est une priorité absolue, c'est pourquoi Swatch Group dispose de plusieurs centres de données protégés par différents niveaux de sécurité et par des mesures de sécurité informatique de la technologie la plus récente. Les unités bénéficient ainsi d'un environnement opérationnel sûr, y compris sur le plan de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité des données, ainsi que de la sécurité des systèmes informatiques associés.

Swatch Group passe en revue en permanence ses mesures de sécurité de l'information afin de se conformer pleinement aux réglementations en vigueur et aux cadres juridiques des pays dans lesquels l'entreprise opère.

Politique de protection de la propriété intellectuelle et de lutte contre la contrefaçon

Les produits de Swatch Group ont une très forte identité, unique en son genre. Conçus et fabriqués avec le plus grand soin, ils sont porteurs du savoir-faire de différents corps de métier, de l'horloger au designer. Grâce aux technologies de pointe utilisées, à une fabrication précise et à un service clientèle professionnel et rapide, les marques garantissent une valeur durable à leurs produits. Cependant, victimes de leur succès, les marques sont également exposées à des risques de contrefaçon. L'industrie de l'horlogerie et de la bijouterie est particulièrement touchée par ce phénomène et se place en tête des produits les plus saisis en valeur et en cinquième position concernant le nombre de pièces, selon les autorités douanières.

GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Selon un rapport de l'OCDE¹ publié en 2021, le préjudice ne se limite pas à l'atteinte à la réputation des sociétés suisses, il est également de nature économique puisque ces dernières se voient privées de près de 4.5 milliards de francs suisses de chiffre d'affaires par an. Les secteurs les plus touchés sont l'horlogerie et la bijouterie, qui subissent un préjudice d'environ 2 milliards de francs suisses par an. Selon l'OCDE, sans ce phénomène de la contrefaçon, les entreprises suisses auraient pu offrir plus de 10 000 emplois supplémentaires en 2018. La contrefaçon coûte également à l'Etat, qui, selon les estimations des auteurs de l'étude, a perdu près de 160 millions de francs suisses de recettes fiscales et douanières en 2018.

Un des dangers de la contrefaçon réside également dans le fait que ces produits peuvent aussi contenir des matériaux ou des composants qui ne répondent pas aux exigences de sécurité et sont donc susceptibles de constituer un risque pour la santé et la sécurité des consommateurs.

Le développement rapide du commerce électronique facilite les achats en ligne par les consommateurs, qui sont donc exposés à un risque accru de tomber sur des produits contrefaits sur Internet, car difficiles à distinguer des produits originaux. Les pratiques criminelles touchent également le service à la clientèle.

Sur Internet, les infractions à la propriété intellectuelle ou les actes de tromperie intentés au préjudice des consommateurs sont la plupart du temps sans grand risque pour leurs

auteurs. L'anonymat des auteurs, la simplicité des paiements internationaux, les faibles coûts d'expédition, la multiplicité des canaux de distribution et l'absence de sanctions internationales sont autant d'obstacles à la dénonciation ou aux poursuites. En conséquence, la vente en ligne de produits contrefaits ayant désormais atteint des niveaux industriels, Swatch Group a pris depuis de nombreuses années des mesures spécifiques pour lutter contre ce phénomène sur Internet. Face à son ampleur, il est nécessaire de se doter de nouveaux outils pour traiter ce problème spécifique, notamment au moyen d'une approche et d'une compréhension globales du phénomène. Pour éviter la contrefaçon de produits, il convient de réduire la visibilité de l'offre afin de diminuer la demande.

Comme les contrefacteurs sont également passés à la vente omnicanale, nous avons étendu la surveillance aux réseaux sociaux, aux applications de vente et aux nouveaux développements technologiques tels que les cadrans virtuels à télécharger.

Afin de préserver la valeur intrinsèque de ses produits (montres terminées, mouvements, produits semi-finis ou composants), Swatch Group maintient une protection technique et intellectuelle à tous les niveaux, notamment en protégeant ses innovations techniques au moyen de brevets et en valorisant ses acquis technologiques en protégeant ses marques, ses dessins et ses modèles ou les droits d'auteur et en défendant chacun de ces droits. Toute violation de la propriété intellectuelle ou du savoir-faire des sociétés de Swatch Group est immédiatement sanctionnée par la loi et

1. OCDE: www.ige.ch/fr/propriete-intellectuelle/contrefacon-et-piraterie/etudes



GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

nous engageons une lutte sans merci contre le phénomène de la contrefaçon et du piratage des produits et services. Pour ce faire, Swatch Group travaille également en étroite collaboration avec la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH), ainsi qu'avec les autorités douanières et de police et d'autres autorités pénales et administratives des différents pays dans lesquels l'entreprise opère, tout comme au niveau international, notamment avec Europol.

ÉLÉMENTS D'INFORMATION GRI 205-2, 205-3**Lutte contre la corruption**

Swatch Group applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et d'autres actes de nature criminelle.

Le Manuel du personnel ainsi que le Code de conduite et le Code de conduite des fournisseurs présentent des lignes directrices claires sur la façon de réagir face à la corruption. Que ce soit sur internet, sur l'Intranet, ou sous une autre forme, ces documents sont à disposition de l'ensemble des collaborateurs et, selon les besoins, des fournisseurs, partenaires d'affaires et autres parties intéressées. Des audits permettent de vérifier le respect de ces directives.

 Vous trouverez de plus amples informations sur les audits auprès des fournisseurs au chapitre «Approvisionnement», p. 109

Au moment de la rédaction, Swatch Group n'a pas connaissance de cas de corruption au sens de l'acceptation ou de l'octroi d'avantages illicites (par pots-de-vin, fraude, extorsion, entente frauduleuse, blanchiment d'argent, etc.) survenus au cours de la période sous revue.

ÉLÉMENT D'INFORMATION GRI 2-27**Conformité**

Au moment de la rédaction, Swatch Group n'a pas connaissance d'infractions importantes à des lois et règlements survenues au cours de la période sous revue et ayant entraîné des sanctions et amendes administratives ou judiciaires.

**ÉLÉMENT D'INFORMATION 201-2**

OPPORTUNITÉS ET RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Les risques liés au climat décrivent les risques que le changement climatique fait peser sur Swatch Group. Les risques liés au climat peuvent survenir soit à la suite d'un changement des conditions climatiques (risques physiques), soit à la suite d'efforts visant à atténuer le changement climatique (risques de transition). Les opportunités liées au climat décrivent les possibilités qui peuvent résulter de l'évolution des conditions climatiques pour Swatch Group.

Éléments d'information GRI 3-3-a, 3-3-b Impacts positifs et négatifs (inside-out)	Opportunités et risques (outside-in)	Éléments d'information GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f Mesures	Indicateurs	Mesures et objectifs
En surveillant et en gérant activement ces risques et ces opportunités, Swatch Group contribue à la prévention et à l'atténuation des risques liés au climat ainsi qu'à la promotion des opportunités liées au climat.	<p>Sélection de risques et d'opportunités liés au climat:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coûts plus élevés de l'énergie et des matières premières. - Déplacement de l'offre et de la demande vers des produits durables. <p>Augmentation des risques physiques tels que les conditions météorologiques extrêmes et les conséquences qui en découlent (dommages aux infrastructures, interruption de la logistique, etc.).</p>	Les risques et opportunités liés au climat à court, moyen et long terme qui sont pertinents pour Swatch Group sont d'abord identifiés, puis des stratégies correspondantes sont définies et des mesures sont prises. Les risques physiques sont couverts par différentes assurances. Ils sont régulièrement revus et adaptés en fonction des dernières connaissances. Les opportunités et les risques transitoires sont pris en compte dans la planification stratégique.	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts des assurances contre les risques physiques - Nombre de sinistres - Chiffre d'affaires des produits durables - Intensité d'émissions 	Indicateurs uniquement



OPPORTUNITÉS ET RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Gouvernance

L'équipe de durabilité et les responsables de la durabilité sont chargés d'évaluer et de gérer les opportunités et les risques liés au climat et d'attirer l'attention du Sustainability Steering Committee sur ces risques.

Les risques et les opportunités liés au climat sont examinés et approuvés par le Sustainability Steering Committee, qui se compose de représentants de la direction du Groupe. Le concept de durabilité de l'entreprise est approuvé par le Conseil d'administration, qui en assume la responsabilité globale.

L'équipe de durabilité et le Sustainability Steering Committee se réunissent au moins six fois par an pour discuter des questions ESG, y compris les opportunités et les risques liés au climat.

Depuis 2023, une évaluation ESG est réalisée pour toutes les demandes d'investissement supérieures à 50 000 francs suisses. Les demandes d'investissement sont rejetées si elles sont contraires à la stratégie ou si elles impliquent une augmentation significative des risques liés au climat.

Stratégie

Swatch Group doit faire face à des risques de transition à court et moyen terme (0 à 5 ans, 5 à 15 ans). Ces risques peuvent varier considérablement en fonction de la mise en œuvre de l'accord de Paris par les pays. Le passage peut entraîner une augmentation des coûts dans les domaines de l'exploitation et de l'approvisionnement. A long terme (plus de 15 ans), les risques physiques pourraient constituer une menace plus importante pour l'approvisionnement en matières premières.

Grâce à une vaste verticalisation, à un positionnement fort en matière de recherche et développement, à une chaîne d'approvisionnement principalement située en Suisse et à son approche de gestion des risques liés au climat, Swatch Group est bien placé pour s'adapter à différents scénarios liés au climat, y compris le scénario de 2 °C, en plus du scénario de base de 1,5 °C.

OPPORTUNITÉS ET RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Conséquences des changements et stratégies de limitation des risques

Risques transitoires	Horizon temporel	Impacts (sans limitation des risques)	Stratégies de limitation	Opportunités
Prescriptions actuelles et futures	Court terme	Accès au marché, amendes éventuelles.	Collaboration avec des experts externes pour analyser et mettre en œuvre les futures modifications des prescriptions (p. ex. TCFD).	
Droit et politique Hausse des taxes sur le CO ₂ et mesures visant à limiter les activités à forte intensité de CO ₂	Court terme	Augmentation des coûts énergétiques et logistiques.	Transition vers des énergies renouvelables. Amélioration de l'efficacité énergétique. Investissements dans la production d'énergie propre. Maintien d'une part élevée de la fabrication en Suisse.	Continuer à augmenter l'indépendance, le Swissness gagne en importance.
	Court à moyen terme	Ruptures de la chaîne d'approvisionnement, augmentation des coûts des matériaux.	Maintien d'un niveau de stock élevé afin d'éviter les ruptures.	Augmenter le taux de recyclage. Utiliser des matériaux recyclés.
	Court à moyen terme	Augmentation des coûts des matériaux d'emballage.	Passage à des matériaux émettant peu de CO ₂ .	Réduire les coûts en diminuant la taille des emballages et en utilisant des matériaux moins chers.
Technologie Développement de nouvelles technologies pour une économie générant moins de CO ₂	Moyen terme	Amortissement d'actifs, investissements dans des technologies à faibles émissions pour respecter les prescriptions du marché.	Spécialistes internes pour travailler sur les économies d'énergie (équipe énergie). Passage à des technologies à faibles émissions.	Passer à des technologies produisant peu d'émissions et efficaces sur le plan énergétique.
Marché et réputation Modification de l'offre et de la demande, les consommateurs préférant des alternatives durables	Court à moyen terme	Perte de chiffre d'affaires ou opportunités de croissance manquées.	Sélection de fournisseurs émettant peu de CO ₂ . Investissement dans des matériaux émettant peu de CO ₂ . Renforcement de l'engagement climatique grâce à des objectifs climatiques. Publication d'un Rapport annuel sur la durabilité pour les trois Scopes, avec une stratégie climatique.	Innovation grâce à des matériaux émettant peu de CO ₂ . Atteindre un groupe cible plus jeune et plus soucieux de l'environnement en commercialisant des produits émettant peu de CO ₂ et en utilisant des matériaux recyclés. Se positionner comme leader en matière d'ESG (réputation).
	Court à moyen terme	Augmentation des coûts de décarbonisation en raison de la forte demande de crédits carbone.	Hierarchisation des réductions d'émissions.	Investir dans des activités donnant droit à des crédits carbone (p. ex. production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, forêts, capture du CO ₂ , etc).

OPPORTUNITÉS ET RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Influence des risques physiques et stratégies de limitation des risques

Risques aigus	Horizon temporel	Impacts (sans limitation des risques)	Stratégies de limitation	Opportunités
Inondations, grêle et fortes pluies	Long terme	Interruptions de la logistique et de la production en raison d'infrastructures endommagées (routes, rails, ponts). Inondation locale de bâtiments et coupures de courant locales.	Intégration des prévisions météorologiques ou des alertes d'intempéries dans la gestion des risques. Préparation aux événements en fonction des dangers locaux. Augmentation de l'autonomie énergétique.	L'augmentation de l'autonomie énergétique crée un avantage concurrentiel.
Canicules, périodes de sécheresse et incendies de forêt	Long terme	Sollicitation accrue de l'infrastructure (asphalte, environnement, rails). Pas ou moins de transports par voie d'eau (augmentation des prix en raison d'alternatives de transport plus coûteuses).	Intégration de la surveillance du marché et de l'évaluation globale des risques climatiques dans la gestion des risques.	Avantage concurrentiel grâce à la production locale.
	Moyen à long terme	Sollicitation accrue de l'infrastructure des bâtiments (refroidissement, durée de vie des installations extérieures, dilatation, effets de condensation, humidité de l'air). Baisse du niveau de la nappe phréatique entraînant des dommages aux bâtiments.	Formation de collaborateurs techniques et de gestionnaires des bâtiments.	Le renouvellement accéléré des bâtiments entraîne une baisse des coûts.
	Moyen à long terme	Remise en question de l'approvisionnement en électricité par les centrales hydroélectriques. Risque pour la sécurité des centrales nucléaires (refroidissement, absence d'eau et température trop élevée des eaux). Lorsque les centrales électriques tombent en panne, cela entraîne des variations de puissance sur le réseau et des coupures de courant.	Augmentation de l'autonomie énergétique.	L'augmentation de l'autonomie énergétique crée un avantage concurrentiel.
	Moyen à long terme	Limitations de la consommation d'eau.	Utilisation d'eau de pluie et de l'eau en boucle fermée.	L'augmentation de l'indépendance vis-à-vis de l'approvisionnement en eau externe crée un avantage concurrentiel.



OPPORTUNITÉS ET RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Risques aigus	Horizon temporel	Impacts (sans limitation des risques)	Stratégies de limitation	Opportunités
Maladies, pandémies	Long terme	Augmentation des maladies transmissibles et vulnérabilité face à celles-ci en raison de l'affaiblissement de l'immunité de base (problèmes alimentaires, de qualité de l'eau potable, stress).	Développement d'idées pour améliorer la protection de la santé des collaborateurs.	La santé des collaborateurs gagne en importance. Moins d'heures d'absence.
Pertes de récoltes et manque d'eau potable	Long terme	Focalisation des consommateurs sur les produits de première nécessité (essentiels à la survie), augmentation des flux migratoires et des conflits mondiaux. Influence sur les matières premières. Pression sur les matières premières agricoles pour l'industrie.	Contrôle de la gestion des stocks et des contrats avec les fournisseurs (garanties, prix, options de substitution).	

Gestion des risques

Une évaluation de l'importance des enjeux par rapport au climat a été réalisée. Ont été évalués, pour chaque thème, le degré de préoccupation de la partie prenante concernée et l'impact potentiel sur l'activité. L'analyse de l'importance des enjeux par rapport au climat doit être reconduite régulièrement.

A l'échelle de Swatch Group, l'équipe de durabilité et l'équipe de gestion de l'énergie procèdent à une évaluation top-down des risques liés au climat afin d'obtenir une bonne vue d'ensemble des principaux risques auxquels l'entreprise est confrontée.

Parallèlement, il est procédé à une évaluation bottom-up regroupant les résultats d'évaluation des sites de production de montres, de bijoux et de composants électroniques ainsi que du réseau mondial de centres de distribution et de service.

Des stratégies de limitation des risques sont définies pour chaque risque lié au climat et des mesures correctives sont prises afin de restreindre l'exposition aux risques liés au climat. Comme décrit dans le chapitre «Approvisionnement», Swatch Group a déjà mis en œuvre diverses stratégies visant à réduire les risques liés aux activités des fournisseurs en rapport avec la durabilité.



OPPORTUNITÉS ET RISQUES LIÉS AU CLIMAT

L'équipe en charge de la durabilité et l'équipe de gestion des risques définissent, évaluent et gèrent les risques liés au climat. En cas de risques accrus, le Sustainability Steering Committee informe la Direction générale. Le cas échéant, les polices d'assurance sont mises à jour afin de tenir compte des risques correspondants, notamment au niveau des risques physiques qui ont été déterminés.

Indicateurs de mesure et objectifs

Swatch Group dispose d'indicateurs d'émissions pour le Scope 1, le Scope 2 et le Scope 3, ainsi que d'indicateurs pour la consommation d'énergie et de chaleur, l'énergie produite par l'entreprise, la consommation d'eau, les émissions de composés organiques volatils (COV) et les déchets.

 Vous trouverez les résultats dans le chapitre «Environnement», p. 57

Swatch Group veut atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 dans le Scope 1 et le Scope 2 et s'est fixé comme objectif intermédiaire pour le Scope 1 et le Scope 2 de réduire ses émissions de CO₂ de 50% d'ici 2030 et de 90% d'ici 2040 par rapport à 2021.

Swatch Group entend en outre réduire sa consommation d'eau et limiter les prélèvements d'eau, en particulier dans les régions touchées par la pénurie d'eau (pour plus d'informations, voir le chapitre «Environnement», section «Eau»).



DEPUIS 2023, UNE
ÉVALUATION ESG EST
RÉALISÉE POUR TOUTES
LES DEMANDES
D'INVESTISSEMENT
SUPÉRIEURES À
50 000 FRANCS SUISSES.





PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

La performance économique, et donc la création de valeur pour toutes les parties prenantes, sont un composant crucial du modèle d'affaires de Swatch Group. La politique fiscale d'un Etat est d'une importance capitale et garantit la stabilité macroéconomique.

Éléments d'information GRI 3-3-a, 3-3-b Impacts positifs et négatifs (inside-out)

La performance économique de Swatch Group est réinjectée dans la société sous forme de salaires et d'impôts, entre autres. Les recettes fiscales jouent un rôle crucial dans la réalisation des ODD et constituent un mécanisme clé par lequel Swatch Group contribue à l'économie des pays dans lesquels il opère.

En outre, les revenus de Swatch Group sont affectés à la recherche et au développement, à la formation, aux fournisseurs locaux, au sponsoring et aux activités philanthropiques du Groupe. L'influence positive sur l'environnement, le social et l'économie d'un modèle d'affaires conçu pour un succès durable et à long terme est donc très variée.

Opportunités et risques (outside-in)

En raison de la diversité et de la globalité de ses activités, le Groupe est soumis à différents risques financiers tels que les risques de change, de marché, de crédit et de liquidité. (Gestion des risques financiers, voir page 157 dans le Rapport annuel).

Il existe une plus grande demande pour les produits de Swatch Group dans les pays où la performance économique est plus élevée. La stabilité macroéconomique des Etats dans lesquels Swatch Group est actif est une condition préalable aux investissements à long terme.

Éléments d'information GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f Mesures

La gestion des risques financiers se concentre sur l'identification et l'analyse des risques de change afin de minimiser leur impact sur les résultats du Groupe. (Gestion des risques financiers, voir page 157 dans le Rapport annuel).

Swatch Group renonce aux pratiques et structures fiscales agressives et paie des impôts en fonction de la valeur ajoutée. Dans le cadre de son reporting pays par pays, Swatch Group déclare ses charges fiscales par pays à l'Administration fédérale des contributions.

Indicateurs

- Chiffre d'affaires net
- Coûts d'exploitation
- Salaires et prestations pour les employés
- Versements aux bailleurs de fonds (intérêts et dividendes)
- Impôts
- Valeur économique mise en réserve
- Volatilité des taux de change

Mesures et objectifs

Chiffres clés, voir page 50.
Les objectifs de chiffre d'affaires sont définis au niveau des sociétés et sont confidentiels.

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

La garantie du succès économique à long terme de Swatch Group est la condition préalable à sa création de valeur durable en faveur de la société et de l'environnement. Cependant, ses activités génèrent également un impact économique significatif dont profitent de nombreuses parties prenantes.

ÉLÉMENT D'INFORMATION 201-1**Valeur économique directe générée et distribuée**

(en mio CHF)

	2023	Proportion
Chiffre d'affaires net	7 888	100%
Coûts d'exploitation	-4 147	53%
Salaires et prestations pour les employés	-2 550	32%
Versements aux bailleurs de fonds (intérêts et dividendes)	-332	4%
Impôts sur le bénéfice	-262	3%
Valeur économique mise en réserve	597	8%

ÉLÉMENTS D'INFORMATION 207-1, 207-2, 207-3**Stratégie fiscale de Swatch Group**

Swatch Group est une entreprise multinationale, possédant des filiales propres dans plus de 30 pays.

Swatch Group poursuit en bonne et due forme une stratégie fiscale et douanière responsable. L'entreprise considère le respect effectif et efficace des règles fiscales et douanières comme un objectif essentiel et consacre d'importantes

ressources pour s'assurer que ses affaires fiscales et douanières sont correctement gérées, transparentes et durables.

Swatch Group adhère aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales dans le cadre suivant: «Le respect des règles fiscales comprend des mesures telles que la communication d'informations légales à jour aux autorités compétentes afin de leur permettre d'établir correctement les impôts dus en fonction de l'activité commerciale, ainsi que le respect du principe de pleine concurrence lors de la détermination des prix de transfert.»¹

La stratégie fiscale de l'entreprise garantit le respect par l'ensemble de l'organisation des lois et réglementations fiscales et douanières des pays dans lesquels elle opère, conformément aux priorités stratégiques suivantes:

- Respect des lois fiscales et douanières, des obligations de déclaration, de rapport et de paiement, y compris la comptabilisation correcte des taxes et des droits de douane.
- Respect et amélioration permanente des principes de gouvernance, de soin et de diligence en matière de procédures fiscales et douanières.
- Gestion des coûts fiscaux et douaniers et contrôle des risques associés en sollicitant l'avis de l'équipe fiscale mondiale et de conseillers externes dans les domaines présentant une complexité ou une incertitude particulière.
- Mise à disposition en temps utile d'informations transparentes aux autorités compétentes.
- Maintien d'une équipe responsable d'experts de la fiscalité et des douanes dans tous les pays où le Groupe exerce des activités opérationnelles.

1. [OECD Guidelines for Multinational Enterprises on Responsible Business Conduct](#)



PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

La stratégie fiscale et les questions relatives à la fiscalité sont discutées, examinées et approuvées au niveau de la Direction générale.

Gestion des risques en matière fiscale

Afin de garantir la conformité et de minimiser les risques associés, l'entreprise a mis en place des processus et des contrôles fiscaux et douaniers solides. Les questions fiscales sont très complexes dans chaque pays dans de nombreux domaines fonctionnels et techniques. En conséquence, les filiales consolidées de Swatch Group surveillent, adaptent et améliorent en permanence, avec l'aide d'experts fiscaux, leurs processus de conformité fiscale et douanière afin d'éviter d'éventuelles erreurs ou omissions.

Les filiales de Swatch Group ont des responsabilités clairement définies pour leurs affaires fiscales, qui garantissent la déclaration des risques fiscaux et l'escalade des questions fiscales au niveau approprié. Les filiales consolidées de Swatch Group ont une faible tolérance au risque fiscal et travaillent proactivement avec des experts fiscaux afin d'établir avec certitude leur position fiscale.

Planification fiscale

La planification fiscale vise à répondre aux besoins commerciaux de l'entreprise en veillant à ce que les activités effectuées dans chaque unité soient en pleine conformité avec les lois et réglementations en vigueur. La fonction fiscale intervient donc dans les processus de décision commerciaux et fournit une contribution adéquate aux affaires de manière à comprendre clairement les répercussions fiscales de chacune des décisions prises. Swatch Group n'adhère pas à une planification fiscale agressive ou d'une structuration fiscale dénuée de finalité commerciale ou de teneur économique.

Relations avec les autorités fiscales

Swatch Group s'engage à entretenir des rapports transparents avec les autorités compétentes, encourage un dialogue ouvert sur une base opportune et s'efforce de répondre en temps utile à toutes les exigences et demandes d'information des autorités. L'entreprise peut être amenée à solliciter auprès des autorités fiscales et douanières compétentes une autorisation préalable pour certaines transactions en cas d'incertitudes importantes et/ou lorsque la transaction est d'un montant élevé. En cas de contrôle fiscal, elle s'efforce de parvenir à un accord chaque fois que cela est possible et envisage le contentieux uniquement en dernier recours.

**ÉLÉMENT D'INFORMATION 203-2**

INNOVATION

L'engagement en faveur de la durabilité ne se limite pas à l'activité commerciale directe.

Swatch Group exerce également une influence sur l'environnement, le social et l'économie grâce à ses propres innovations et au soutien d'initiatives et d'organisations.

Éléments d'information GRI 3-3-a, 3-3-b
Impacts positifs et négatifs (inside-out)

Des innovations, par exemple dans le domaine des circuits intégrés à très faible consommation, permettent de créer des applications nécessitant un minimum d'énergie. Cela a un impact positif sur la consommation d'énergie d'un grand nombre de produits et permet de développer de nouveaux modèles commerciaux.

De plus, avec Belenos, Swatch Group est fortement engagé dans le domaine de la technologie des batteries pour l'électromobilité.

Opportunités et risques (outside-in)

Les innovations dans d'autres secteurs / domaines peuvent influencer le modèle d'affaires de Swatch Group. Que ce soit par de nouveaux produits concurrents (risques) ou par de nouveaux débouchés (opportunités).

Éléments d'information GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f
Mesures

Les investissements dans la recherche et le développement encouragent l'innovation. Une grande partie des dépenses de recherche et développement sont en outre liées au développement durable, comme le passage à des matériaux plus durables ou la réduction de la consommation d'énergie des produits électroniques.

Swatch Group collabore également avec différents centres de recherche et universités.

Indicateurs

- Nombre de brevets
- Dépenses de R&D

Mesures et objectifs

Indicateurs uniquement



INNOVATION

Brevets

En 2023, Swatch Group a déposé un total de 188 brevets, dont 171 dans le domaine des montres et 17 dans les domaines de l'électronique, des sources d'énergie, du chronométrage général et autres. Au total, Swatch Group compte environ 20 000 brevets et demandes de brevets actifs, répartis en près de 3 000 familles de brevets différentes.

Répartition par âge de nos familles de brevets

0-5 ans	6-10 ans	11-20 ans
32%	34%	34%

La protection des innovations de Swatch Group est assurée par ses conseils en brevets internes, ICB Ingénieurs Conseils en Brevets. ICB protège et défend les valeurs technologiques des entreprises ainsi que des différentes unités de recherche et développement de Swatch Group. ICB dépose directement de nouvelles demandes de brevet auprès de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle en Suisse et de l'Office européen des brevets, et s'appuie sur un réseau mondial de cabinets spécialisés pour les dépôts dans d'autres pays. La contribution d'ICB permet une protection efficace des développements grâce à des synergies efficaces entre les conseils en brevets et les équipes de recherche au sein de Swatch Group.

Brevets en rapport avec l'environnement

Les axes de développement et de recherche de Swatch Group sont, entre autres, les suivants:

- Amélioration de la performance des mouvements de montres.
- Meilleure qualité permettant une plus longue durée de vie des produits.
- Réduction de la consommation d'énergie des mouvements à quartz.
- Augmentation de la durée de fonctionnement / de la réserve de marche.
- Diminution des pertes de puissance ou d'énergie dans les mouvements mécaniques.
- Remplacement de matériaux toxiques par des alternatives moins toxiques ou neutres pour l'environnement / la population.

Au moins 30% des dépenses de recherche et développement et des nouveaux brevets peuvent être considérés comme liés à l'environnement (innovations dans les domaines de la production d'énergie renouvelable, de l'efficacité énergétique, de la gestion environnementale et des technologies de réduction des émissions).

Exemples de l'année 2023:

- Dispositif de conditionnement d'un lubrifiant pour pièces d'horlogerie: permet de limiter fortement le gaspillage de lubrifiant lors de travaux de SAV ou équivalent.
- Substrat comprenant une surface recouverte d'un agent épilame et procédé d'épilame d'un tel substrat.



INNOVATION

Recherche et développement

Swatch Group investit chaque année dans la recherche et le développement afin de rester innovant à long terme. En 2023, les coûts de R&D directement mesurables s'élevaient à 275 millions de francs suisses, ce qui représente 3,5% du chiffre d'affaires.

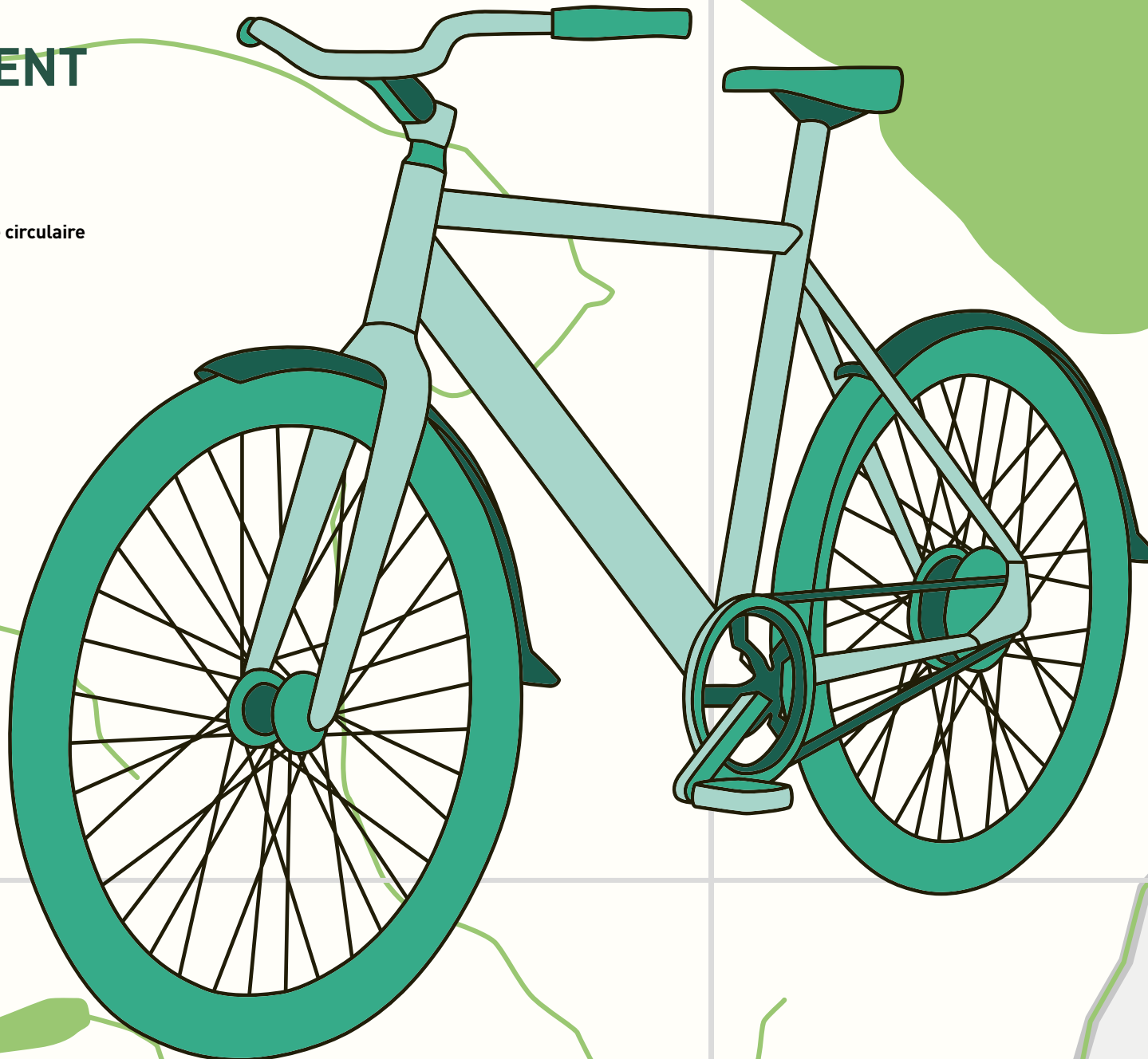
Recherche et développement liés à l'environnement

Une grande partie des coûts de R&D sont directement ou indirectement liés aux efforts de durabilité – par exemple, le développement de nouveaux matériaux tels que les matériaux et les matières biosourcés, les mouvements de montres à longue durée de vie ou les micropuces à très faible consommation d'énergie. Dans ces domaines, il n'est pas toujours possible de distinguer et de comptabiliser clairement la part des dépenses de recherche et de développement consacrée aux thèmes liés à l'environnement du développement de produits. Sur la base de l'évaluation des brevets, au moins 30% des coûts de R&D peuvent être définis comme étant liés à l'environnement. Pour l'exercice sous revue, cela correspond à une valeur de 83 millions de francs suisses.



ENVIRONNEMENT

- 56 Introduction
- 57 Energie et émissions
- 73 Conception de produits et économie circulaire
- 82 Eau
- 85 Biodiversité






INTRODUCTION

Protéger l'environnement est un principe fermement ancré chez Swatch Group. Chaque employée, chaque employé le vit, le défend et le met en œuvre. Ce principe guide l'ensemble de l'activité tout au long de la chaîne de création de valeur, de la conception et de la production jusqu'au recyclage des produits. Les marques développent de nouveaux produits pour lesquels elles font appel, autant que possible, à des matériaux toujours mieux recyclés et toujours plus recyclables, biosourcés et compostables. Des analyses du cycle de vie (ACV) permettent d'encore mieux identifier l'impact sur l'environnement, de le réduire, et ainsi de réaliser la stratégie de conception de produits durables.

 Vous trouverez de plus amples informations sur les ACV à la p. 33

De plus, des mesures visant à diminuer la consommation d'énergie et de ressources sont mises en œuvre, que ce soit par le biais d'installations de production munies de systèmes de gestion intelligente de l'énergie ou par l'optimisation énergétique, l'isolation thermique et la performance écologique de nos infrastructures et de nos sites de production. Lors de la construction de nouveaux sites ou de rénovations, les technologies et les matériaux les plus avancés sont utilisés afin d'améliorer au maximum le bilan écologique et énergétique, ce qui a amené à nouveau une contribution très positive en la matière durant l'exercice sous revue.

L'acquisition des données fait l'objet d'améliorations constantes, tant au niveau de la qualité des méthodes de collecte que des nouveaux indicateurs. Il convient toutefois de noter que pour de nombreux indicateurs, les entités définissent elles-mêmes, en raison de leur diversité, leurs objectifs et mesures, qui ne sont pas présentés ici de manière consolidée.

 Vous trouverez de plus amples informations sur la collecte des données dans le chapitre «Annexe», p. 129



ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

Production, approvisionnement et distribution:

l'énergie est nécessaire au fonctionnement des bâtiments et des installations. S'y ajoutent les émissions indirectes (Scope 3) des fournisseurs, des transports, des matières premières, etc.

Utilisation des produits:

l'utilisation des produits de Swatch Group entraîne de très faibles émissions de gaz à effet de serre; ainsi, les montres mécaniques sont alimentées par l'énergie cinétique, les montres à quartz par des cellules solaires ou par des piles qu'il fabrique lui-même à partir d'électricité renouvelable.

Éléments d'information GRI 3-3-a, 3-3-b Impacts positifs et négatifs (inside-out)

Selon le type de source d'énergie, la consommation électrique a un impact négatif sur l'environnement, notamment en raison des émissions de GES et de l'impact négatif sur le changement climatique qui en découle.

Swatch Group a un impact positif, notamment par le biais d'EM Microelectronic. La conception et la production de circuits intégrés à très faible consommation permettent d'améliorer l'efficacité énergétique des produits électroniques.

Opportunités et risques (outside-in)

Swatch Group doit faire face à des risques de transition à court et moyen terme. Ces risques peuvent varier considérablement en fonction de la mise en œuvre de l'accord de Paris par les pays. Le passage peut entraîner une augmentation des coûts dans les domaines de l'exploitation et de l'approvisionnement. Les risques physiques pourraient constituer une menace plus importante pour l'approvisionnement en matières premières à long terme.

Les changements dans l'offre et la demande, les consommateurs préférant des alternatives durables, peuvent être considérés à la fois comme une opportunité et un risque.

Éléments d'information GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f Mesures

Swatch Group veut réduire les émissions des Scopes 1 et 2 à zéro d'ici 2050. Il existe à cet effet une feuille de route qui contient les mesures correspondantes. Les émissions du Scope 3 doivent également être réduites. Une feuille de route et des objectifs concrets sont encore en cours d'élaboration.

Indicateurs

- Consommation d'énergie
- Emissions Scopes 1, 2 et 3

Mesures et objectifs

Objectifs détaillés et feuille de route, voir p. 61.



ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

Swatch s'est engagée en 1990 en faveur d'une réduction de la consommation énergétique et des émissions globales de GES. L'entreprise avait alors parrainé la voiture solaire Spirit of Biel, qui termina première du World Solar Challenge, couru en Australie. La première Swatch solaire fit son apparition en 1995 et n'a depuis rien perdu de son attrait. Ainsi demeure intact l'engagement pionnier en faveur du climat de Swatch Group, qui reste motivé à long terme pour apporter sa contribution à la protection durable du climat.

L'objectif est d'atteindre la neutralité climatique pour les Scope 1 et Scope 2 d'ici 2050. Une stratégie de réduction des émissions de GES a été élaborée. Les objectifs sont régulièrement passés en revue et, lorsque c'est possible, une réduction accélérée est mise en œuvre.

Concernant la réduction des émissions de Scope 1, des objectifs d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des GES ont été définis pour toutes les unités de production en Suisse dès 2013. De façon générale, ils s'appliquent sur une base consolidée à l'ensemble de Swatch Group. Les unités de production et les sociétés de distribution hors de la Suisse, notamment les boutiques, ainsi que les centres de service améliorent eux aussi en permanence leur bilan énergétique. Bien qu'ils consomment beaucoup moins d'énergie que les unités de production en Suisse, les boutiques et les centres de service sont également visés par les mesures de réduction des émissions et de la consommation d'énergie.

Stratégie de réalisation de nos objectifs climatiques

Pour atteindre les objectifs de réduction, nous allons concentrer nos efforts dans les prochaines années sur les sites les plus émetteurs de CO₂. Le graphique ci-contre illustre les principes qui fondent nos considérations. Pour mener la transition énergétique dans l'industrie, différentes technologies innovantes sont envisagées selon les sites. L'assainissement des structures des bâtiments anciens constitue un enjeu incontournable à cet égard, sans que cela ne remette en cause la priorité accordée aux processus de production, à l'intégration de systèmes intelligents de gestion des bâtiments et de systèmes décentralisés de gestion de l'énergie, ainsi qu'aux nouvelles constructions. Quoi qu'il en soit, les sources d'énergie constituent l'aspect le plus important. Parmi elles, les énergies suivantes sont envisagées pour atteindre nos objectifs:

- Electricité issue de sources renouvelables (éolien et photovoltaïque, hydroélectricité)
- Biogaz
- Chauffage urbain
- Bois régional
- Géothermie, chaleur ambiante et énergie solaire thermique
- Hydrogène vert / bleu (issu d'énergies renouvelables ou de gaz naturel avec captage et stockage du carbone)
- Carburants biogènes produits de manière durable

Les sources d'énergie fossile sont ainsi remplacées pas à pas par des sources d'énergie renouvelable.

PRIORITÉS

- 1 Eviter** l'utilisation de ressources lorsqu'il n'y a pas d'avantage à en tirer.
- 2 Réduire** la consommation d'énergie au minimum nécessaire techniquement réalisable.
- 3 Exploiter** les installations de manière efficace et compétente et récupérer la chaleur.
- 4 Recourir** à des sources d'énergie alternatives aux énergies fossiles, p. ex. sources d'énergie renouvelables ou sans CO₂.
- 5 Etre autonome** en produisant ou transformant l'énergie par les sites eux-mêmes.
- 6 Systèmes de stockage d'énergie** et projets de compensation du CO₂.

ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

Swatch Group s'engage également à réduire les émissions du Scope 2. Dans les prochaines années, nous recourrons aux approches suivantes pour réduire nos émissions Scope 2:

- Réduction de la consommation d'électricité, renforcement de l'efficacité énergétique.
- Développement de notre propre production d'électricité renouvelable.
- Achat d'électricité produite à partir de sources renouvelables.

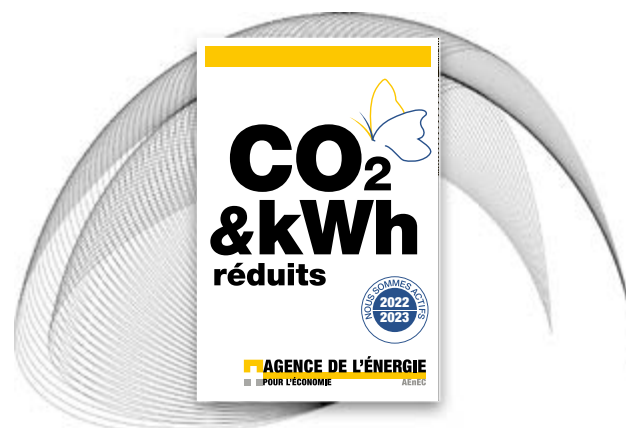
Chaque société du Groupe définit des objectifs et des mesures spécifiques de réduction à zéro des émissions de GES dans les Scopes 1 et 2 d'ici 2050. La compensation climatique ne figure pas en tête de liste, car Swatch Group donne la priorité à la stratégie de réduction des émissions réelles et non aux projets de compensation par des certificats de CO₂.

Les entités sont soutenues dans leurs efforts par des spécialistes de l'équipe de gestion de l'énergie. En plus de clarifications et de projets plus vastes visant à atteindre la neutralité climatique de certains sites, une ligne directrice a également été élaborée avec des recommandations pratiques sur les mesures d'économie d'énergie ainsi qu'une liste de «Dos and Don'ts». Ce document présente différentes suggestions pour continuer à réduire la consommation d'énergie à court et moyen terme.

Programme environnemental pour les unités de production suisses

Dès 2013, avec le soutien de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), Swatch Group a signé avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) une convention d'objectifs contraignante portant sur les émissions stationnaires de GES (Scope 1). Toutes les unités de production suisses sont liées à cette convention et contribuent par leurs mesures à l'atteinte des objectifs énergétiques de Swatch Group. Le premier accord portait sur la période 2013-2021. Les obligations contractuelles avec l'AEnEC ont été renouvelées avant la fin de la période pour la période suivante, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2031. Le contrat avec l'OFEV expire en 2024. Une nouvelle convention d'objectifs avec l'OFEV est en cours d'élaboration avec le soutien de l'AEnEC et devrait être disponible d'ici fin 2024.

“
L'OBJECTIF EST
D'ATTEINDRE
LA NEUTRALITÉ
CLIMATIQUE
POUR LES
SCOPES 1 ET 2
D'ICI 2050.
”



Blancpain SA Le Sentier
Un des 32 certificats de l'AEnEC.



ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

Feuille de route pour la réduction des émissions de GES

Par rapport à d'autres secteurs, l'industrie horlogère génère peu d'émissions directes (Scope 1) et indirectes de gaz à effet de serre liées à l'approvisionnement en énergie (Scope 2).

Néanmoins, Swatch Group met tout en œuvre pour réduire non seulement ses émissions directes, mais aussi celles qui sont générées aussi bien en amont qu'en aval tout au long de la chaîne de création de valeur et qui vont au-delà de l'approvisionnement en énergie (Scope 3).

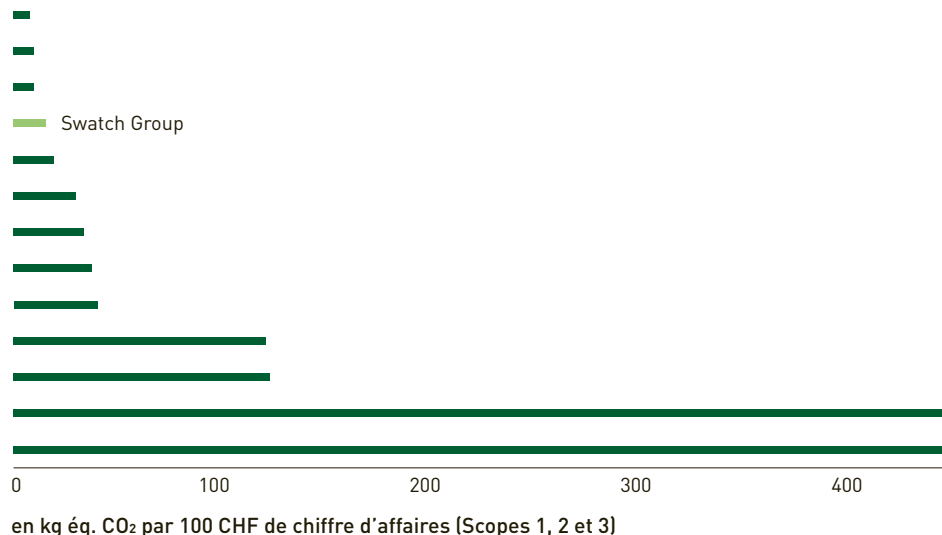
Pour cette période de reporting, Swatch Group a procédé à une estimation de ses émissions totales dans le Scope 3. Elles sont d'environ 1,1 million de tonnes d'éq. CO₂, avec un facteur d'incertitude de +/-0,5 million de tonnes d'éq. CO₂. La valeur est basée sur les données des fournisseurs, les bases de données des facteurs d'émission et les données publiées par d'autres représentants du secteur.

L'objectif de Swatch Group est d'atteindre la neutralité climatique pour les Scopes 1 et 2 d'ici 2050, le Groupe s'étant fixé des objectifs intermédiaires pour les Scopes 1 et 2 en 2030 et 2040. Un objectif et des objectifs intermédiaires pour le Scope 3 seront annoncés dès qu'un plan d'action concret pourra être rendu public.

Intensité d'émissions (Scopes 1, 2 et 3) des plus grandes entreprises industrielles de Suisse¹

Chez Swatch Group, CHF 100 de chiffre d'affaires correspondent à une moyenne de 15 kg d'éq. CO₂. (Scopes 1, 2 et 3). Ce chiffre est plutôt bas par rapport à d'autres entreprises fabriquant des produits physiques.

A noter: il s'agit d'une valeur moyenne pour CHF 100 de chiffre d'affaires. Ces chiffres ne permettent pas de calculer l'empreinte carbone d'une montre particulière, car les valeurs peuvent fortement varier suivant les modèles.



1. Le graphique montre Swatch Group et 12 entreprises industrielles incluses dans le SMI en 2022. (Swatch Group avec les données de 2023, les autres entreprises avec les données de 2022).



ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

Objectifs et mesures de réduction des gaz à effet de serre

Scope 1	Objectif	Mesures
Combustion stationnaire	– Réduire les émissions de la combustion stationnaire à 35% d’ici 2030 et à 0 d’ici 2040. (Cette catégorie comprend la consommation de mazout, de gaz et de bois pour la production de chaleur.)	– Les projets déjà prévus pour les dix prochaines années permettront de réduire de 90% les émissions de combustion stationnaire. Des idées et des concepts existent également pour réduire les émissions restantes.
Combustion mobile	– Réduire les émissions de la combustion mobile à 50% d’ici 2030 et à 0 d’ici 2040. (Cette catégorie comprend la consommation de diesel et d’essence des véhicules de Swatch Group.)	– Les nouvelles voitures et les nouveaux camions doivent rouler sans carburants fossiles. Les exceptions doivent être justifiées.
Processus et fluides frigorigènes	– Réduire les émissions dues aux fluides frigorigènes de 50% d’ici 2030 et à 0 d’ici 2040. – Réduire les émissions dues aux processus de 50% d’ici 2030.	– Remplacer les systèmes de refroidissement par des systèmes n’émettant pas de GES. – Réduire les émissions des processus en recourant à des technologies alternatives ou en récupérant / transformant les émissions. – Réévaluer chaque année la possibilité de réduire davantage les émissions. – Capturer / neutraliser les émissions restantes au sein de Swatch Group.
Scope 2	Objectif	Mesures
Electricité	– Réduire les émissions dues à l’électricité de 50% d’ici 2030, à 5% d’ici 2040 et à 0 d’ici 2050.	– Augmenter sa propre production d’électricité renouvelable. – Acquisition d’électricité renouvelable en finançant des projets, en privilégiant les certificats groupés, les PPA et, en dernier recours, les certificats de garantie d’origine. – Augmenter l’efficacité énergétique des processus et des bâtiments.
Chauffage collectif	Pas d’objectif. Il est considéré que les émissions liées au chauffage collectif doubleront dans les années à venir, car de plus en plus d’installations passent au chauffage collectif.	– Capturer / neutraliser les émissions restantes au sein de Swatch Group. – Transparence sur les facteurs d’émissions des chauffages à distance; influencer les collectivités pour utiliser des sources d’énergie décarbonées.
Scope 3	Objectif	Mesures (prévues)
	Réduction des émissions du Scope 3. Définir des objectifs spécifiques et des objectifs intermédiaires dès qu’a été établie une feuille de route claire avec des mesures concrètes.	– Exiger des fournisseurs qu’ils s’engagent à atteindre un objectif à court terme et, pour les secteurs à forte consommation d’énergie, un objectif net zéro à long terme. – Inclure des critères d’intensité carbone dans le processus de sélection des fournisseurs. – Remplacer les matériaux à fort impact carbone par des alternatives à faible impact carbone. – Encourager les collaborateurs à passer aux véhicules électriques et aux transports en commun.

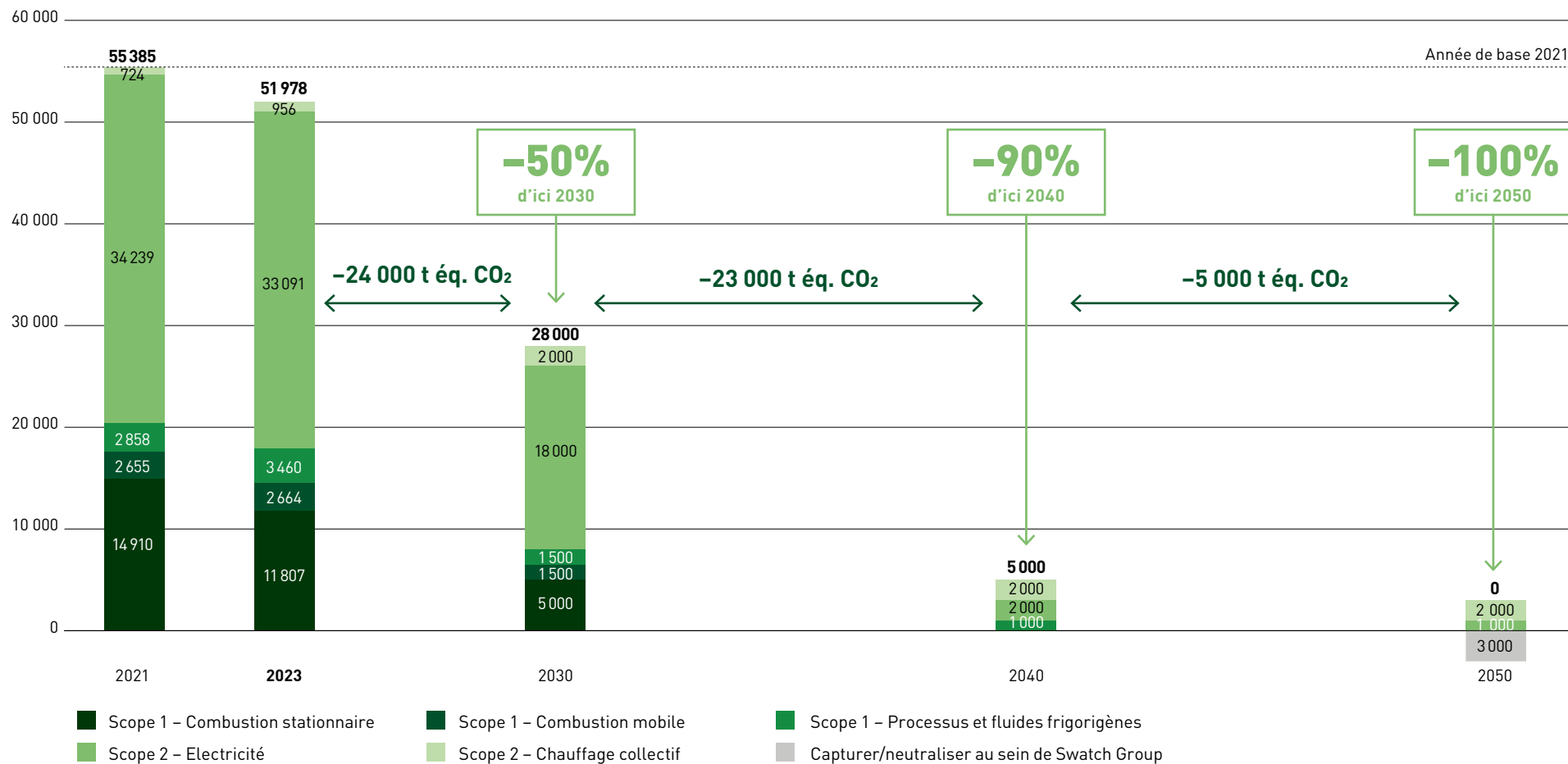
L’année de référence pour le Scope 1 et le Scope 2 est 2021. Pour le Scope 3, l’année de référence est 2023. Toutes les valeurs et tous les objectifs sont basés sur des chiffres absolus.



ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

Trajectoire de réduction Scopes 1 et 2

(émissions de gaz à effet de serre en t éq. CO₂, market based)





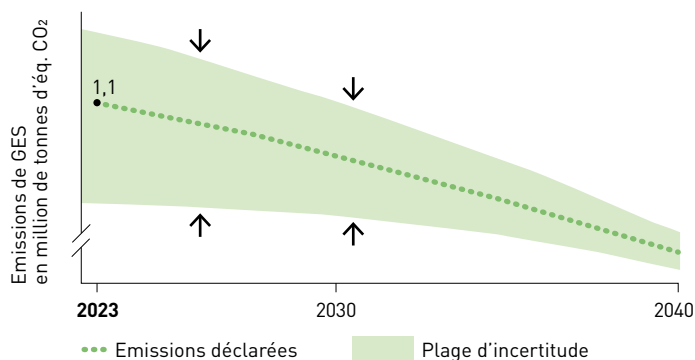
ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

Trajectoire de réduction pour le Scope 3

Une trajectoire de réduction pour les émissions du Scope 3 est en cours d'élaboration. Le travail dans le domaine du Scope 3 a actuellement deux axes essentiels. D'une part, il s'agit d'améliorer la qualité des données afin de mieux déterminer les priorités et, d'autre part, de réduire continuellement les émissions grâce à des mesures et des projets concrets. Pour les émissions du Scope 3, Swatch Group poursuit également une stratégie de réduction des émissions absolues.

Réduire les émissions et améliorer la qualité des données

(Scope 3, représentation schématique)

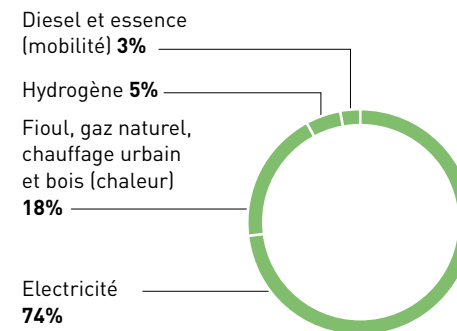


Consommation d'énergie

Les besoins en énergie de Swatch Group sont couverts par différentes sources, dont une petite partie provient de sa propre production d'énergie solaire et hydroélectrique. Les besoins totaux en énergie en 2023, soit environ 398 GWh, se répartissent de la manière suivante:

Consommation de chaleur

En 2023, la consommation de chaleur par m² de surface utile a été réduite d'env. 13% par rapport à 2022. Nous investissons dans nos installations de production et bâtiments, et améliorons ce faisant leur efficacité énergétique. Cela comprend des constructions neuves équipées de pompes à chaleur à la pointe de la technologie, l'isolation et la rénovation de bâtiments, l'optimisation ou le remplacement d'installations de climatisation et d'eau de refroidissement, la rénovation d'installations de chauffage et la mise en service de nouvelles installations de récupération de chaleur. Ces investissements ont permis de réduire de plus de moitié la consommation de chaleur par surface utile depuis 2001. A titre d'exemple, enfin, l'extension du site Omega / Swatch à Bienne a permis d'y réduire, grâce à l'assainissement, la consommation de chaleur par m² de 48% et les émissions de GES de 55%.

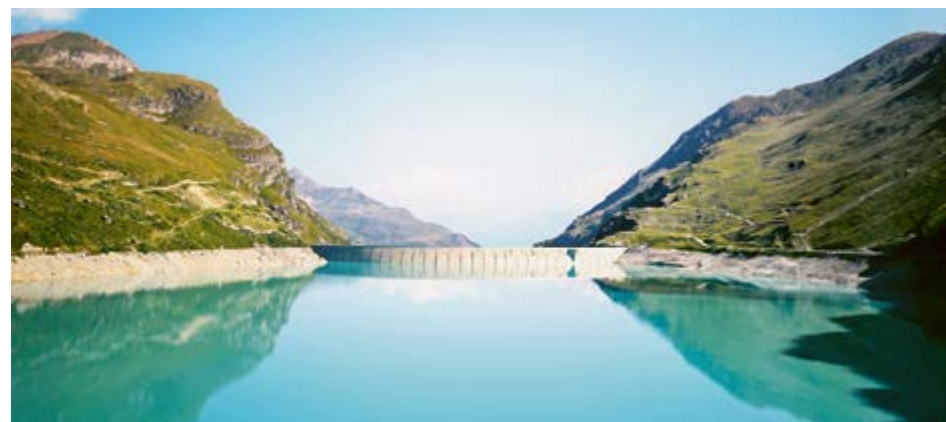




ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

Energie issue de notre propre production photovoltaïque et hydroélectrique

Depuis des décennies, Swatch Group investit dans ses propres centrales solaires et hydroélectriques. Au cours de l'exercice sous revue, nos différentes installations de production d'énergie ont permis de générer près de 5 330 MWh d'électricité renouvelable (environ 2% de la consommation d'électricité), dont la majeure partie a pu être utilisée directement par les sites. Lorsque les besoins en électricité sont faibles, par exemple pendant le week-end, l'électricité non utilisée est injectée dans le réseau, soit 734 MWh pour l'exercice sous revue.



©www.istockphoto.com

GROS PLAN Le mix électrique suisse

L'électricité consommée en Suisse provient d'environ 80% des énergies renouvelables. Fidèle à son engagement en faveur de la Suisse comme site de production, Swatch Group profite indirectement de l'électricité à faible émission de CO₂ du réseau électrique suisse.

En 2022, les énergies renouvelables représentaient 78,5% de la consommation finale d'électricité en Suisse, dont 64,9% provenaient des grandes centrales hydroélectriques et 13,6% du photovoltaïque, de l'éolien, des petites centrales hydroélectriques et des installations de biomasse. Les centrales nucléaires ont contribué à 19,6%, tandis que les combustibles fossiles ont représenté 1,9%.

Grâce à l'achat de certificats d'origine ou au choix de fournisseurs d'électricité misant exclusivement sur les énergies renouvelables, certaines sociétés de Swatch Group ainsi que le siège social utilisent d'ores et déjà de l'électricité provenant à 100% de sources renouvelables.

Swatch Group s'engage à réduire à zéro les émissions liées à la consommation d'électricité d'ici 2050 et recherche activement des opportunités pour investir dans des installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Source: [Office Fédéral de l'Énergie](#)

ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

ÉLÉMENTS D'INFORMATION 302-1, 302-3, 302-4

Consommation d'énergie

(en GWh)	2023	2022	2013 (année de base)	Variation par rapport à l'année de base
Réseau électrique	289,4	278,7	-	-
Production propre	5,3	2,7	-	-
Injection dans le réseau	-0,7	-0,1	-	-
Total consommation électrique	294,0	281,4	216,2	36,0%
dont renouvelable	33,1%	32,3%	-	-
Fioul	12,8	10,1 ²	20,6	-37,9%
Gaz naturel	52,5	61,6	80,4	-34,7%
dont biogaz (mélangé)	11,9%	8,9%	-	-
Chauffage urbain	6,6	7,0	-	-
Bois	1,8	1,6	-	-
Total consommation de chaleur	73,7	80,3²	103,9	-29,1%
Electricité provenant de stations de recharge externes	0,0	0,0	-	-
Diesel	8,3	8,4	-	-
Essence	2,9	3,0	-	-
Total mobilité	11,3	11,4	-	-
Hydrogène	18,8	20,9	-	-
Total consommation	397,8	394,1²	-	-

Chiffres clés de l'intensité énergétique

(en kWh par m²)

Surface utile en m ²	1 025 363	977 354	859 589	19,3%
Intensité électrique	286,7	287,9	251,5	14,0%
Intensité thermique ¹	71,9	82,2 ²	120,9	-40,6%
Total intensité énergétique	387,9	403,2²	-	-

1. Inclut la consommation de chaleur des bâtiments et des procédés.

2. Restatement, voir «A propos de ce rapport».



GROS PLAN

Flotte électrique ETA

ETA SA s'engage en faveur d'une mobilité moderne et avancée. Certains véhicules utilisés par les artisans de l'entreprise ont déjà été remplacés par des véhicules électriques.

Pour les transports entre les usines, une camionnette électrique est déjà utilisée sur les trajets appropriés. Environ 17 000 colis sont transportés chaque année avec ce véhicule. L'utilisation d'autres camionnettes électriques est prévue pour les années à venir.

Cela contribuera à la réalisation des objectifs en matière d'émissions provenant de la combustion mobile. Ces dernières doivent être réduites de 50% d'ici 2030 par rapport à 2021. D'ici 2040, les émissions Scope 1 des véhicules de Swatch Group doivent être totalement évitées.

GROS PLAN

Doublement de la production interne d'électricité à partir d'installations photovoltaïques en deux ans

Plusieurs parcs photovoltaïques supplémentaires ont été installés et mis en service en 2023. De tels parcs ont ainsi été installés chez Universo, Dress Your Body, ETA, Tissot, Swatch Group Services, et Blancpain. La puissance installée totale est d'environ 3,3 MWc. Ces installations effectuées en cours d'année ont déjà augmenté d'environ 2 GWh la production d'électricité propre au moyen d'installations photovoltaïques du Groupe en 2023 et selon l'ensoleillement devraient conduire à une augmentation annuelle de 3,3 à 3,5 GWh. La production d'électricité propre au moyen d'installations photovoltaïques pourrait ainsi être doublée en 2024 par rapport à l'année 2022. L'installation de parcs photovoltaïques supplémentaires est prévue pour l'exercice 2024.

Installation photovoltaïque chez ETA Thaïlande

ETA Thaïlande a installé avec succès des panneaux photovoltaïques d'une capacité

totale de 1,3 MWc sur ses deux bâtiments de production. Au cours de la période de reporting allant d'octobre 2022 à septembre 2023, plus de 2,2 GWh ont été produits et directement injectés dans la production. Selon la méthode de calcul de la Thailand Greenhouse Gas Management Organization, un total d'environ 970 tonnes d'émissions de CO₂ a été évité.

Installation photovoltaïque Diantus

Étant installé dans l'une des régions de Suisse les plus ensoleillées, le site de production Diantus, spécialisé dans l'assemblage des mouvements quartz et mécanique de Swatch Group, était l'endroit idéal pour l'installation d'une centrale photovoltaïque. Le 8 mars 2023, l'installation de 1 600 m² composée de 721 modules photovoltaïques a été mise en service. On estime qu'elle produira 350 MWh par an, ce qui représente environ 20% de la consommation du site.





ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

ÉLÉMENTS D'INFORMATION 305-1, 305-5

Emissions de Scope 1

(en t éq. CO ₂)	2023	2021 (année de base)	Variation par rapport à l'année de base
Mazout	3 287	2 985	-
Gaz	8 501	11 900	-
Bois	19	25	-
Emissions de la combustion stationnaire	11 807	14 910	-20,8%
Diesel	1 996	2 092	-
Essence	668	562	-
Emissions de la combustion mobile	2 664	2 655	0,3%
Emissions de processus	1 930	-	-
Emissions de fluides frigorigènes	1 530	-	-
Emissions de processus et de fluides frigorigènes	3 460	2 858	21,1%
Total Scope 1¹	17 931	20 422	-12,2%

Détails relatifs aux émissions des processus:

Méthane (CH ₄)	8,20 t
Oxyde nitreux (N ₂ O)	0,04 t
Hydrofluorocarbures (HFCs)	2,19 t
Perfluorocarbures (PFCs)	0,21 t
Hexafluorure de soufre (SF ₆)	0,55 t
Trifluorure d'azote (NF ₃)	0,00 t

ÉLÉMENTS D'INFORMATION 305-2, 305-5

Emissions de Scope 2

(en t éq. CO ₂)	2023		2021 (année de base)	Variation par rapport à l'année de base
	Location based ²	Market based ³		
Réseau électrique	30 325	33 091	34 239	
Chauffage urbain	956	956	724	
Total Scope 2	31 281	34 047	34 963	-2,6%
Total Scopes 1 + 2	49 212	51 978	55 385	-6,2%

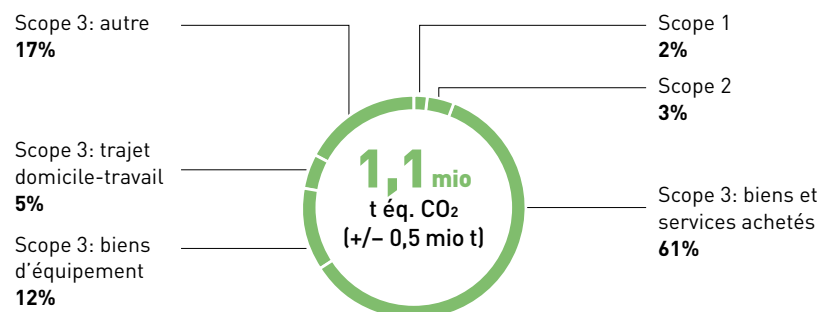
ÉLÉMENTS D'INFORMATION 305-3, 305-5

Emissions de Scope 3

Total Scope 3	1 097 000	1 097 000		
Total Scopes 1 + 2 + 3	1 146 212	1 148 978		

1. Les émissions d'origine fossile sont indiquées. Les émissions biogènes s'élèvent à 1 864 t éq. CO₂.
2. Market based: basé sur les facteurs d'émission du mix électrique acheté (basé sur des contrats).
3. Location based: basé sur les facteurs d'émission moyens d'une région géographique donnée.

Emissions de GES (Scopes 1, 2 et 3)





ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

Emissions

ÉLÉMENT D'INFORMATION 305-1

Emissions de Scope 1

Les émissions de CO₂ et autres gaz à effet de serre que génèrent nos activités proviennent de la production de chaleur, des fluides frigorigènes, des processus de production et de la consommation de carburant. Cela correspond aux émissions de Scope 1.

Emissions provenant de la combustion stationnaire¹

(en t éq. CO₂)

2023	11 807
2022	12 942
2021	14 910
2020	15 890
2019	18 991

1. Emissions provenant de la combustion de mazout, de gaz et de bois.

En 2023, les émissions de Scope 1 s'élevaient à un total de 17 931 t éq. CO₂. Par rapport à l'année de référence 2021, les émissions du Scope 1 ont pu être réduites de 12,2%, ce qui est notamment dû à l'utilisation accrue du chauffage urbain, au passage aux pompes à chaleur ainsi qu'aux mesures d'amélioration de l'efficacité.



GROS PLAN

Utilisation du biogaz chez Omega

Dans le cadre de sa stratégie de durabilité, Omega poursuit ses projets d'optimisation afin de réduire son empreinte carbone de Scope 1 en faisant notamment le choix du biogaz local pour le chauffage. Ainsi, la totalité du gaz de chauffage consommé par Omega est du biogaz provenant de la STEP (station d'épuration) située à moins de 3 km du siège d'Omega.

Le biogaz est considéré en Suisse comme neutre en CO₂, en vertu de son processus de production. En effet, les boues de STEP sont digérées par des micro-organismes qui en décomposent une partie sous forme de biogaz. Le reste des boues est séché puis valorisé par incinération dans les cimenteries de la région.

ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

ÉLÉMENT D'INFORMATION 305-4

Intensité d'émissions pour les Scopes 1 et 2 (market based)

	2023	2022	2021
Chiffre d'affaires (en mio CHF)	7 888	7 499	7 313
Variation des stocks sans matières premières (en mio CHF)	355	367	52
Volume de production (en mio CHF)	8 243	7 866	7 365
Intensité des émissions (t éq. CO ₂ par mio CHF de volume de production)	6,3	6,6	7,5

ÉLÉMENT D'INFORMATION 305-2

Emissions de Scope 2

En 2023, les émissions de Scope 2 se sont élevées à 34 047 t éq. CO₂ (market based). La plupart d'entre elles proviennent de la production de l'électricité achetée. Vous trouverez des détails sur la méthodologie utilisée au chapitre «A propos de ce rapport».

Depuis 2022, des valeurs sont également déterminées pour Market based et Location based, qui sont très proches. Cela s'explique par le fait que le mix électrique suisse présente déjà une part très élevée d'énergies renouvelables (environ 80%) (voir à ce sujet l'encadré concernant le mix électrique en Suisse, p. 64) et le fait que jusqu'à présent, seules certaines sociétés de Swatch Group ont conclu des contrats pour s'approvisionner exclusivement en électricité renouvelable.

Vous trouverez des informations sur la stratégie climatique dès la p. 58



GROS PLAN

Emissions de gaz à effet de serre de l'or primaire

Swatch Group retrace le parcours de l'or primaire utilisé, depuis les mines industrielles certifiées aux Etats-Unis, au Canada et en Australie jusqu'aux raffineries du Groupe en Suisse. Dans la pratique, un traitement et un transport séparés sont effectués de la mine à la raffinerie afin de garantir que Swatch Group reçoit effectivement de l'or provenant exclusivement de mines industrielles officielles et certifiées des pays prédéfinis.

Se basant sur les données publiques sur les émissions de gaz à effet de serre de

certaines mines, Swatch Group a décidé de remplacer les mines de son portefeuille qui émettent davantage de gaz à effet de serre par celles dont l'exploitation est plus sobre en carbone. Les émissions indirectes de gaz à effet de serre de Swatch Group ont ainsi diminué de plus de 50 000 tonnes d'équivalent CO₂ en 2023.

L'entreprise s'engage à continuer à travailler avec les acteurs de sa chaîne de valeur afin de s'approvisionner en métaux précieux extraits des mines les plus responsables au monde au niveau social et environnemental.

ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

ÉLÉMENT D'INFORMATION 305-3

Emissions de Scope 3

Swatch Group a estimé pour la première fois ses émissions totales de Scope 3, c'est-à-dire les émissions indirectes de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de refroidissement. Le Scope 3 comprend les émissions qui ne sont pas générées par l'entreprise elle-même ni par des activités utilisant des actifs appartenant à Swatch Group et contrôlés par celui-ci, mais pour lesquelles Swatch Group est indirectement responsable et qui se situent en amont et en aval de sa chaîne de création de valeur. Comme pour le Scope 1 et le Scope 2, Swatch Group utilise les méthodes de calcul conformes au GHG Protocol. Cependant, en raison de l'absence partielle de facteurs d'émission spécifiques à la chaîne d'approvisionnement ou de données d'émissions réelles, nos données comportent une marge d'erreur. Swatch Group s'efforce d'améliorer constamment la fiabilité et la précision de ses données sur les émissions et de réduire ses émissions. Pour 2023, les émissions de Scope 3 ont été évaluées à 1,1 million de tonnes d'éq. CO₂ avec une plage d'incertitude allant de 0,6 million de tonnes d'éq. CO₂ à 1,6 million de tonnes d'éq. CO₂.

Catégorie	Définition	2023 [en t éq. CO ₂]	2022 [en t éq. CO ₂]
1 Biens et services achetés	Emissions liées à la production de produits achetés ou acquis. Elles comprennent à la fois des biens (biens matériels) et des services (biens immatériels).	700 000	non déterminé
2 Biens d'équipement	Emissions liées à la production de biens d'équipements achetés ou acquis. Les biens d'équipement comprennent par exemple les installations, les machines, les bâtiments, les équipements et les véhicules.	135 000	non déterminé
3 Activités liées à l'énergie et aux combustibles	Emissions liées à la production d'énergie achetée et consommée et de combustibles achetés et consommés, qui ne sont pas comprises dans le Scope 1 et le Scope 2. Cette catégorie comprend les émissions de trois domaines: les émissions en amont des achats de combustibles, les émissions en amont des achats d'électricité et les pertes de transport et de distribution.	15 000	non déterminé
4 Transport en amont et distribution	Emissions liées au transport et à la livraison de marchandises achetées entre les principaux fournisseurs de Swatch Group et ses propres sociétés, dans des véhicules qui n'appartiennent pas à Swatch Group ou qui ne sont pas exploités par lui, ainsi que d'autres services externes de transport et de livraison achetés par Swatch Group.	30 000	30 000
5 Déchets d'exploitation	Emissions provenant de l'élimination externe et du traitement des déchets provenant d'entreprises propres ou contrôlées par Swatch Group. Cette catégorie comprend les émissions provenant de l'élimination des déchets solides et des eaux usées.	5 000	non déterminé
6 Déplacements professionnels	Emissions liées au transport des collaborateurs pour des activités liées à l'entreprise dans des véhicules appartenant à des tiers ou exploités par eux, tels que les avions, les trains, les bus et les voitures de tourisme.	35 000	15 000

ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

Catégorie	Définition	2023 [en t éq. CO ₂]	2022 [en t éq. CO ₂]
7	Trajet domicile-travail	60 000	60 000
8	Installations louées en amont	10 000	non déterminé
9	Transport en aval et distribution	45 000	40 000
10	Transformation des produits vendus	20 000	non déterminé
11	Utilisation des produits vendus	1 000	non déterminé
12	Traitement en fin de vie des produits vendus	5 000	non déterminé
13	Installations louées en aval	1 000	non déterminé
14	Entreprises franchisées	non pertinent	non pertinent
15	Investissements	35 000	non déterminé
Total Scope 3		1 097 000	non déterminé



ÉNERGIE ET ÉMISSIONS

ÉLÉMENT D'INFORMATION 305-7

Emissions de composés organiques volatils (COV)

L'utilisation d'acétone, d'alcool et d'essence pour le nettoyage des composants fabriqués est à l'origine de l'essentiel des émissions de COV au sein de Swatch Group. Les systèmes de récupération de l'essence et autres solvants ont permis de récupérer et recycler 55% des COV produits au cours de l'exercice sous revue. Le recours à un procédé sans solvants et à des substances moins volatiles permet de réduire encore ces émissions.

Emissions de COV

(en tonnes)	2023	2022	2021	2020
COV produits	661,1	600,7	490,6	636,8
COV récupérés	364,4	349,5	326,9	286,5
COV émis	296,7	251,2	163,7	350,3
Récupérés	55%	58%	67%	45%



Ökolöwe – Umweltbund Leipzig e.V.

GROS PLAN
Se rendre au travail à vélo

Stadtradeln Leipzig est une initiative qui consiste à effectuer le plus grand nombre possible de trajets quotidiens écologiques à vélo en l'espace de 21 jours.

L'équipe «Time Travelers» de ST Sportservice a été fondée en 2017 par quelques collègues qui aiment se rendre au travail à vélo. Grâce au soutien officiel de l'entreprise en 2023, de nouveaux records ont été battus, avec 28 cyclistes inscrits et 6843 kilomètres parcourus.

En Suisse, plusieurs sociétés de Swatch Group ont participé à «Bike to Work» en 2023. Ce programme consiste également à se rendre au travail à vélo le plus souvent possible pendant une période donnée. Au total, les quelques

200 collaborateurs de Swatch Group ont parcouru plus de 50 000 km à vélo au cours des mois de mai et juin.

Les sociétés de Swatch Group encouragent également l'utilisation du vélo, par exemple en mettant à disposition des espaces de réparation pour vélos, en louant gratuitement des vélos ou en mettant gratuitement à disposition des stations de recharge pour vélos électriques.

Des mesures comme celles-ci permettent de réduire de manière significative les émissions liées aux déplacements domicile-travail.

www.stadtradeln.de/fr/leipzig
www.biketowork.ch/fr



ÉLÉMENTS D'INFORMATION 306-1, 306-2

CONCEPTION DE PRODUITS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Swatch Group utilise des matières premières et des matériaux d'emballage à hauteur de quelques dizaines de milliers de tonnes par an. Les matériaux peuvent être issus de matières premières renouvelables ou non renouvelables. Les matières premières renouvelables et non renouvelables peuvent être constituées de matériaux de base neufs ou recyclés. L'économie circulaire est une approche qui vise à prolonger la durée de vie des produits et des matériaux en maximisant leur valeur, en réduisant les déchets et en minimisant l'utilisation de nouvelles ressources.

Éléments d'information GRI 3-3-a, 3-3-b Impacts positifs et négatifs (inside-out)	Opportunités et risques (outside-in)	Éléments d'information GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f Mesures	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>L'utilisation de matières premières telles que le bois, le cuir, les métaux précieux ou les diamants, ainsi que la génération de déchets peuvent avoir des conséquences négatives sur l'environnement (p. ex. disponibilité des matières premières, émissions générées par l'incinération des déchets).</p> <p>Les déchets et la pollution peuvent être réduits grâce à l'économie circulaire. Les ressources sont ainsi maintenues le plus longtemps possible dans le cycle des matériaux. Cela permet de consommer moins de matières premières primaires.</p>	<p>L'utilisation de certains matériaux peut être limitée par la loi.</p> <p>Les nouveaux matériaux offrent de nouvelles possibilités dans la conception des produits et des opportunités pour des produits plus durables.</p> <p>Utiliser, réparer, réutiliser et recycler les matériaux et les produits aussi longtemps que possible augmente l'indépendance vis-à-vis des matières premières primaires (économie circulaire).</p>	<p>Le fait de choisir des matériaux durables et non dangereux, d'opter pour des produits ayant une longévité accrue, les possibilités de faire des réparations, l'économie circulaire et le recyclage permettent d'atténuer ces impacts environnementaux. Les ACV permettent de déterminer les priorités et de mettre en place des mesures ciblées.</p> <p>Swatch Group encourage l'utilisation de matériaux recyclés, recyclables et réutilisables. Lorsque cela n'est pas possible, les sociétés de Swatch Group sont encouragées à privilégier les matériaux qui sont biosourcés.</p>	<p>– Déchets et détails sur l'élimination (voir pages 78-79)</p> <p>– Matières utilisées (quantité, % recyclé, % avec certification)</p>	<p>Indicateurs uniquement</p>



CONCEPTION DE PRODUITS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La disponibilité des ressources et des matières, ainsi que l'impact environnemental de leur production sont des sujets fondamentaux pour le Groupe du fait que l'impact environnemental et les risques y relatifs peuvent être potentiellement substantiels. En réponse, Swatch Group a mis en place une stratégie d'approvisionnement priorisant les matières renouvelables ou circulaires qui entre dans le processus de production. L'entreprise a pour objectif de minimiser les déchets afin de revaloriser les matériaux correspondants et de les réintroduire dans le processus de production, contribuant ainsi à l'économie circulaire et la favorisant. De plus, Swatch Group étend au maximum la durée de vie de ses produits de par les technologies proposées, la qualité irréprochable des produits ainsi que par le service après-vente présent dans tous les pays où les produits sont distribués.

Matières utilisées

Swatch Group utilise des matières premières comme l'acier, le laiton, l'or, le cuir et les diamants, ainsi que des matériaux d'emballage, à hauteur de quelques dizaines de milliers de tonnes par an. L'inventaire et l'optimisation des matériaux utilisés relèvent de la responsabilité de chaque société. La mise en place d'une saisie de données détaillée à l'échelle du Groupe pour les matériaux utilisés existe ou est encore en cours, selon la substance et le matériau. Il sera ainsi possible à l'avenir de présenter de manière consolidée les données relatives aux différentes catégories de matériaux et de les utiliser pour élaborer ultérieurement la stratégie d'achat.

Swatch Group encourage l'utilisation de matériaux recyclés, recyclables et réutilisables. Lorsque cela n'est pas possible,

les sociétés de Swatch Group sont encouragées à privilégier les matériaux biosourcés.

Swatch Group Quality Management aide les marques et les unités de production à choisir les matériaux et à déterminer leur pertinence pour chaque application envisagée. Swatch Group Quality Management s'assure en outre que les labels environnementaux (recyclé, recyclable, biosourcé) sont à chaque fois étayés par des documents ou des certifications appropriés.

Swatch Group Quality Management met également à disposition des sociétés Swatch Group des lignes directrices pour l'adoption d'une démarche d'écoconception ainsi que l'empreinte carbone des principaux matériaux utilisés dans l'industrie. Finalement, Swatch Group Quality Management offre la possibilité de mesurer l'impact environnemental d'un produit en réalisant une analyse de cycle de vie selon les normes ISO 14040 et ISO 14044.

De plus, afin d'assurer une conformité légale la plus adaptée à la composition réelle de ces matériaux émergents, des listes de substances réglementées (RSL) spécifiques sont mises à disposition des laboratoires agréés, des sociétés de Swatch Group et leurs fournisseurs (p. ex. liste pour des textiles/synthétiques mélangés utilisés comme alternatives au cuir).

Certification végétane

Les marques de Swatch Group qui proposent à leurs clients une alternative végétane pour certains composants (p. ex. les bracelets) font certifier ces composants par l'organisme de contrôle indépendant BLC Leather (Eurofins | Chem-MAP).



CONCEPTION DE PRODUITS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Cette certification consiste en l'évaluation des matériaux et des matières premières par des tests physiques et chimiques:

- Un test ADN relatif aux produits chimiques (p. ex. colorants, colles, vernis) afin de s'assurer qu'aucun ADN d'origine animale n'est présent dans le matériau.
- Un test par microscopie (pour les textiles) afin de s'assurer de l'absence de fibres animales.
- Un test FTIR (pour les polymères) permettant de prouver l'absence de protéines animales.

ÉLÉMENT D'INFORMATION 301-2**Matériaux recyclés utilisés**

Les processus de production génèrent des résidus et des déchets susceptibles toutefois d'être recyclés et réutilisés en grande partie.

Les matériaux recyclables tels que les métaux, le carton ou le papier sont collectés et transférés à un circuit de recyclage externe.

La part des matières premières recyclées est d'environ 75% pour l'acier inoxydable (données officielles du fournisseur d'acier)¹ et d'environ 64% pour l'or (les résidus de production ainsi que les pièces en or non utilisées provenant de nos propres produits, selon les données de la fonderie interne et de la comptabilité de l'or).

La proportion des matériaux recyclés devrait encore augmenter à l'avenir.

1. Les valeurs moyennes pour l'acier inoxydable acheté par Swatch Group comme matière première (plaques d'acier inoxydable) sont indiquées ici. Pour les composants en acier inoxydable achetés en externe, le taux de matières recyclées peut être plus bas ou plus élevé.



GROS PLAN

Matériau biosourcé

En 2019, ETA a commencé à utiliser des matériaux biosourcés pour la fabrication des boîtes de montres, des verres, des lunettes, etc. pour Swatch.

Depuis 2021, ETA produit des montres de la marque Swatch en biocéramique, un mélange breveté de deux tiers de

céramique et d'un tiers de matériau biosourcé dérivé de l'huile de ricin.

Aujourd'hui, les matériaux conventionnels ne représentent plus que 14% de la production totale, le reste se répartit entre la biocéramique (48%) et les matériaux biosourcés (38%).

**ÉLÉMENT D'INFORMATION 301-3****Circuits de recyclage internes****Recyclage des piles**

En tant que productrice de piles de Swatch Group, Renata exploite sa propre installation de recyclage de piles bouton (à l'oxyde d'argent). Dans le détail, les piles usagées sont broyées et les différents matériaux qui les composent, séparés. Un procédé de traitement spécial permet alors de récupérer l'oxyde d'argent qui entrera dans la fabrication de nouvelles piles bouton ou sera remis à des entreprises spécialisées agréées. Les solutions chimiques utilisées sont, elles, traitées en cycle fermé et retournent vers les réacteurs.

Recyclage du saphir

Le saphir, d'une valeur de 9 sur l'échelle de Mohs, n'est surpassé que par le diamant (valeur de 10 sur l'échelle de Mohs) en termes de dureté et de résistance aux rayures, et son point de fusion est supérieur à 2 000 °C. Malgré ces défis, Comadur a établi un processus de recyclage pour le saphir.

Deux procédés sont utilisés pour la fabrication du saphir à Bad Zurzach: le procédé dit de Verneuil permet de fabriquer des cristaux de saphir à partir de poudre d'oxyde d'aluminium. Lors de la fabrication du saphir ainsi que dans le cadre du traitement des verres saphir, des résidus de production sont produits, par exemple à cause des inclusions d'air dans la cristallisation. Le procédé EFG (Edge-defined Film-fed Growth) génère également des résidus de production, tels que les résidus de découpe dans le processus laser, qui sont également recueillis. La quasi-totalité des résidus de production est intégrée dans le processus de recyclage interne.

INFOBOX**Procédé EFG pour la production de saphir**

Comparé au procédé Verneuil, qui utilise de l'hydrogène et de l'oxygène comme énergie de processus, le procédé EFG permet une production à plus faibles émissions, alimentée à 30% par de l'électricité d'origine photovoltaïque. Avec le procédé EFG, les émissions de gaz à effet de serre sont plus de 13 fois inférieures à celles du procédé Verneuil traditionnel, ce qui réduit clairement l'empreinte carbone des verres saphir.

De plus, il est possible de recycler aussi bien les déchets issus du procédé Verneuil que ceux issus du procédé EFG. Les déchets de production collectés sont tout d'abord

soumis à un processus de concassage et de broyage en plusieurs étapes afin d'obtenir la forme et la taille de grain nécessaires d'environ 1 mm.

Dans le procédé de production EFG, l'oxyde d'aluminium fondu dans un creuset arrive ensuite par capillarité sur la face supérieure d'une matrice. Un germe cristallin est plongé dans la masse fondue au-dessus de cette matrice puis est lentement tiré vers le haut. L'oxyde d'aluminium liquide se solidifie ensuite en saphir pendant l'étirage et prend la forme de la matrice.



CONCEPTION DE PRODUITS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En fonction du processus, il est possible d'utiliser jusqu'à 50% de matériaux recyclés. La qualité des matériaux n'est pas affectée par le processus de recyclage.

Recyclage des polymères

Les carottes et les résidus de moulage par injection sont directement recyclés, dans la mesure où la qualité peut être garantie. Au moyen d'un broyeur d'appoint, les carottes et les résidus sont broyés, puis ajoutés aux nouveaux granulés.

Recyclage de l'or

Nivarox-FAR dispose de sa propre usine de retraitement de l'or. Cela permet à Swatch Group de réutiliser les résidus d'or produits en interne. Au moment de la construction de la fonderie, les enjeux environnementaux ont constitué un critère essentiel. Comme la refonte des métaux précieux peut générer des gaz de combustion dus aux impuretés, des installations d'épuration des fumées ont été installées. De plus, la fonderie dispose d'un échangeur de chaleur pour récupérer la chaleur dégagée par les fours. Ainsi, tout en économisant de l'énergie, les ordonnances strictes de la Suisse sur la protection de l'environnement et de l'air sont respectées.

 De plus amples informations à ce sujet sont fournies dans le chapitre «Métaux précieux», p. 120

ÉLÉMENT D'INFORMATION 301-3**Aspects environnementaux liés aux emballages**

Les marques et les unités de production de Swatch Group travaillent en permanence à la réduction des émissions et du poids des emballages et des matériaux d'emballage, tout en garantissant leur fonctionnalité. En effet, un emballage non fonctionnel protège insuffisamment les produits qu'il contient, générant un surplus de déchets dans la chaîne de valeur. Les emballages et conditionnements doivent donc être aussi compacts et légers que possible, tout en garantissant une fonctionnalité optimale.

Les nouveaux développements d'emballages effectués en interne favorisent la recyclabilité, pas uniquement théorique mais également en contrôlant que des filières de recyclage existent autant que possible dans les pays dans lesquels les produits sont distribués.

Si, pour des raisons techniques, les emballages doivent comporter plusieurs matériaux, ces derniers sont sélectionnés de façon à ne pas péjorer le recyclage de la matière majoritaire. Dès que possible, Swatch Group encourage également l'utilisation de matière recyclée afin de contribuer ainsi à une économie circulaire. Swatch Group travaille à l'élimination des polymères non recyclables de sa chaîne d'approvisionnement, notamment les mousses de polyuréthane et les articles jetables en polychlorure de vinyle (PVC).



Déchets

En 2023, un total de 9 231 tonnes de déchets a été généré. 59% des déchets produits sont finalement recyclés, soit dans le cadre de processus de recyclage internes au Groupe, soit auprès d'entreprises spécialisées tierces. Les déchets sont légèrement plus élevés que l'année précédente. Cela s'explique par des chiffres de production plus élevés. Il est toujours prévu de baisser la quantité de déchets à long terme. Près d'un tiers des déchets sont des déchets spéciaux, qui sont éliminés par l'intermédiaire d'entreprises spécialisées tierces. Swatch Group les gère et les traite dans le strict respect des règles de sécurité et d'environnement qui s'appliquent, et forme à ces règles ses collaborateurs sur une base continue.



GROS PLAN

Economie circulaire pour l'acier inoxydable

Swatch Group reçoit chaque semaine de l'acier inoxydable de qualité horlogère. Les boîtes de recyclage pleines sont collectées avec le même camion. Dans l'industrie horlogère, le fournisseur attitré défini par Swatch Group pour l'acier compte environ 200 boîtes de recyclage en circulation, dont environ 50% sont utilisées par les sociétés de Swatch Group.

Les boîtes de recyclage sont gérées numériquement. Les copeaux collectés sont réacheminés vers les usines européennes pour la production d'acier inoxydable. Le taux de recyclage y est généralement d'environ 70%. Une autre partie des copeaux d'acier inoxydable est envoyée directement à une usine allemande qui les refond et les retransforme en acier inoxydable selon les spécifications. Cette méthode permet d'atteindre un taux de recyclage de 95%.

CONCEPTION DE PRODUITS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ÉLÉMENTS D'INFORMATION 306-3, 306-4, 306-5

Déchets

(en tonnes)	Recyclage	Combustion		Mise en décharge	Autres	Total 2023	2022	Variation par rapport à l'année précédente
		avec production d'énergie	sans production d'énergie					
Déchets spéciaux	1 863	675	54	90	739	3 421	2 881	18,8%
Déchets normaux	1 703	999	453	586	169	3 910	3 634	7,6%
Total déchets non métalliques	3 566	1 674	507	676	908	7 331	6 515	12,5%
Métaux	1 900	0	0	0	0	1 900	1 714	10,8%
Total déchets	5 465	1 674	507	676	908	9 231	8 229	12,2%
Proportion	59%	18%	6%	7%	10%	100%	-	-

Customer Service

La satisfaction de la clientèle est la priorité absolue de Swatch Group. Les spécialistes des centres de service proposent des solutions efficaces et adaptées aux modèles actuels comme aux montres historiques. Grâce à la présence mondiale du Customer Service sur une quarantaine de sites, Swatch Group est proche de ses clients. Cela permet de réaliser une grande partie des services directement sur place. Les clients récupèrent ainsi leurs montres plus vite et les trajets de transport s'en trouvent réduits. De plus, les clients sont informés en permanence de l'état d'avancement des travaux sur leur montre.

Les montres de Swatch Group sont conçues pour accompagner les clients tout au long de leur vie. Pour garantir cela, les montres doivent être entretenues régulièrement. L'intervalle d'entretien recommandé dépend du type ou du modèle de

montre, de l'utilisation et de l'environnement dans lequel la montre est portée.

Chaque année, les centres de service de Swatch Group assurent la maintenance de près d'un million de montres.

Afin de garantir des réparations et des services rapides et d'une qualité irréprochable, les centres de service emploient environ 2 000 collaborateurs dans le monde entier. Un programme de formation interne progressif permet aux collaborateurs de se former aux différents modèles de montres de Swatch Group.

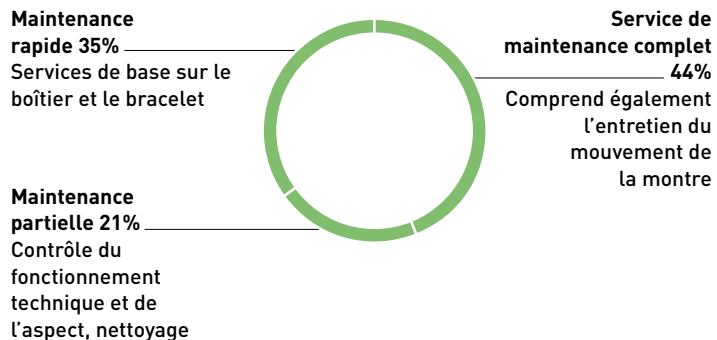


CONCEPTION DE PRODUITS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Certaines marques de Swatch Group garantissent la réparabilité et la disponibilité des pièces de rechange à vie. Si des pièces de rechange venaient toutefois à manquer pour un ancien modèle, elles peuvent généralement être reproduites par des professionnels spécialisés.

Les centres de service font partie intégrante du modèle d'affaires de Swatch Group. Ils permettent un contact direct avec la clientèle tout au long du cycle de vie des montres. De plus, l'expérience acquise par les centres de service est prise en compte dans le développement des produits afin d'améliorer continuellement la longévité et la réparabilité des montres.

Les travaux de service suivants sont effectués à cette occasion:



GROS PLAN Boîte Glashütte Original

Depuis mars 2023, Glashütte Original utilise un nouveau concept d'emballage avec étui de voyage.

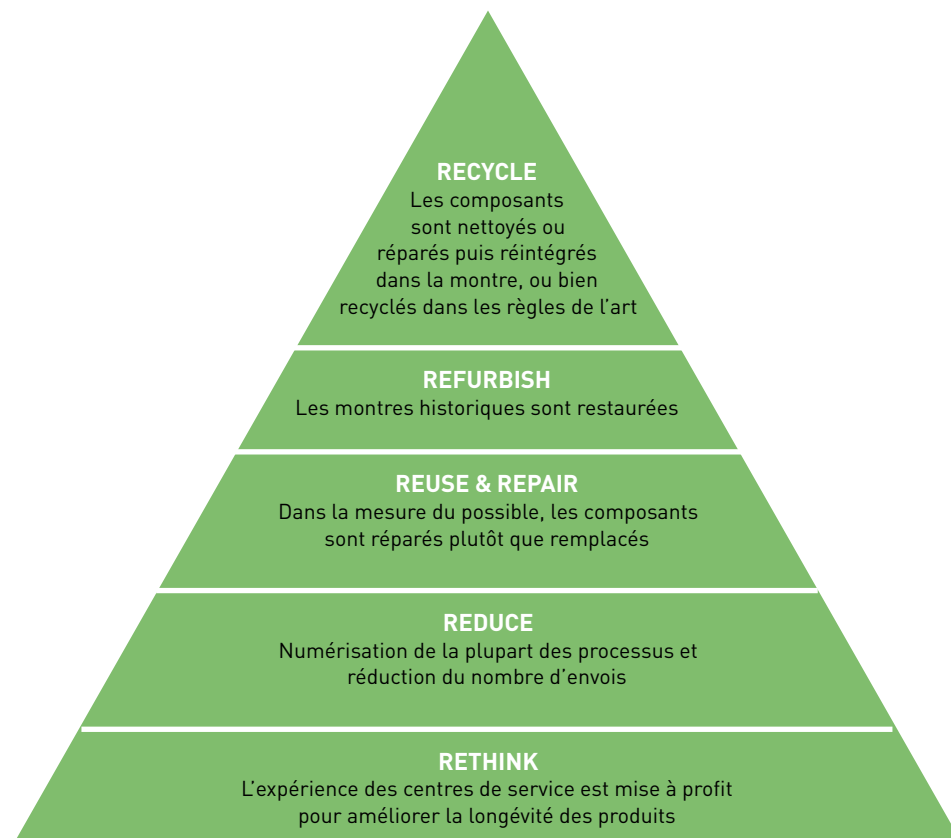
L'emballage d'expédition se compose depuis lors de l'étui de voyage en cuir, du suremballage avec banderole imprimée (papiers certifiés issus de forêts gérées durablement) et du paquet d'instructions d'utilisation, qui comprend le certificat de garantie, le mode d'emploi, les certificats,

etc. Ces documents sont fabriqués à partir de papier 100% recyclé et placés dans une enveloppe en pergamine. L'emballage peut ensuite être réutilisé par le client. Le grand étui à montre reste disponible en cas de besoin.

Grâce au nouveau concept d'emballage, Glashütte Original n'a plus besoin que d'un quart de la taille de l'emballage précédent, tant en volume qu'en poids.



L'économie circulaire dans le Customer Service



GROS PLAN

Fabriquée en 1782 et toujours en service

Nos produits ont une longue durée de vie. De nombreuses montres que Breguet a fabriquées il y a plus de 200 ans fonctionnent toujours parfaitement.

La plus ancienne pièce exposée au musée Breguet est la montre Breguet n° 1/8/82, dite «Perpétuelle», c'est-à-dire à remontage automatique par masse oscillante en platine. Elle dispose d'un indicateur de réserve de marche de 60 heures et est exposée au musée de la boutique Breguet sur la place Vendôme à Paris.



Comme son nom l'indique, elle a été achevée en août 1782. Et cette montre vieille de plus de 240 ans fonctionne toujours à merveille.



ÉLÉMENTS D'INFORMATION 303-1, 303-2

EAU

L'eau joue surtout un rôle dans les unités de production de Swatch Group. Différents risques liés à l'eau peuvent apparaître tout au long de la chaîne de valeur. L'extraction de ressources minérales est souvent associée à un risque de pollution de l'eau, par exemple.

Eléments d'information GRI 3-3-a, 3-3-b Impacts positifs et négatifs (inside-out)	Opportunités et risques (outside-in)	Eléments d'information GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f Mesures	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>La qualité de l'eau et la quantité d'eau utilisée peuvent avoir un impact sur les hommes et l'environnement (p. ex. pénurie d'eau ou pollution de l'eau).</p> <p>Il est essentiel de réduire les prélèvements d'eau, en particulier dans les pays soumis à des pénuries hydriques.</p>	<p>L'accès à l'eau peut être limité dans certaines régions ou pendant certaines périodes. Cela peut entraîner des interruptions de service en fonction du processus de production.</p>	<p>Nous analysons et réduisons la consommation d'eau dans nos propres sites d'exploitation. Cela passe par un recours accru à l'eau recyclée, aux installations de traitement de l'eau ainsi qu'à l'utilisation de l'eau de pluie.</p> <p>Swatch Group analyse également l'impact sur la ressource eau dans la chaîne d'approvisionnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvement d'eau - Consommation d'eau - Stress hydrique 	<p>Indicateurs uniquement</p>



EAU

Une part importante de l'eau consommée par Swatch Group est imputée aux installations de production. Dès lors, et dans un souci d'optimisation de la consommation, chaque site de production dispose de son propre système de gestion de l'eau. Ont contribué à cette diminution le recours plus fréquent à des circuits d'eau fermés, une efficacité accrue des stations d'épuration et une utilisation régulière des eaux de pluie collectées puis traitées pour nos systèmes de refroidissement et installations sanitaires.

Afin de nettoyer, de polir, de galvaniser et de rincer parfaitement les pièces de montres en production sans taches, les sociétés de production utilisent de l'eau ultrapure. L'eau ultrapure est principalement produite par le procédé d'osmose inverse, mais aussi par des échangeurs d'ions. Les échangeurs d'ions peuvent être régénérés en interne dans un département spécialisé.

Traitement des eaux usées

100% des eaux usées industrielles passent par un processus d'épuration. Chaque site équipé d'un département de traitement de surface dispose d'une station de prétraitement des eaux usées. Lors du traitement des eaux usées, les métaux lourds sont éliminés de manière appropriée. Conformément à l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux), Swatch Group assure une surveillance quotidienne des eaux usées. Un rapport indiquant la quantité d'eau traitée et la quantité de métaux lourds collectés est également rédigé chaque année.

Pénurie d'eau

AQUASTAT est le système mondial d'information sur les ressources en eau des Nations unies (FAO). Il joue un rôle clé dans le suivi de l'ODD 6 «Eau propre et assainissement». Ce système permet d'évaluer les quantités d'eau douce prélevées par l'ensemble des activités économiques par rapport à l'ensemble des ressources d'eau douce renouvelables disponibles.

Stress hydrique¹

(en m ³)	Prélèvement d'eau ²	Proportion
Pas de stress	1 710 687	96,10%
Faible	67 955	3,82%
Moyen	1 242	0,07%
Elevé	191	0,01%
Critique	0	0,00%

Il est essentiel, aujourd'hui, de réduire les prélèvements d'eau, en particulier dans les pays où les pénuries hydriques sont moyennes, élevées ou critiques. Swatch Group a analysé l'empreinte hydrique globale de ses unités sur la base de cette catégorisation des pays afin d'évaluer son impact sur les pénuries d'eau. A l'avenir, une évaluation sera menée au niveau local de manière à mieux tenir compte des différences au sein des pays eux-mêmes. On prévoit également de prendre en compte l'empreinte hydrique dans les chaînes d'approvisionnement.

1. Important: catégorisation des pays selon AQUASTAT. Les boutiques louées ne sont généralement pas incluses dans le tableau ci-dessus. Cependant, elles ne représentent qu'une très faible part (estimée à moins de 1%) du prélèvement d'eau de Swatch Group.

2. Sans Rivoli (collecte de données en cours d'élaboration).

EAU

Plus de 99% des prélèvements d'eau de Swatch Group concernent des pays où l'eau n'est pas ou peu rare, notamment du fait de la concentration des unités de production en Suisse.

ÉLÉMENTS D'INFORMATION 303-3, 303-4, 303-5

Prélèvement et rejet d'eau

(en m ³)	2023	2022	2021	2020
Eau potable	838 321	765 658	540 999	459 231
Eau non potable	941 754	862 280 ¹	881 122 ¹	813 248 ¹
Total du prélèvement d'eau	1 780 075	1 627 938¹	1 422 121¹	1 272 479¹
Eau potable	768 901	694 839	-	-
Eau non potable	718 700	704 133 ¹	-	-
Total du rejet d'eau	1 487 601	1 398 972¹	-	-
Consommation d'eau	292 474	228 966	-	-

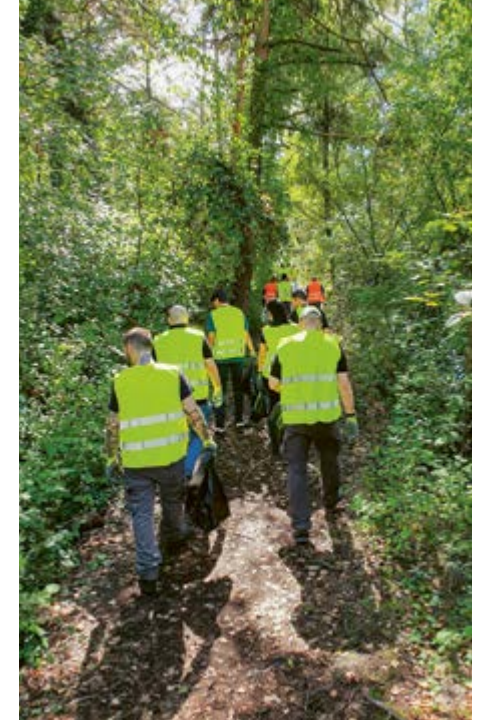
Le prélèvement d'eau a augmenté par rapport aux années précédentes. L'augmentation a eu lieu en grande partie dans les unités de production.

1. Le prélèvement d'eau à partir d'une source propre n'a pas été pris en compte les années précédentes. Celui-ci s'élève à environ 200 000 m³ par an. Les valeurs des années 2022, 2021 et 2020 ont été corrigées en conséquence (voir «A propos de ce rapport»).

GROS PLAN Engagement volontaire

Pour la deuxième année de participation au Clean-up Day, près de 500 collaborateurs se sont portés volontaires pour nettoyer les environs des sites de ETA répartis dans toute la Suisse.

L'IGSU, la communauté d'intérêts pour un monde propre, appelle chaque année, au mois de septembre, les particuliers et les entreprises à se mobiliser contre les déchets sauvages. C'est avec enthousiasme que ETA a participé pour la deuxième année consécutive à l'événement, en donnant la possibilité aux collaborateurs de participer à l'action de nettoyage sur leur temps de travail. En seulement une heure de ramassage, 450 kg de débris de toutes sortes ont été ramassés autour de 16 sites de l'entreprise en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin.



Grâce à cette action collective, tous les déchets sauvages récoltés ont été triés avant de rejoindre le circuit d'élimination organisé avec les différentes communes.



ÉLÉMENT D'INFORMATION 304-2

BIODIVERSITÉ

Pour certains produits ou emballages, Swatch Group utilise des matières d'origine animale ou végétale – comme le cuir, le bois, etc. La protection de la biodiversité est importante pour la survie des espèces végétales et animales, la diversité génétique et l'écosystème naturel. En outre, les écosystèmes naturels fournissent de l'eau et de l'air propres, sont importants pour la sécurité alimentaire et supportent la santé humaine.

Éléments d'information GRI 3-3-a, 3-3-b Impacts positifs et négatifs (inside-out)	Opportunités et risques (outside-in)	Éléments d'information GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f Mesures	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>La production s'accompagne souvent d'émissions (eaux usées, déchets, gaz à effet de serre, bruit, etc.). Selon l'emplacement de l'entreprise et l'utilisation des matériaux, cela peut avoir un impact négatif sur la biodiversité.</p> <p>De plus, les sites de production sont parfois proches de régions à forte biodiversité ou situés au cœur de celles-ci.</p>	<p>L'utilisation de certains matériaux et de certaines matières peut être limitée par la loi ou être critique pour des raisons de réputation.</p> <p>L'extension ou le renforcement des règles applicables aux sites situés à proximité de zones protégées comportent un risque pour la production.</p>	<p>Swatch Group a pris l'initiative volontaire de renoncer aux matières et matériaux considérés comme critiques par ses spécialistes et veille à n'utiliser que du bois autorisé provenant d'essences non menacées, issues d'une culture durable et certifiée comme telle.</p> <p>De plus, Swatch Group analyse l'impact de ses entreprises de production sur la biodiversité et définit des mesures plus strictes si un impact négatif est constaté.</p> <p>Avec le Code de conduite, les sociétés de Swatch Group et leurs fournisseurs s'engagent à protéger la biodiversité et les habitats sensibles.</p> <p>De même, la végétalisation des surfaces appartenant à Swatch Group contribue à une plus grande biodiversité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sites situés à proximité de zones de grande biodiversité ou de zones protégées - % de matériaux entrants biosourcés avec certificat - Nombre d'audits fournisseurs - Nombre de fournisseurs notés A ou B 	<p>Indicateurs et analyse qualitative uniquement</p>

BIODIVERSITÉ

ÉLÉMENT D'INFORMATION 304-3

GROS PLAN

Un engagement multiple en faveur de la biodiversité

Longines: renaturalisation de la Suze

La rivière de la Suze qui traverse la parcelle de Longines a subi d'importants travaux de renaturalisation ces derniers mois. En collaboration avec le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze et Pro Natura, Longines a soutenu ce projet afin que le lit de ce cours d'eau retrouve un tracé naturel, privilégiant la biodiversité dans ce secteur. En surplomb de la rivière, plusieurs étangs ont également été aménagés. Des méandres ont été reconstitués, des caches en bois et en pierre créés pour la faune aquatique, des zones stagnantes constituées ainsi que différents niveaux réaménagés, permettant une fluctuation du débit. Toute une stratégie de plantation a été réfléchiée avec des experts afin que la flore environnante favorise un développement durable de la faune indigène. A peine terminé, le site a vite été recolonisé. Différentes sortes de libellules et d'insectes sont réapparues, les bergeronnettes des ruisseaux virevoltent et chassent le long du

cours d'eau, sans compter le couple de Cincles plongeurs qui s'est installé. Les truites ne sont pas en reste, nageant plus en aval du cours d'eau, elles semblent trouver de quoi se nourrir. La collaboration avec les agriculteurs n'a pas été oubliée, un calendrier des fauches ainsi que la mise en pâturage du bétail ont été définis afin de ne pas nuire à la végétation du site et afin de respecter les floraisons des fleurs et des plantes maintenant présentes. Enfin, quelques aménagements sont prévus pour les collaborateurs de Longines afin d'offrir un cadre agréable lors des pauses de midi et autres interruptions de travail. Un projet gagnant-gagnant qui donne beaucoup d'espoir pour d'autres réalisations de ce type et qui prouvent que tous les acteurs peuvent trouver leur compte pour un avenir plus durable.

Omega: parc dédié à la biodiversité

Début 2023, Omega a lancé un projet d'encouragement de la biodiversité sur

son site de la Gurzelen à Bienne. Mesure phare de cette initiative, l'entreprise biennoise a édifié un parc exclusivement dédié à la biodiversité le long de la voie piétonne en bord de Suze, avec l'aide de son partenaire paysagiste local et d'un cabinet de biologistes. L'objectif est d'offrir à de nombreuses espèces (oiseaux, insectes, reptiles, petits rongeurs, hérissons, chauves-souris...) des biotopes spécialement adaptés à leurs besoins dans un cadre urbain mais calme. L'intervention humaine doit ensuite être la plus réduite possible. Une première analyse doit bientôt être réalisée afin d'identifier les espèces installées et d'estimer leurs populations.

Manufacture Ruedin: aménagement des berges

Durant l'année 2023, des travaux ont été réalisés pour la protection des crues dans la zone Ruedin. Ces travaux menés sous



Suze près de Longines à Saint-Imier

l'égide de la Confédération et du Canton ont pour but de nous protéger contre des crues tri-centennales. La majeure partie de toutes les anciennes essences d'arbres qui ont été coupées ont été réutilisées sur le site afin de réaliser des barrages naturels pour la faune aquatique. Des niches ont été aménagées afin de faciliter la nidification des différentes espèces volatiles dans le Jura.

Il a ensuite été procédé à une revitalisation des bords de la berge par la plantation d'arbres tels que des tilleuls, aulnes, érables et chênes.



BIODIVERSITÉ

ÉLÉMENT D'INFORMATION 304-1

Avec le Code de conduite des fournisseurs, les sociétés de Swatch Group et leurs fournisseurs s'engagent à protéger la biodiversité et les habitats sensibles. Ni les activités des sociétés de Swatch Group ni celles des fournisseurs ne doivent entraîner un déclin des espèces menacées (pas de perte nette) ou avoir un impact négatif sur leur habitat.

Nous avons analysé en 2022 si les sites d'exploitation de Swatch Group se trouvaient à proximité ou dans des zones à haute biodiversité ou de zones protégées. En Suisse, l'analyse a été réalisée entre autres à l'aide du géoportail de la Confédération (geo.admin.ch), sur lequel figurent des cartes et des détails concernant différentes zones protégées. Certains sites d'exploitation sont situés à proximité de réserves forestières, de prairies sèches et de zones de protection de la faune sauvage. Certains sites font également partie de parcs naturels régionaux:

- Parc régional Chasseral,
- Parc Jura vaudois.

www.parcchasseral.ch

www.parcjuravaudois.ch

 Vous trouverez plus de détails sur les sites à la p. 88

Les parcs naturels répertoriés sont des zones rurales peuplées qui se distinguent par des valeurs naturelles, paysagères et culturelles élevées. Ils favorisent la qualité de la nature et du paysage ainsi qu'un développement durable de l'économie régionale.

Swatch Group minimise et évite les éventuels effets néfastes et prend des mesures pour restaurer la biodiversité si nécessaire.

Sur les sites à l'étranger, aucune zone protégée n'a encore été identifiée à proximité immédiate des sites d'exploitation. L'environnement est tout de même pris en compte et la biodiversité est favorisée sur le site.

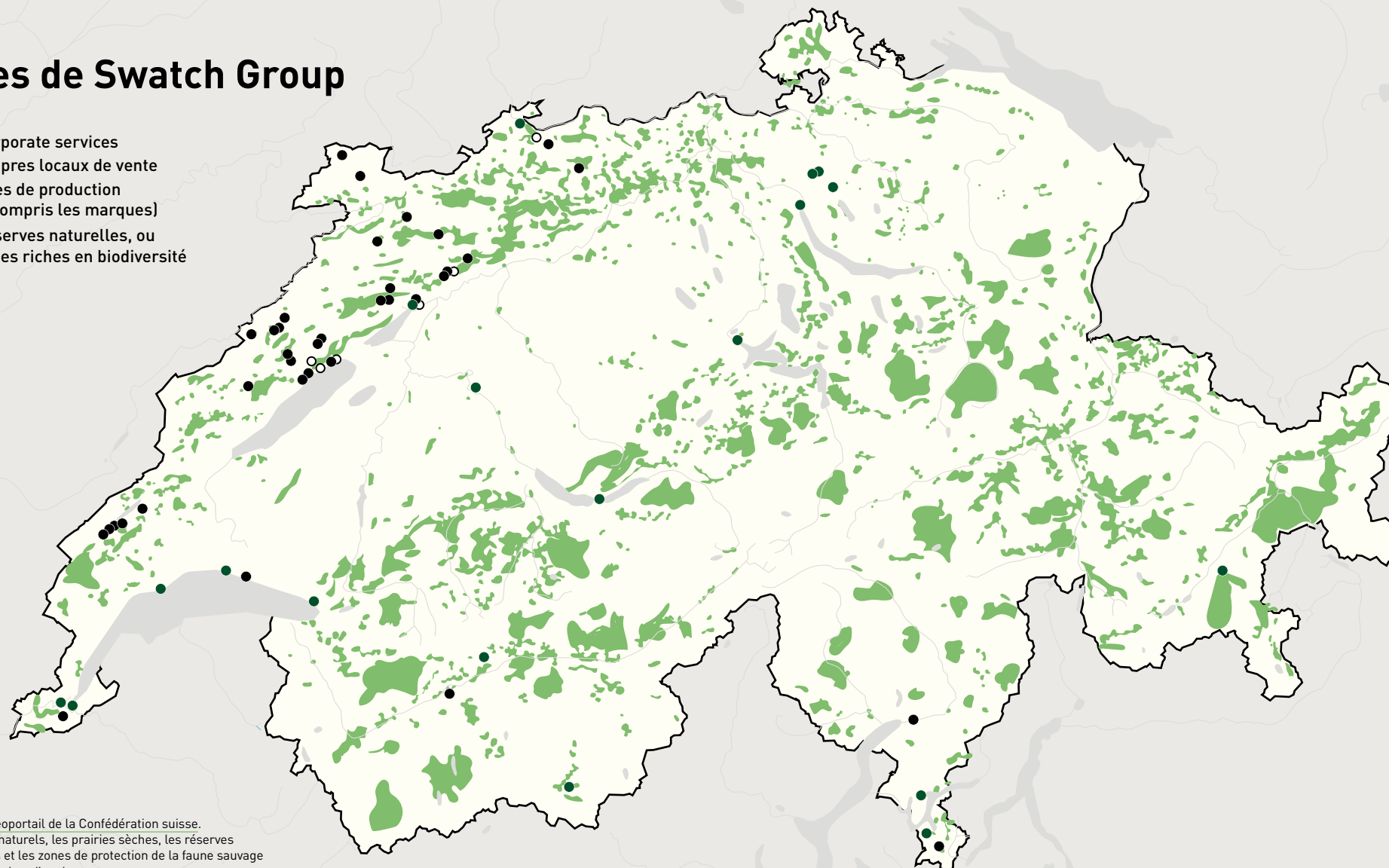
Swatch Group n'a pas connaissance de fuites importantes et non planifiées de substances nocives durant la période sous revue. De même, aucune influence négative sur la biodiversité due à l'introduction d'espèces invasives, à la modification des habitats ou des processus écologiques n'a été constatée.



BIODIVERSITÉ

Sites de Swatch Group

- Corporate services
- Propres locaux de vente
- Sites de production (y compris les marques)
- Réserves naturelles, ou zones riches en biodiversité



Source: Géoportail de la Confédération suisse.
Les parcs naturels, les prairies sèches, les réserves forestières et les zones de protection de la faune sauvage sont inclus dans l'analyse.

BIODIVERSITÉ

GROS PLAN

Une gestion forestière en accord avec la biodiversité et la protection du climat

Dans les années 40, la Fondation d'Ebauches SA, proche de Swatch Group, a acheté plusieurs forêts dans le Jura neuchâtelois. Aujourd'hui, près de 216 hectares de forêt dense appartiennent à cette fondation. S'y ajoutent environ neuf hectares de pâturages boisés, c'est-à-dire des surfaces très faiblement arborées qui, selon le droit suisse, sont considérées comme faisant partie de l'aire forestière, mais dont l'objectif principal est le pâturage. Le pâturage boisé est une forme traditionnelle d'utilisation des sols, qui continue d'être entretenue en tant qu'héritage culturel, notamment dans l'Arc jurassien. La majeure partie des pâturages boisés qui appartenaient autrefois à la fondation a désormais été vendus aux anciens locataires, qui poursuivent le mode d'exploitation traditionnel.

Les forêts de la fondation se situent entre 820 et 1 280 mètres d'altitude, dans l'étage montagnard supérieur. Les sapins blancs et les hêtres sont ici les essences naturellement les plus fréquentes,

accompagnés d'épicéas, d'érables et d'autres feuillus. En raison de la gestion forestière, la proportion d'épicéas dans les forêts de la fondation est plus élevée que dans une forêt naturelle non influencée. Les forêts restent cependant proches de la nature, diversifiées et bien structurées. Des espèces animales et végétales rares y trouvent un refuge et un habitat.

La fondation encourage et préserve la biodiversité dans ses forêts en laissant sur pied les vieux arbres à cavités et les arbres morts, en valorisant les éléments de mise en réseau tels que les lisières de forêt et en remettant en état et en entretenant les murs de pierres sèches. Ces mesures profitent aux espèces menacées comme les tétras, les chauves-souris et les oiseaux nichant dans des cavités, mais aussi aux reptiles et aux insectes qui vivent dans le bois mort.

La promotion de la biodiversité n'exclut pas l'exploitation du bois dans les forêts de la Fondation d'Ebauches SA. Les bois

de grande qualité sont utilisés comme bois de construction et de menuiserie; les troncs de moindre valeur remplacent les combustibles fossiles comme source d'énergie. Dans le cadre de l'exploitation, on ne coupe pas plus de bois qu'il n'en repousse; on abat également des arbres d'essences qui n'atteignent pas la même valeur marchande qu'un résineux. Cela permet de garantir que la valeur économique et écologique des forêts de la fondation soit préservée à long terme.

La gestion des forêts est importante pour une autre raison: par sa croissance, la forêt appartenant à la fondation retire chaque année de l'atmosphère environ 2 000 t éq. CO₂. Toutefois, étant donné que la décomposition des feuilles mortes et des aiguilles ainsi que du bois mort libère la quantité de carbone précédemment fixée, la forêt serait neutre en matière de CO₂ à long terme si son bois n'était pas géré et exploité. Seule l'exploitation du bois permet

de fixer le carbone à long terme dans les bâtiments ou d'autres produits en bois durables, et la forêt reste ainsi un réservoir de CO₂ constant.

Avec sa gestion forestière durable orientée vers le développement naturel et prenant en compte les objectifs de biodiversité, la fondation s'implique fortement dans l'ODD 15 et contribue en même temps à la réalisation de l'ODD 13.



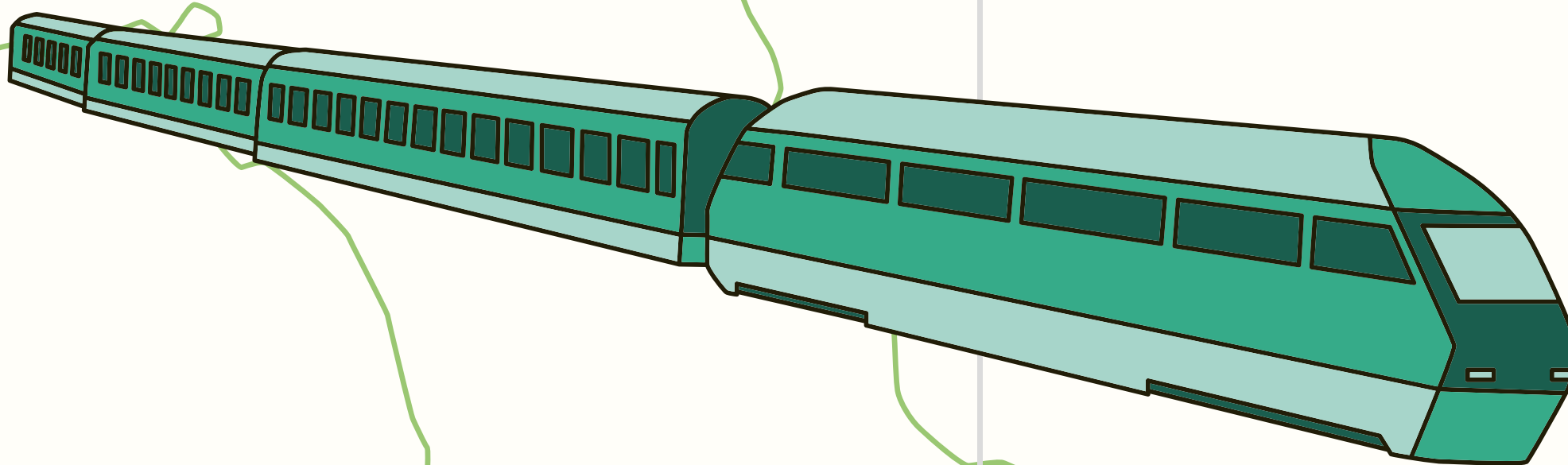


SOCIAL

91 Employés, diversité et égalité des chances

98 Santé et sécurité au travail

102 Formation, éducation et préservation de l'art et de l'artisanat





EMPLOYÉS, DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Swatch Group est une entreprise multinationale qui emploie environ 33 600 personnes dans le monde et possède des filiales dans plus de 30 pays. Swatch Group dispose en outre d'une clientèle mondiale et vend ses produits dans plus de 160 pays.

Éléments d'information GRI 3-3-a, 3-3-b Impacts positifs et négatifs (inside-out)	Opportunités et risques (outside-in)	Éléments d'information GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f Mesures	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>En tant que grand employeur, Swatch Group est conscient de sa responsabilité dans la promotion de la diversité et de l'égalité des chances. Swatch Group considère la diversité comme un enrichissement et une chance, vit une culture d'entreprise correspondante et contribue ainsi positivement à davantage de diversité et d'égalité des chances.</p>	<p>Les exigences légales ou les attentes de la société en matière de diversité peuvent avoir une influence sur la composition des organes de direction.</p> <p>Swatch Group peut se positionner en tant qu'employeur attrayant et responsable et ainsi lutter contre la pénurie de personnel qualifié.</p>	<p>La diversité des sexes, des groupes d'âge, des niveaux de formation, des personnes venant de Suisse et de l'étranger, etc. est recherchée.</p> <p>Afin de promouvoir la diversité, certains pays publient des offres d'emploi qui incluent explicitement les personnes en situation de handicap sévère.</p> <p>Les cas de discrimination sont répertoriés et des mesures sont prises en cas de problème.</p> <p>Le quota de femmes dans les postes de direction doit être augmenté.</p> <p>L'égalité salariale entre les femmes et les hommes est contrôlée à l'aide d'analyses régulières de l'égalité des salaires.</p> <p>Les syndicats sont considérés comme des partenaires importants et règlent dans des conventions collectives de travail (CCT) des questions telles que les horaires de travail, les salaires minimums, les indemnités en cas d'absence, la retraite modulée, la protection contre le licenciement et les avantages sociaux.</p>	<p>– % de femmes dans le management</p> <p>– % de collaborateurs en situation de handicap</p>	<p>Indicateurs uniquement</p>



EMPLOYÉS, DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Originaires d'un large éventail de pays, les collaborateurs de Swatch Group présentent une très grande diversité sur le plan de l'origine ethnique, de l'appartenance religieuse, de l'orientation sexuelle ou de l'origine sociale. Chaque filiale offre un mélange interculturel de personnes d'origines, de niveaux d'éducation, de compétences et de talents très divers. Pour la grande famille que représente Swatch Group, la réussite de l'entreprise repose sur sa capacité à embrasser cette diversité et à l'intégrer dans un ensemble plus large.

Pour l'organisation matricielle de Swatch Group, le respect, l'équité et l'égalité de traitement entre collaborateurs constituent des principes de base et sont une condition essentielle à sa réussite. En outre, l'ouverture et la transparence des informations sont encouragées dans l'ensemble de l'entreprise. Les collaborateurs et les parties prenantes reconnaissent l'engagement de Swatch Group à investir dans la préservation des emplois ainsi que dans la santé et le bien-être du personnel, et ce, même en temps de crise.

Diversité

Swatch Group s'engage à promouvoir la diversité parmi ses collaborateurs, et en particulier à augmenter la proportion de femmes à des postes de direction. Fin 2023, la proportion de femmes dans l'ensemble de son personnel était de 49%, de 37% aux postes de direction, avec une part plus élevée que la moyenne parmi les cadres inférieurs. Les postes de cadres étant principalement recrutés en interne, les conditions sont donc réunies pour augmenter durablement la part des femmes à des postes de direction supérieurs à long terme.

ÉLÉMENT D'INFORMATION 405-2

Egalité salariale et contrôle des salaires

Sur la base de la loi fédérale sur l'égalité révisée (LEg), art. 13a et suivants, et de l'ordonnance sur la vérification de l'analyse de l'égalité des salaires, dans sa version du 1^{er} juillet 2020, Swatch Group est tenu d'effectuer tous les quatre ans une analyse de l'égalité des salaires dans toutes les sociétés suisses employant cent personnes ou plus et de la faire contrôler par un organisme indépendant. L'analyse de l'égalité des salaires doit être effectuée selon une méthode scientifique et conforme à la loi.

Swatch Group utilise l'outil d'analyse standard Logib, dont la méthode repose sur une analyse de régression semi-logarithmique OLS et qui a été qualifié par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. L'analyse examine, en comparant directement tous les salariés de sexe différent, si et, dans l'affirmative, quelle partie d'une différence de salaire ne peut pas être expliquée par des facteurs objectifs, pertinents et non discriminatoires (formation, ancienneté, expérience professionnelle, niveau d'exigence et statut professionnel).

A des fins d'analyse, la somme des éléments mensuels est standardisée pour tous les travailleurs afin qu'elle corresponde à un emploi à temps plein avec la durée hebdomadaire de travail usuelle modale de l'entreprise.

Si l'hypothèse nulle n'est pas rejetée avec un niveau de signification statistique de 5% (ou acceptée à 95%), il n'y a pas de doute de discrimination salariale. Dans le cas contraire,

GROS PLAN

Etrive, atelier socio-professionnel

Pendant des décennies, Omega a accueilli en son sein un atelier protégé pour personnes en situation de handicap psychique ou physique, dans le but de leur permettre de s'insérer socialement et professionnellement. Dès 1983, la Fondation Atelier Protégé Omega, renommée ensuite Fondation de l'étrive, prend le relais de la structure interne en proposant des prestations variées de sous-traitance industrielle, notamment pour plusieurs sociétés Swatch Group. Aujourd'hui, Omega poursuit fièrement son engagement vis-à-vis de la Fondation de l'étrive, en lui confiant des mandats en atelier et en intégrant directement certains de ses opérateurs dans des services Omega.

www.etrive.ch/notre-fondation



EMPLOYÉS, DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

on vérifie s'il existe éventuellement une différence de salaire de plus de 5%, ce qui dépasserait le seuil de tolérance d'une discrimination salariale.

Swatch Group a analysé l'ensemble des 33 sociétés suisses employant plus de cent personnes pour le mois de référence de décembre pendant la période d'analyse et de rapport du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 avec l'analyse Logib, conformément aux exigences légales. Il n'a pas été constaté qu'une des 33 sociétés dépassait le seuil de tolérance d'une discrimination salariale. En outre, la méthodologie d'analyse et les résultats ont été vérifiés par Blaser Treuhand AG à Berne. Dans ses rapports, l'auditeur confirme que toutes les exigences légales de l'analyse de l'égalité des salaires ont été pleinement respectées et qu'il n'a pas rencontré de faits permettant de conclure que l'analyse de l'égalité des salaires pour le mois de référence de décembre ne serait pas conforme à tous les égards aux exigences relatives à la vérification de l'analyse de l'égalité des salaires pendant la période d'analyse et de rapport du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

Résultats de l'analyse des salaires

Segment	Différence de salaire ¹
Montres & Bijoux	3%
Production	4%
Systèmes électroniques	5%
Services généraux	4%

Aucun segment ne présente de discrimination salariale. Pour 13 sociétés suisses dont l'effectif est inférieur à cent personnes, Swatch Group a procédé à la même analyse et à la

même méthodologie, même si cela n'était pas imposé par le législateur. Pour ces entités suisses également, il n'a pas été constaté qu'une des 13 sociétés contrôlées dépassait le seuil de tolérance d'une discrimination salariale.

A partir de 2024, l'analyse sera également obligatoire dans certains cantons suisses pour les sociétés de moins de 100 personnes. Swatch Group dispose déjà des résultats à ce sujet.

Malgré ces bons résultats, les sociétés suisses vérifient systématiquement et régulièrement l'égalité salariale et les différences éventuellement constatées sont corrigées rapidement.

Une nouvelle analyse de l'égalité salariale basée sur les valeurs de 2023 est actuellement en cours. Les résultats seront publiés dans le Rapport de développement durable 2024.

La commission tripartite (association patronale, syndicat UNIA et le canton de Neuchâtel par le Département de l'Emploi et de la Cohésion Sociale) chargée de la surveillance du marché du travail a mandaté l'Office du travail du canton de Neuchâtel pour mener une enquête approfondie dans le secteur de l'horlogerie. Cet examen des salaires, initié le 5 juillet 2022, avait pour but d'analyser le niveau des salaires ainsi que le respect des conditions salariales pour les travailleurs de la production et de la logistique sur la base des données de juin et juillet 2022. Elle s'est basée sur un échantillon statistiquement représentatif d'entreprises de l'industrie

1. Toutes les valeurs sont inférieures au niveau statistiquement significatif de 5%.

EMPLOYÉS, DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

horlogère. Sept sociétés de Swatch Group ont été invitées à participer à cet examen des salaires.

Le 8 juin 2023, le rapport sur l'examen des salaires dans l'industrie horlogère¹, rédigé par le Département de l'Emploi et de la cohésion Sociale du canton de Neuchâtel, a été publié et chaque entreprise impliquée a reçu son résultat individuel. Le résultat de cette enquête a été jugé très positif, car aucun cas de salaire inférieur au salaire minimum n'a été constaté dans les 66 entreprises employant 4 712 personnes qui ont été analysées. En revanche, un salaire légèrement inférieur au salaire minimum a été constaté dans 11 cas, ce qui correspond à 0,25%. Un salaire considéré comme inférieur au salaire minimum est inférieur au salaire usuel défini par le calcul du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO. Il s'agit de faibles écarts par rapport aux valeurs moyennes, sans aucune conséquence. Néanmoins, ces cas ont été corrigés sur la base des résultats de l'enquête. Dans les sept sociétés de Swatch Group analysées dans le cadre de l'enquête et comptant 2 594 travailleurs, un seul cas de salaire légèrement inférieur au salaire minimum (0,04%) a été relevé; il a été immédiatement corrigé.

Des analyses de l'égalité des salaires ont également été effectuées dans les sociétés étrangères, lorsque la loi locale le prévoit. Dans les unités étrangères analysées, aucun dépassement du seuil de tolérance d'une discrimination salariale n'a été constaté. Les analyses salariales couvrent 70% du personnel au total (Suisse: 100%, international: 40%).

ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-7

Informations sur le personnel par sexe et type d'emploi

Effectif	Femmes	Hommes	Total
TOTAL 2022	16 560	17 042	33 602
	49%	51%	
Nombre plein temps	13 901	16 118	30 019
	46%	54%	
Nombre temps partiel	2 659	924	3 583
	74%	26%	
Nombre durée indéterminée	14 886	15 570	30 457
	49%	51%	
Nombre durée déterminée	1 516	1 059	2 574
	59%	41%	
Nombre de stagiaires	158	413	571
	28%	72%	

1. www.ne.ch: Rapport_Enquete_Horlogerie - final.pdf

EMPLOYÉS, DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

ÉLÉMENT D'INFORMATION 401-1

Informations sur le personnel par âge et taux de fluctuation

Effectif	< 30 ans	30-50 ans	> 50 ans	Total
TOTAL 2023	6 133	20 076	7 393	33 602
	18%	60%	22%	
Nouvelles embauches	3 233	3 736	500	7 469
	43%	50%	7%	
Départs	2 050	3 098	763	5 911
	35%	52%	13%	
Taux de fluctuation	33%	15%	10%	18%

ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-7

Informations sur le personnel par région

Effectif	Suisse	Europe	RoW ¹	Grande Chine	Amériques	Total
TOTAL 2023	17 047	4 949	6 123	3 603	1 880	33 602
	51%	15%	18%	11%	5%	100%
Nombre plein temps	14 417	4 209	6 050	3 589	1 754	30 019
Nombre temps partiel	2 630	740	73	14	126	3 583
Nombre durée indéterminée	15 961	4 472	6 025	2 140	1 858	30 456
Nombre durée déterminée	608	398	98	1 452	19	2 575
Nombre de stagiaires	478	79	0	11	3	571

1. Asie, reste du monde.

ÉLÉMENT D'INFORMATION 405-1

Diversité au sein des organes de contrôle et du personnel

Effectif	< 30 ans	30-50 ans	> 50 ans	Femmes	Hommes	Total
Conseil d'administration	0	1	5	2	4	6
Direction générale	0	0	8	1	7	8
	0%	0%	100%	13%	88%	
Management supérieur ²	0	316	239	155	400	555
	0%	57%	43%	28%	72%	
Management intermédiaire ³	51	1 206	471	632	1 096	1 728
	3%	70%	27%	37%	63%	
Management inférieur ⁴	125	2 291	845	1 273	1 988	3 261
	4%	70%	26%	39%	61%	
Total management	176	3 814	1 568	2 063	3 495	5 558
	3%	69%	28%	37%	63%	
Sans fonction de management	5 957	16 262	5 825	14 497	13 547	28 044
	21%	58%	21%	52%	48%	

ÉLÉMENT D'INFORMATION 406-1

Cas de discrimination signalés et mesures prises pour y remédier

(valeurs au 31.12.2023)

	Total de cas	Etat		Mesures		
		Ouvert	Clôturé	Avertissement	Licenciement	Médiation
TOTAL	18	1	17	5	7	6
dont Suisse	6	0	6	3	2	1
dont monde	12	1	11	2	5	5

2. Country manager, Direction générale des filiales.

3. Tous les cadres directement subordonnés au management supérieur.

4. Tous les autres cadres (au moins un collaborateur subordonné).



EMPLOYÉS, DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Dans les sociétés du Groupe, 18 cas de suspicion de discrimination ont été signalés durant la période sous revue. Les cas de suspicion concernaient notamment la discrimination raciale, sexuelle ou liée à l'âge, ou des cas de harcèlement. Ces cas de suspicion sont pris très au sérieux par la Direction générale et les sociétés concernées ont pris les mesures nécessaires. Swatch Group traite ces questions avec la plus haute importance et s'engage pleinement à respecter et protéger l'intégrité et l'identité de ses collaborateurs, aujourd'hui et demain.

ÉLÉMENT D'INFORMATION 407-1

Liberté syndicale et négociation collective

Dans la majorité de ses sociétés suisses, Swatch Group applique la convention collective de travail (CCT) pour l'industrie horlogère et microtechnique suisse, conclue avec la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse et les syndicats UNIA et SYNA. Cette convention collective de travail a été introduite pour la première fois en juillet 1937 et a été conclue fin 2016 pour la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021. Toutefois, en raison de la pandémie de Covid-19, elle a été prolongée en 2021 jusqu'au 30 juin 2024. Elle régit notamment les horaires de travail, les salaires minimums, les indemnités en cas d'absence, la retraite modulée et la protection contre le licenciement et s'applique aux près de 15 000 employés des unités de production.

Les sociétés qui ne sont pas couvertes par cette CCT et qui opèrent à l'étranger sont tenues de respecter pleinement le droit du travail du pays et de la région concernés et de garantir notamment la liberté syndicale, le droit à la négociation collective et les salaires minimaux. Toutes les filiales s'y sont engagées et le risque de violation de la liberté syndicale est considéré comme faible.

 Sur la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, voir aussi p. 23

ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-30

Accords de négociation collective

Effectif	Total	Collaborateurs couverts	Proportion
TOTAL	33 602	21 011	63%
dont Suisse	17 047	16 387	96%
dont monde	16 555	4 624	28%

EMPLOYÉS, DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

GROS PLAN

Futur en tous genres

Lors de la journée Futur en tous genres, les filles et les garçons changent de camp et se font une idée pratique de métiers et de domaines de travail dans lesquels leur genre est jusqu'à présent sous-représenté. La journée Futur en tous genres les encourage à mettre en avant leurs intérêts et leurs talents lors du choix d'une profession et à remettre en question les préjugés.

Comme son nom l'indique, la journée Futur en tous genres vise à façonner l'avenir. Les filles prennent connaissance des professions plutôt masculines et vice versa; ils découvrent ainsi des domaines d'activité et de vie atypiques pour leur genre et font des expériences pour la vie. Cela permet d'élargir leurs horizons. Les filles et les garçons acquièrent la confiance nécessaire pour prendre en main leur avenir en s'affranchissant des préjugés liés au genre.

La journée nationale Futur en tous genres promeut ainsi très tôt l'égalité entre femmes et hommes dans le choix d'une



profession et dans les plans de vie. Il s'agit d'un projet de coopération entre l'école, le monde du travail et le milieu familial.

Le 9 novembre 2023, des filles et des garçons de la 5^{ème} à la 7^{ème} classe ont été invités à accompagner nos collaborateurs pendant leur travail. Les collaborateurs ont eu l'occasion de montrer leur lieu

de travail à leur enfant et de lui faire découvrir le monde professionnel ainsi que leurs tâches quotidiennes.

Les enfants découvrent ainsi le vaste éventail de métiers possibles et de nouvelles idées pour leur avenir. La particularité de la journée «Futur en tous genres» est le quotidien. Filles et garçons

passent la journée principalement sur le lieu de travail de leur mère, de leur père ou d'une autre personne de leur entourage. En 2023, plus de 500 enfants ont à nouveau participé à la journée «Futur en tous genres» dans une société de Swatch Group.

www.futurentousgenres.ch/en-bref



ÉLÉMENT D'INFORMATION 403-1

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les collaborateurs sont au cœur du succès de Swatch Group. La garantie d'un environnement de travail sain et sûr est une préoccupation majeure du Groupe. Des conditions de travail saines et sûres sont reconnues comme un droit humain et constituent également un objectif des ODD adoptés par les Nations unies. Des conditions de travail saines et sûres impliquent à la fois la prévention des dommages physiques et psychologiques et la promotion de la santé.

Éléments d'information GRI 3-3-a, 3-3-b
Impacts positifs et négatifs (inside-out)

Des mesures ainsi que des processus définis et clairement communiqués permettent d'éviter en grande partie les accidents du travail et donc les effets négatifs sur le corps, l'esprit et l'âme.

Grâce à des mesures de prévention, Swatch Group apporte une contribution positive à la santé de ses collaborateurs et donc de la société.

Opportunités et risques (outside-in)

Certains processus, matières et matériaux utilisés dans les entreprises peuvent porter atteinte à la santé ou provoquer des accidents s'ils ne sont pas manipulés correctement. Etant l'une des plus grandes entreprises industrielles de Suisse, Swatch Group est conscient de sa responsabilité en matière de protection des collaborateurs.

Les exigences légales en matière de sécurité au travail peuvent entraîner une augmentation des coûts ou la recherche de processus, de matériaux et de matières de substitution.

Éléments d'information GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f
Mesures

La fabrication des produits implique une multitude de processus différents. Chaque société dispose donc de son propre responsable de la sécurité au travail et de la protection de la santé, afin de garantir la maîtrise et la minimisation des risques pour la sécurité et la santé des collaborateurs. En outre, les fournisseurs sont également tenus de garantir la sécurité au travail et la santé de leurs collaborateurs. Ces aspects font l'objet d'audits réguliers.

Le Groupe établit également des directives internes et organise des formations pour les responsables de la sécurité au travail et de la protection de la santé.

Indicateurs

- Nombre de décès
- Nombre d'accidents

Mesures et objectifs

Indicateur uniquement



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'entreprise porte la plus haute attention à la sécurité et la santé de son personnel et de ses clients, dans le monde entier. Ses exigences en matière d'approvisionnement direct et indirect, de production, de distribution et d'utilisation de ses produits se fondent non seulement sur les directives et dispositions légales telles que les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT), la norme SA 8000, ou le droit du travail des pays où elle est présente. Elles reflètent également ses propres standards élevés, que, par ailleurs, elle améliore en permanence.

ÉLÉMENT D'INFORMATION 403-2**Identification des dangers****Logiciel de gestion des fiches de données de sécurité**

En 2022, la mise en place d'un logiciel commun de gestion des fiches de données de sécurité (FDS) a été réalisée dans la majorité des 26 sociétés de production concernées. Ce logiciel permet une collecte et une mise à jour des FDS par le fournisseur de services, ainsi que la numérisation de leur contenu et la mise à disposition dans le logiciel.

La numérisation des informations permet la création automatique de documents de travail sur la base de FDS à jour, tels que des étiquettes pour identifier les produits chimiques ou des FDS sommaires pour la place de travail. Elle permet également une consultation rapide des inventaires de produits utilisés et une évaluation réglementaire de leur conformité.

Cette approche commune évite une redondance des tâches entre sociétés qui utilisent les mêmes produits et permet également une harmonisation des pratiques.

La mise en place a été accompagnée d'une formation des gestionnaires de base de données désignés pour chaque société, et d'une mise à disposition de la documentation d'utilisation.

Environ 4 000 produits chimiques différents contenant plus de 1 600 substances chimiques différentes ont été répertoriés jusqu'à présent.

ÉLÉMENT D'INFORMATION 403-4**Implication des collaborateurs**

Les collaborateurs sont tenus de signaler tout fait important lié à la sécurité qu'ils constatent au sein de l'entreprise. Ce comportement est encouragé par Swatch Group et fait partie de sa culture concernant la sécurité. La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) accompagne et soutient les entreprises dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. La convention collective de travail de l'industrie horlogère et microtechnique suisse soutient également la sécurité et la santé au travail.



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ÉLÉMENT D'INFORMATION 403-5**Formation des collaborateurs**

Nous organisons régulièrement des formations et séminaires où nous traitons de la qualité, de la sécurité au travail, de la manipulation des substances critiques, de la protection contre les incendies comme celle contre les accidents non professionnels, ou de la protection contre le harcèlement. Les responsables de la sécurité dans les différentes sociétés de Swatch Group et d'autres personnes concernées de l'entreprise sont régulièrement formés, notamment par des organisations spécialisées externes privées et publiques. Par ailleurs, nous organisons des échanges sur les bonnes pratiques entre les sociétés de Swatch Group. Deux à trois autres journées sur la sécurité sont organisées chaque année sous la direction du responsable SST (santé et sécurité au travail) de Swatch Group avec les responsables de la sécurité à des fins de formation et de perfectionnement.

ÉLÉMENT D'INFORMATION GRI 403-6**Promotion de la santé des travailleurs**

A l'échelle du Groupe, Swatch Group entreprend de multiples activités pour promouvoir la santé et le bien-être de tous ses collaborateurs. L'aménagement ergonomique des postes de travail, notamment pour les collaborateurs de la production, en représente un point central. Les sociétés de Swatch Group proposent en outre des conseils en matière de nutrition et de santé, des fruits de saison gratuits pour les encas, des réductions pour les abonnements sportifs ou des possibilités

GROS PLAN**Visual Engineering et Light Lab**

Afin de promouvoir le bien-être des collaborateurs qui effectuent des contrôles visuels, Swatch Group a défini plusieurs bonnes pratiques en partenariat avec l'Institut d'optométrie de la FHNW. Au Light Lab de Swatch Group, un laboratoire unique en Suisse, les contrôleurs visuels se forment à l'ergonomie visuelle en bénéficiant des connaissances les plus récentes en la matière. Le collaborateur gagne ainsi en confort de travail et peut exercer sa mission de manière plus durable et plus fiable.

Par ailleurs, un test des fonctions optométriques offre la possibilité de proposer aux collaborateurs des lunettes professionnelles adaptées à leur système visuel et aux tâches à accomplir.

Le Light Lab offre la possibilité d'évaluer la capacité visuelle de ses collaborateurs à l'aide de tests spécifiques, tels que la vision des couleurs, des contrastes et de différentes anomalies.

Le Light Lab est un environnement de contrôle dans lequel nous avons fixé les paramètres optimaux pour le contrôle visuel. Il s'agit d'une part d'un système d'éclairage exclusif à Swatch Group qui répond aux exigences et aux normes de sécurité les plus strictes (EN 62471) et dont le spectre se rapproche le plus possible de celui de la lumière naturelle. Par ailleurs, cela contribue à améliorer le confort au travail. D'autre part d'un environnement de contrôle dont les réflexions de la lumière sur les différentes surfaces sont définies et contribuent à un confort optimisé des opérations de contrôle visuel.

Le concept Light Lab est déployé et adapté aux besoins de chaque activité au sein des sociétés Swatch Group au travers de Light Room et de Light Cabin, avec la labélisation interne Light Lab.

Ces différents lieux harmonisés selon les pratiques Light Lab permettent de réduire les réclamations clients et les problèmes de qualité.



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

de faire du sport directement sur place. ETA dispose ainsi d'un club de tennis avec trois courts extérieurs, qui sont mis à la disposition des collaborateurs de Swatch Group à un prix avantageux.

www.tceta.ch

La santé mentale est également importante et fait l'objet de divers programmes et initiatives. Par exemple, une filiale emploie des secouristes en santé mentale, c'est-à-dire des employés formés pour reconnaître les signes et les symptômes d'une maladie mentale à un stade précoce et promouvoir l'accès à un soutien professionnel approprié ou à des stratégies d'auto-assistance.

ÉLÉMENT D'INFORMATION 403-7

Sécurité au travail des fournisseurs et des artisans

La sécurité et la santé de tous les fournisseurs et artisans qui effectuent des activités sur place au sein de Swatch Group sont également une priorité absolue. Afin d'éviter tout risque, il leur est demandé de lire les règles de sécurité applicables avant de commencer leurs activités et de fournir leur consentement écrit à les respecter. Des contrôles aléatoires et des audits sont effectués pour vérifier la conformité. Le non-respect de ces règles entraîne la fin de la collaboration.

ÉLÉMENT D'INFORMATION GRI 403-9

Blessures liées au travail

Il s'agissait principalement de blessures aux doigts, aux mains, aux jambes et aux chevilles qui ont pu être traitées en ambulatoire. La plupart de ces accidents se sont produits sur le trajet entre le domicile et le lieu de travail et lors de l'utilisation de machines. En 2023, on n'a déploré aucun décès ni accident grave au travail.

Accidents professionnels	Monde	RoW	Suisse
Total des heures perdues – accidents du travail	36 171	7 397	28 774
Nombre d'heures de travail perdues pour 1 000 heures travaillées	0,7	0,3	1,1
Lost Time Injury Frequency (LTIF) (Nombre de cas pour 200 000 heures travaillées)	2,2	0,8	3,5



FORMATION, ÉDUCATION ET PRÉSERVATION DE L'ART ET DE L'ARTISANAT

Les collaborateurs constituent les forces vives du Groupe, c'est pourquoi la formation et le perfectionnement sont de la plus haute importance.

Eléments d'information GRI 3-3-a, 3-3-b Impacts positifs et négatifs (inside-out)	Opportunités et risques (outside-in)	Eléments d'information GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f Mesures	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>Une éducation de base, une formation professionnelle et une formation continue de qualité sont essentielles pour maintenir et améliorer les conditions de vie des individus, des communautés et de la société dans son ensemble.</p> <p>En proposant des formations et des formations continues à ses collaborateurs dans le monde entier, Swatch Group apporte une contribution importante.</p>	<p>Les nouvelles possibilités de formation et les nouveaux métiers peuvent avoir un impact négatif sur l'attractivité des professions horlogères traditionnelles et renforcer le risque de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.</p>	<p>Swatch Group propose une large palette de formations et de formations continues, depuis la formation de base dans le cadre d'un apprentissage professionnel jusqu'aux cours spécialisés, en passant par les formations continues et les reconversions professionnelles.</p> <p>Dans la Nicolas G. Hayek Watchmaking School, une formation conforme aux directives strictes du Watchmakers of Switzerland Training and Educational Program (WOSTEP) est proposée dans le monde entier. En outre, l'entreprise s'engage activement pour la reprise et le maintien des métiers d'art dans l'industrie horlogère.</p> <p>Swatch Group soutient également des formations et des formations continues externes. Pour les formations de longue durée, une convention de formation fixe un éventuel aménagement du temps de travail et / ou un éventuel soutien financier.</p> <p>La participation à des programmes de sensibilisation précoce des enfants aux métiers de l'horlogerie permet de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé - Nombre de diplômés d'apprentissage 	<p>Indicateurs uniquement</p>



FORMATION, ÉDUCATION ET PRÉSERVATION DE L'ART ET DE L'ARTISANAT

Swatch Group offre la possibilité d'une carrière professionnelle en commençant en bas de l'échelle. La variété des professions des collaborateurs est extrêmement grande, et ce, à tous les niveaux de qualification. Chez Swatch Group, il est possible par exemple de commencer sa carrière avec un apprentissage, de faire des formations continues en cours d'emploi et d'atteindre le niveau de la direction. L'évolution au sein d'un secteur professionnel offre également des possibilités passionnantes. La seule fonction d'horloger peut par exemple être associée à plusieurs profils professionnels différents, de l'horloger de production avec certificat fédéral de capacité jusqu'à l'horloger spécialisé dans les complications (mouvements très compliqués) ou les travaux de restauration hautement spécialisés.

En tant qu'entreprise verticale entièrement intégrée, Swatch Group couvre un large éventail de compétences et de capacités: de la conception et du développement de produits jusqu'à la commercialisation, le suivi des clients et le service après-vente, en passant par la fabrication de pièces détachées et la production de mouvements ou de montres finies.

Rien que dans le domaine de la fabrication, de nombreux spécialistes sont employés comme mécaniciens, décolleteurs, orfèvres, rouleurs, polisseurs, graveurs, monteurs, peintres miniaturistes, gemmologues, métallurgistes, ingénieurs en procédés, chimistes, physiciens, experts de laboratoire, électroplastiques, experts en simulation numérique, en microélectronique, en électronique, ingénieurs en tous genres, etc. Du côté de la commercialisation, on ne compte pas seulement des commerciaux et des collaborateurs du service à la clientèle hautement spécialisés, mais également les collaborateurs du back-office, du marketing à la logistique,

en passant par les finances, le service juridique, le contrôle de gestion et les spécialistes IT pour tous les processus automatisés sur l'ensemble de l'intégration industrielle et toutes les marques. Des horlogers aux cuisiniers des restaurants des employés, on compte bien plus de 200 métiers différents au sein de l'entreprise.

Les collaborateurs à tous les niveaux sont des forces vives de Swatch Group, c'est pourquoi leur développement constitue la clé du succès. L'entreprise propose une large palette de cours, de la formation professionnelle de base (apprentissage) jusqu'à différents cours spécialisés, en passant par les formations continues et les reconversions professionnelles, en fonction du métier, du niveau de qualification et des connaissances techniques. Elle gère également la Nicolas G. Hayek Watchmaking School.

Formation professionnelle de base chez Swatch Group

Swatch Group, dont le site de production se trouve en Suisse, a par conséquent besoin de nombreux spécialistes hautement qualifiés pour des activités les plus diverses. Le système suisse de formation professionnelle et ses apprentissages propose environ 245 formations de base différentes reconnues par l'Etat. Swatch Group forme des jeunes à une quarantaine de métiers et est la plus grande institution de formation de l'industrie horlogère suisse. L'entreprise propose environ 500 places d'apprentissage dans plus de 30 unités et permet aux jeunes d'apprendre un métier en partant de zéro. En Allemagne, où le système est comparable à celui de la Suisse, près de 60 apprentis sont formés.

GROS PLAN

76% des apprentis restent chez Swatch Group

En juillet, 140 apprentis ont terminé avec succès leur apprentissage dans les sociétés de Swatch Group (uniquement en Suisse). 107 d'entre eux continuent à travailler dans l'une de nos entreprises. Ce taux d'engagement d'environ 76% est un nouveau record pour Swatch Group. Les années précédentes, nous avons généralement pu en engager environ deux tiers. Les autres apprentis ont décidé de poursuivre d'autres projets personnels (formation continue, voyages, etc.). Nous sommes convaincus que ces jeunes professionnels feront progresser nos produits et nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leur vie professionnelle!

FORMATION, ÉDUCATION ET PRÉSERVATION DE L'ART ET DE L'ARTISANAT

Dans l'ensemble, Swatch Group a proposé le même nombre de places de formation que l'année précédente.

Selon la profession, la formation dure entre deux et quatre ans. L'apprentissage est une formation en alternance dans le cadre de laquelle les apprentis travaillent au sein d'une société de Swatch Group dans un des domaines spécialisés. Parallèlement, ils suivent un à deux jours de cours théoriques hebdomadaires dans les écoles professionnelles publiques. Afin d'offrir une formation de base optimale dans les domaines de la technique horlogère et de la mécanique, Swatch Group exploite en Suisse sept centres de formation.

Au cours de la période sous revue, 140 apprentis en Suisse ont terminé leur formation (contre 142 l'année précédente). 76% (année précédente: 72%) des diplômés se sont vu proposer un contrat de travail au sein de Swatch Group. Le reste a opté pour des cours de formation continue ou poursuivi d'autres projets personnels.

Nicolas G. Hayek Watchmaking School

La Nicolas G. Hayek Watchmaking School est la première institution du monde pour la promotion d'une formation spécialisée pour les horlogers. L'école offre aux étudiants la formation nécessaire pour réussir leur carrière dans le service à la clientèle. Le programme d'enseignement respecte strictement les directives rigoureuses du Watchmakers of Switzerland Training and Educational Program (WOSTEP, créé en 1966).

Le centre de formation a été fondé en 1999 par l'ancien président de Swatch Group, Nicolas G. Hayek, et est aujourd'hui actif sur cinq sites: à Shanghai, Glashütte, Pforzheim, Miami et Granges. L'instigateur de ce projet ambitionnait de créer une institution qui non seulement rendrait hommage à une profession intemporelle, mais qui encouragerait également ceux qui souhaitent se lancer dans ce domaine professionnel et développer leurs connaissances et leurs compétences.

Les cinq centres de formation collaborent avec le WOSTEP, reconnu comme le premier programme de formation et de certification du secteur. En principe, les coûts de formation sur les cinq sites sont couverts par Swatch Group, ce qui fait de l'école une option abordable pour tous les étudiants potentiels souhaitant faire carrière dans l'horlogerie.

Elle propose deux programmes de formation différents. Le programme de 1 800 heures sur un an permet d'obtenir un diplôme de Customer Service Watchmaker. Actuellement, il est proposé en Suisse, en Chine et aux Etats-Unis. En Allemagne et à l'Université de Shanghai, le programme WOSTEP complet, d'une durée de 3 000 heures, permet d'obtenir le diplôme de Watchmaker. Comme le cours allemand est également reconnu par l'Etat, il dure trois ans, et celui de Shanghai, deux ans.

Les diplômés travaillent pour la plupart dans les centres de service à la clientèle de Swatch Group, à travers le monde. Ils se chargent des travaux exigeants d'entretien et de réparation des différentes montres de marque. Mais à l'issue de la formation continue, des postes dans la révision des montres historiques



GROS PLAN

Début de l'apprentissage 2023 avec 180 nouveaux apprentis

Début août 2023, Swatch Group a enregistré un nouveau record. 180 apprentis ont commencé leur formation professionnelle dans plus de 30 entreprises de notre Groupe en Suisse. Les chiffres de l'année précédente ont ainsi été dépassés de 30 apprentis supplémentaires. Avec cette augmentation, Swatch Group souligne la valeur de la formation professionnelle et son importance pour assurer la relève.

Le grand nombre de nouveaux apprentis constitue un défi particulier pour la structure de formation. Le nombre de formateurs professionnels ainsi que le parc de machines ont été augmentés en conséquence.



FORMATION, ÉDUCATION ET PRÉSERVATION DE L'ART ET DE L'ARTISANAT

ou dans le management peuvent également leur être proposés. L'horloger demeure une personne clé dans la fabrication, mais également dans l'entretien des montres, ce qui promet aux jeunes professionnels une solide carrière.

Grâce au réseau des Nicolas G. Hayek Watchmaking School, plus de 1 000 horlogers ont rejoint le vivier mondial de talents. Ce résultat illustre les investissements considérables que Swatch Group déploie à tous les niveaux, et les diplômés qui en sortent sont très demandés au sein du secteur. L'objectif est toutefois d'intégrer systématiquement tous les horlogers fraîchement diplômés dans les structures de l'entreprise.

Dans la Nicolas G. Hayek Watchmaking School, l'accent n'est pas mis sur la quantité, mais sur la qualité de la formation. C'est pourquoi le nombre d'étudiants est limité chaque année dans les classes.

En 2023, 67 étudiants étaient inscrits dans les quatre écoles et 29 étudiants ont obtenu leur diplôme. 22 diplômés ont accepté un poste au sein de Swatch Group. Le reste a décidé de poursuivre d'autres projets personnels (formation continue, voyages, etc).

Concept de formation continue

Les collaborateurs ont également la possibilité de suivre des programmes de formation spécifiques au sein des sociétés. L'un des principaux programmes de formation s'adresse aux Customer Service Watchmakers dans les différents pays. Pour cette raison, les marques invitent les participants à des formations annuelles à leur siège afin d'élargir leurs

connaissances sur les montres les plus compliquées ou les nouveaux produits récemment mis sur le marché. Mais le personnel commercial est également formé sur ces produits, afin de bénéficier de la plus haute expertise en la matière. L'entreprise propose non seulement des formations continues dans le domaine de la production, de l'horlogerie et du marketing, mais également dans presque chaque domaine spécifique du secteur, comme les finances et le contrôle de gestion, les RH, l'informatique, la logistique et d'autres. De nombreux modules d'e-learning sont proposés aux collaborateurs qui ne peuvent pas toujours participer aux programmes en personne.

En Suisse, Swatch Group offre à ses employés de tous les niveaux de management des formations continues au Leadership Campus interne. Les contenus vont de l'autogestion et des entretiens avec les collaborateurs jusqu'à l'approfondissement de l'encadrement des équipes.

L'entreprise soutient et encourage également la formation continue externe à tous les niveaux et pour tous les métiers. Pour ce faire, les collaborateurs reçoivent un contrat de travail ou de formation spécial qui leur permet de suivre certains programmes dans des universités ou d'autres institutions de formation parallèlement à leur travail.

FORMATION, ÉDUCATION ET PRÉSERVATION DE L'ART ET DE L'ARTISANAT

ÉLÉMENT D'INFORMATION 404-1

Nombre moyen d'heures de formation et de perfectionnement par an et par employé (2023)

Effectif	Femmes	Hommes	Total
Total des employés	16 560	17 042	33 602
Total des heures de formation	130 775	150 365	281 140
	47%	53%	100%
Nombre moyen d'heures de formation par employé – en interne	5,1	4,5	4,8
Nombre moyen d'heures de formation par employé – en externe	2,8	4,3	3,6
Nombre moyen d'heures de formation par employé – total	7,9	8,8	8,4

Renaissance et préservation de l'art et de l'artisanat

L'industrie horlogère et joaillière compte de nombreux métiers artistiques, tels que l'enluminure d'art de précision sur les cadrans et les aiguilles, la gravure d'art, la ferronnerie d'art et le guillochage.

La machine à guillocher est une machine à graver linéaire ou circulaire, actionnée au pied et commandée manuellement. Elle est utilisée par exemple pour la gravure artistique de cadrans en acier ou en or et de masses oscillantes. Toutes sortes de motifs géométriques sont envisageables. Les possibilités de création pour le guillocheur, l'artiste à l'origine de l'œuvre, sont sans limites. Les machines et l'art du guillochage ont presque disparu dans les années 90. Cependant, en 2005, à l'issue de



FORMATION, ÉDUCATION ET PRÉSERVATION DE L'ART ET DE L'ARTISANAT

négociations longues et ardues, douze machines historiques d'un maître guillocheur privé ont pu être acquises par des marques de luxe de Swatch Group, afin de sauver l'art du guillochage. Dans un premier temps, ces machines ont pu être restaurées. Par la suite, une équipe de spécialistes s'est lancée dans la conception et la reconstruction de telles machines pour les marques de luxe. Par ailleurs, ces dernières ont lancé un programme de formation spéciale pour guillocheurs et maîtres guillocheurs. La renaissance et la préservation de l'art du guillochage ont nécessité des efforts sur plus d'une décennie (développement continu de machines, formation des collaborateurs, investissements dans la fabrication) dans l'optique de garantir la durabilité de l'art du guillochage et sa survie. Autrement, ce métier aurait été définitivement perdu pour les générations futures.

Parmi les artisans d'art, on compte bien entendu des spécialistes de l'horlogerie, formés à la conservation et à la restauration d'œuvres d'art horlogères du 18^{ème} siècle. Ceux-ci restaurent par exemple des horloges historiques qui sont exposées dans des musées comme le Louvre à Paris ou qui appartiennent à des collections privées.



GROS PLAN

Nouvelle Nicolas G. Hayek Watchmaking School à Granges

En octobre 2023, Swatch Group a ouvert une nouvelle Nicolas G. Hayek Watchmaking School à Granges. Elle reprend les activités de formation de l'école en Malaisie, qui a fermé en 2022.

La Nicolas G. Hayek Watchmaking School de Granges assure la formation d'un an

du «Customer Service Watchmaker» de nos marchés internationaux qui n'ont pas accès à une école d'horlogerie locale. Seuls les collaborateurs de Swatch Group envoyés en Suisse par nos filiales internationales y sont formés. Le site de formation de Granges ne forme pas de collaborateurs travaillant en Suisse.



Formations par Swatch Group Quality Management

Swatch Group Quality Management propose régulièrement des formations aux marques et sociétés de Swatch Group. Ces formations permettent d'améliorer les connaissances et les compétences des collaborateurs sur des sujets variés.

Formation continue Swatch Group Habillage

Cette formation permet de partager au Swatch Group l'état de l'art relatif à l'habillage des montres, soit les composants comme la boîte, le cadran, les aiguilles ou encore le bracelet. Par une meilleure compréhension des contraintes liées à la production des composants de l'habillage, des interactions avec les clients et les fournisseurs, des attentes réciproques, ainsi que de l'exploitation des compétences acquises, on contribue à davantage d'efficacité dans le développement et l'industrialisation de nos produits, tout comme à leur amélioration continue.

En 2023, le Swatch Group Quality Management a organisé trois formations continues correspondantes, auxquelles ont participé une cinquantaine de collaborateurs de différentes entités de Swatch Group. De multiples intervenants (tous spécialistes dans leur domaine respectif) ont expliqué les points essentiels de l'habillage à l'occasion des 80 heures de la formation continue. A travers cinq modules (Les fondamentaux, Les composants, Les interfaces, Les processus, Les matériaux), chacun a pu parfaire ses connaissances pour réaliser des produits encore plus fiables et performants, tout en limitant les ressources nécessaires.

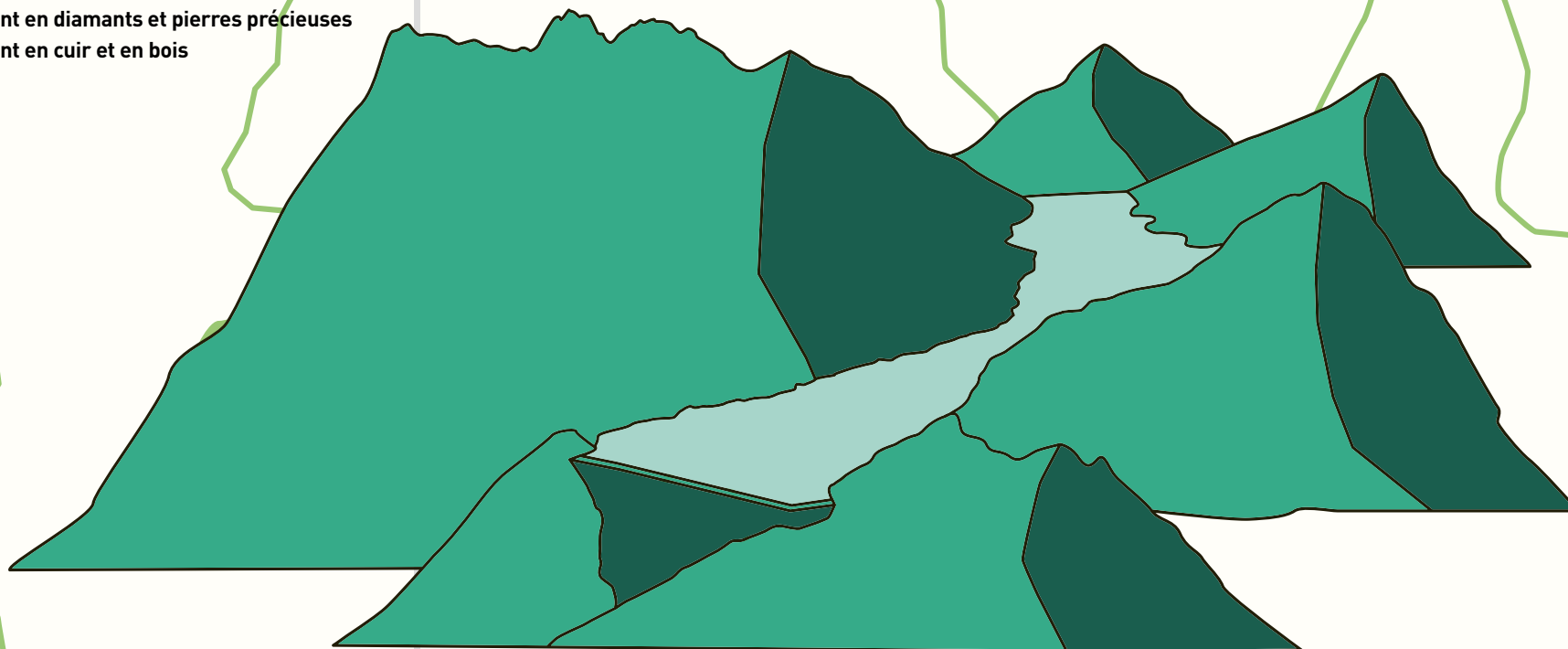
En sus de cette formation générale, d'autres spécifiques ont également été mises en place comme pour les métaux précieux et leurs environnements, les aciers inoxydables ou encore les filetages et les assemblages vissés.

Avec ces connaissances très abouties, les collaborateurs et collaboratrices peuvent ainsi orienter idéalement leurs activités car avant tout, la qualité et la durabilité se conçoivent.



APPROVISIONNEMENT

- 110 Approvisionnement en matériaux
- 120 Approvisionnement en métaux précieux
- 124 Approvisionnement en diamants et pierres précieuses
- 126 Approvisionnement en cuir et en bois





APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX

Grâce à la verticalisation de sa production et aux exigences du «Swiss Made», la majeure partie de la création de valeur se fait en interne et en Suisse. Les matières premières, certains composants et les services sont toutefois achetés en externe. Les matériaux achetés présentant un risque ESG élevé dans la chaîne d'approvisionnement sont entre autres les métaux précieux, les diamants et les pierres précieuses ainsi que certains des matériaux biosourcés.

Eléments d'information GRI 3-3-a, 3-3-b Impacts positifs et négatifs (inside-out)	Opportunités et risques (outside-in)	Eléments d'information GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f Mesures	Indicateurs	Mesures et objectifs
En fonction du matériau, du pays d'origine ou de production, Swatch Group fait face à des défis environnementaux et sociaux. Il s'agit d'éviter ou de réduire autant que possible les effets négatifs tout au long de la chaîne d'approvisionnement.	L'approvisionnement en matériaux provenant de certains pays peut être limité pour des raisons politiques. De plus, la mise en œuvre d'une traçabilité complète a un coût. Il existe également des risques de réputation liés à l'approvisionnement dans certains pays.	Pour son approvisionnement en matières premières et en certains composants, Swatch Group travaille avec des fournisseurs soigneusement sélectionnés. L'imposition de directives claires (Code de conduite des fournisseurs) ainsi que des contrôles détaillés auprès des fournisseurs sur place permettent de vérifier régulièrement si les exigences strictes sont effectivement respectées par les fournisseurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'audits de fournisseurs - Nombre de fournisseurs notés A ou B 	Indicateurs uniquement



APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX

ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-6**Chaîne d'approvisionnement**

Pour l'approvisionnement en matières premières et en certains composants, Swatch Group travaille avec des fournisseurs triés sur le volet, principalement en Suisse et en Europe, ainsi qu'avec des fournisseurs d'Extrême-Orient pour certains matériaux et composants.

En fonction du matériau, du pays d'origine ou de production, Swatch Group fait face à des défis environnementaux et sociaux. Il s'agit d'éviter ou de réduire autant que possible les effets négatifs tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

L'imposition de directives claires (Code de conduite des fournisseurs) ainsi que des contrôles détaillés auprès des fournisseurs sur place permettent de vérifier régulièrement si les exigences strictes sont effectivement respectées par les fournisseurs.

Les audits des fournisseurs sont basés sur les risques. Une organisation dédiée a été mise en place à cet effet en Asie de l'Est. L'évaluation des risques des fournisseurs est actuellement en cours de revue. A l'avenir, des audits seront également menés auprès de certains fournisseurs suisses et européens. Le Code de conduite des fournisseurs sert de base.

Le Code est fondé sur les droits de l'homme reconnus au niveau international et s'appuie sur les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGPs).

 Vous trouverez de plus amples informations sur le Code de conduite des fournisseurs dans le chapitre «Gestion et gouvernance» à la p. 38

Pour l'exercice 2023, un contrôle détaillé de la chaîne d'approvisionnement sera effectué pour la première fois sur la base du «Règlement relatif au devoir de diligence et à la transparence concernant les minerais et métaux provenant de zones de conflit et le travail des enfants».¹

ÉLÉMENT D'INFORMATION 301-1**Minerais et métaux provenant de zones de conflit**

En ce qui concerne les minerais et les métaux provenant de zones de conflit ou à haut risque, les quantités importées et traitées des minerais et des métaux définis dans le règlement ont été enregistrées et évaluées. La plupart des minerais et métaux définis dans le règlement ne sont pas achetés par Swatch Group ou le sont en petites quantités. Seuls les quantités de tungstène et d'or dépassent le seuil. Un processus de traçabilité et de documentation a été mis en place pour démontrer et s'assurer que ces matériaux ne proviennent pas de zones de conflit ou à haut risque.

- L'approvisionnement en or sous forme brute, de produits semi-finis ou de poudre (numéro de tarif 7108) concerne exclusivement de l'or traçable provenant uniquement de mines industrielles officielles et certifiées des Etats-Unis, du Canada ou d'Australie. L'or acheté en 2023 sous le numéro de tarif 7108 provient à 100% de mines australiennes. L'empreinte carbone a également été prise en compte lors de la sélection des mines.

 Pour de plus amples informations, voir le gros plan «Emissions de gaz à effet de serre de l'or primaire» à la p. 69

1. ODITr: www.fedlex.admin.ch

APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX

- L'approvisionnement en tungstène sous forme de poudre (numéro de tarif 8101 10 00) se fait auprès de fournisseurs européens et se compose à 100% de matière première recyclée.

En plus de la législation suisse (ODiTr¹ et CO art. 964²), les directives et normes internationales suivantes ont servi de base lors de la vérification:

- Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises³
- Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais en provenance de zones de conflit ou à haut risque⁴
- Conseils pratiques aux entreprises pour identifier et lutter contre les pires formes de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en minerais⁵

1. ODiTr: www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2021/847/fr
 2. CO art. 964: www.fedlex.admin.ch/eli/cc/27/317_321_377/fr
 3. www.oecd.org/fr/investissement/duo-diligence-guidance-for-responsible-business-conduct.htm
 4. mneguidelines.oecd.org/mining.htm
 5. mneguidelines.oecd.org/child-labour-risks-in-the-minerals-supply-chain.htm

Vérification des chaînes d'approvisionnement

Matières premières	Numéro de tarif	Description	Contrôle / valeur seuil	Contrôle / provenance	Devoir de diligence accru	
Minerais	2609 00 00	Minerais d'étain et leurs concentrés	✓	-	Non	
	2611 00 00	Minerais de tungstène et leurs concentrés	✓	-	Non	
	ex 2615 90 00	Minerais de tantale ou de niobium et leurs concentrés	✓	-	Non	
	ex 2615 90 00	Minerais d'or et leurs concentrés	✓	-	Non	
Métaux	Etain	ex 2615 90 00	Oxydes et hydroxydes d'étain	✓	-	Non
		ex 827 39 90	Chlorures d'étain	✓	-	Non
		8001	Etain brut	✓	-	Non
		8003	Etain en barres, profilés ou fils	✓	-	Non
		8007	Etain, autres ouvrages	✓	-	Non
	Tungstène	ex 2825 90 00	Oxydes et hydroxydes de tungstène	✓	-	Non
		2841 80 00	Tungstate	✓	-	Non
		ex 2849 90 00	Carbures de tungstène	✓	-	Non
		7202 80 00	Ferrotungstène et ferrosilicotungstène	✓	-	Non
		8101 10 00	Tungstène en poudre	> 2 500 kg par an	Fabriqué à partir de matériaux 100% recyclés	Non
8101 94 00		Tungstène brut, y compris les barres simplement obtenues par frittage	✓	-	Non	
8101 96 00	Tungstène en fils	✓	-	Non		
8101 99 00	Autres produits mi-ouvrés et ouvrages en tungstène	✓	-	Non		
Tantale	ex 2841 90 90	Tantalate	✓	-	Non	
	ex 2849 90 00	Carbures de tantale	✓	-	Non	
	8103 20 00	Tantale brut, y compris les barres simplement obtenues par frittage, ou en poudre	✓	-	Non	
	8103 90 00	Autres produits mi-ouvrés et ouvrages en tantale	✓	-	Non	
Or	7108	Or brut, mi-ouvré ou en poudre	> 100 kg par an	Australie et or recyclé	Non	

APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX

ÉLÉMENT D'INFORMATION 408-1**Travail des enfants**

Swatch Group applique une politique de tolérance zéro en matière de travail des enfants.

Stratégie et système de gestion

Swatch Group respecte le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises du 30 mai 2018 ainsi que les Conventions n° 138 et 182 de l'OIT et l'Outil d'orientation du BIT et l'OIE sur le travail des enfants du 15 décembre 2015 et applique les référentiels mentionnés.

Swatch Group a inscrit son engagement de principe en matière de travail des enfants dans le Code de conduite des fournisseurs (SCoC). Le SCoC s'applique à Swatch Group et à ses sociétés, aux fournisseurs des sociétés de Swatch Group et de ses filiales et sociétés affiliées, ainsi qu'aux sous-traitants et fournisseurs secondaires qui fournissent des biens ou des services aux sociétés de Swatch Group ou qui sont destinés à être utilisés dans ou avec des produits de Swatch Group.

Le SCoC est publié sur le site Web de Swatch Group et a été envoyé à tous les fournisseurs directs.

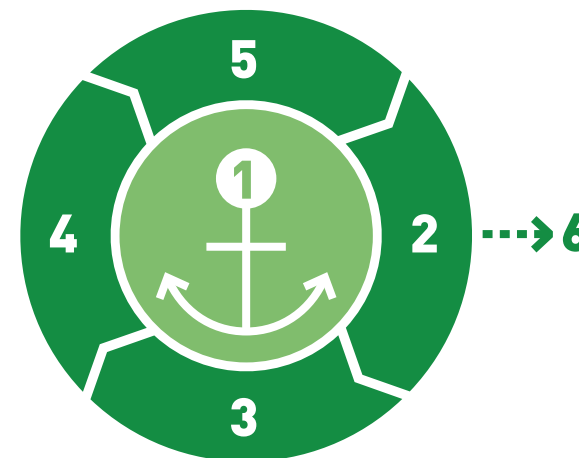
Les fournisseurs doivent procéder à des évaluations périodiques de leurs installations et de leurs procédures opérationnelles, ainsi que des installations et des procédures opérationnelles de leurs sous-traitants et fournisseurs secondaires qui fournissent des biens ou des services destinés en fin de compte aux produits des sociétés de Swatch Group, afin de s'assurer du respect du SCoC et des lois.

En accord avec les directives des UNGP, Swatch Group s'oriente vers la norme la plus stricte en cas de divergence entre la législation nationale et les normes internationales en matière de droits de l'homme. Swatch Group s'oriente en outre vers la norme la plus élevée lorsque les lois nationales et les normes strictes de Swatch Group en matière d'environnement, de santé et de sécurité divergent. En cas de contradiction entre la législation nationale et les normes strictes de Swatch Group, ce dernier respecte la législation nationale tout en s'efforçant de respecter la norme la plus stricte.

 Vous trouverez de plus amples informations sur le Code de conduite des fournisseurs dans le chapitre «Gestion et gouvernance» à la p. 38

Processus du devoir de diligence dans le domaine du travail des enfants

- 1 Prendre en compte les enjeux de la conduite responsable des entreprises** dans les politiques et systèmes de gestion de l'entreprise
- 2 Identifier et évaluer** les impacts négatifs dans les activités, la chaîne d'approvisionnement et les relations d'affaires
- 3 Faire cesser, prévenir ou atténuer** les impacts négatifs
- 4 Suivre** la mise en œuvre et les résultats
- 5 Communiquer** sur la façon dont les impacts sont traités
- 6 Réparer les dommages** par ses propres moyens ou en coopération avec d'autres acteurs





APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX

Identifier et évaluer les impacts négatifs

Dans les sociétés de Swatch Group et chez les fournisseurs de Suisse et des pays voisins, le risque de travail des enfants est évalué comme très faible.

Selon la «Due diligence response» de l'UNICEF dans son Children's Rights in the Workplace Index, un risque accru de travail des enfants est présent, entre autres, dans de nombreux pays asiatiques où certains fournisseurs ou sous-traitants de Swatch Group sont actifs.

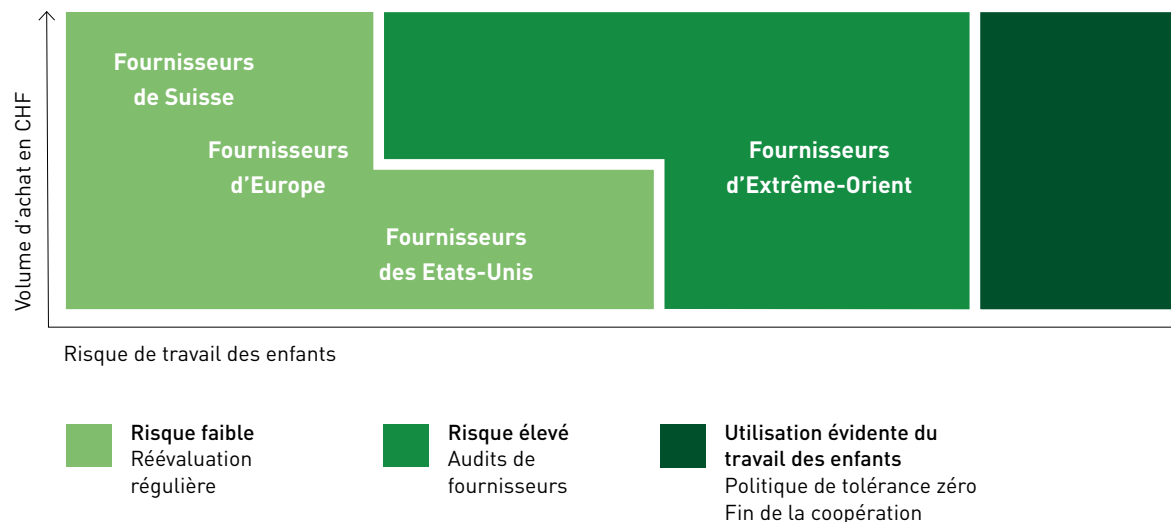
Outre le risque de travail des enfants, le volume d'achat est également pris en compte dans l'évaluation afin d'utiliser de manière ciblée les ressources pour les audits de fournisseurs. L'examen est effectué selon l'approche du «meilleur effort».

L'introduction d'une cartographie complète de la chaîne d'approvisionnement est prévue. L'évaluation des risques liés au travail des enfants, mais aussi à d'autres facteurs pertinents, pourra ainsi être effectuée systématiquement pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement à l'avenir.

Faire cesser, prévenir ou atténuer

Swatch Group ne tolère pas le travail des enfants ou des mineurs qui n'ont pas au moins 15 ans ou qui n'ont pas atteint l'âge minimum légal applicable pour l'emploi, le plus élevé étant retenu. Les fournisseurs doivent respecter les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) ainsi que les dispositions légales applicables. Les fournisseurs

Evaluation des risques dans le domaine du travail des enfants (présentation simplifiée)



peuvent employer des jeunes qui ont atteint l'âge minimum légal en vigueur, mais qui sont âgés de moins de 18 ans. Les fournisseurs doivent s'assurer que les jeunes collaborateurs n'effectuent pas de travaux susceptibles de mettre en danger leur santé, leur sécurité ou leur moralité. Les fournisseurs ne doivent pas exiger des jeunes collaborateurs qu'ils fassent des heures supplémentaires ou travaillent la nuit.




APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX

Les fournisseurs doivent veiller à la bonne gestion des apprentis ou étudiants en tenant correctement leurs dossiers, en faisant preuve d'une diligence raisonnable rigoureuse à l'égard des partenaires éducatifs et en protégeant les droits des apprentis et étudiants conformément aux lois et réglementations applicables. Les fournisseurs doivent offrir un soutien et une formation appropriés aux apprentis et étudiants. En l'absence de législation locale, le taux de salaire des collaborateurs étudiants, des stagiaires et des apprentis doit être au moins égal à celui des autres débutants qui exercent des activités identiques ou similaires.

Les directives mentionnées sont inscrites dans le SCoC. Swatch Group engage ses fournisseurs à respecter le SCoC. Les fournisseurs doivent mettre en place ou maintenir des systèmes de gestion qui facilitent le respect du présent Code et des lois, identifient et atténuent les risques opérationnels associés et permettent une amélioration continue. Les fournisseurs de Swatch Group sont tenus de se conformer aux règles et adoptent des directives qui témoignent de leur propre engagement envers des pratiques commerciales responsables. Les fournisseurs doivent s'assurer que tous leurs collaborateurs et fournisseurs comprennent et respectent le Code.

Les préoccupations concernant le travail des enfants peuvent être signalées directement à l'adresse e-mail indiquée dans le SCoC ou au contact mentionné sur le site Web de l'entreprise. Swatch Group prend tous les signalements au sérieux et les services internes compétents y donnent immédiatement suite. Une politique de tolérance zéro est

appliquée concernant le travail des enfants et les fournisseurs sont immédiatement exclus de la collaboration en cas de non respect. Afin d'éliminer de manière proactive le risque de travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement, des audits sont réalisés sur place chez les fournisseurs. Les audits sont répétés à intervalles réguliers.

 Pour de plus amples détails sur le contenu et les résultats, voir le chapitre sur les audits de fournisseurs à la p. 117

Les audits comprennent l'examen des listes du personnel, des contrats contenant des informations personnelles et d'autres documents pertinents afin de vérifier l'âge du personnel. Les auditeurs mènent également des entretiens avec les employés, en particulier ceux qui paraissent plus jeunes, afin de s'assurer qu'il n'est pas fait appel au travail des enfants. Les audits peuvent être annoncés ou inopinés.

La politique actuelle de tolérance zéro est en cours de révision afin de réglementer à l'avenir également l'aspect de la réparation (compensations financières ou non financières).

Suivre la mise en œuvre et les résultats

La procédure décrite ci-dessus permet de recenser les fournisseurs de niveau 1 et, en Chine, certains fournisseurs de niveau 2. Cependant, les risques liés au travail des enfants existent également chez les fournisseurs situés plus en amont. Pour identifier, évaluer et réduire ces risques, une cartographie complète de la chaîne d'approvisionnement incluant la traçabilité est nécessaire. Des projets ont été lancés à cet effet et Swatch Group est confiant que la



APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX

procédure choisie permettra à l'avenir de surveiller encore mieux l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Communication

L'analyse concernant le travail des enfants est mise à jour chaque année. Le rapport sur le travail des enfants est établi dans le cadre du Rapport de développement durable

SR 221.433 – Ordonnance du 3 décembre 2021 sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr), www.fedlex.admin.ch

OR Art. 964b, SR 220 – Loi fédérale du 30 mars 1911 complétant le Code civil suisse (Livre cinquième: Droit des obligations), www.fedlex.admin.ch

Children's Rights in the Workplace Index, www.unicef.ch

ÉLÉMENT D'INFORMATION 204-1

Fournisseurs locaux

L'entreprise s'est engagée dès ses débuts pour le Swissness dans toute l'industrie horlogère suisse et visait déjà 100% de Swiss Made lors du lancement de Swatch en 1983. Ce ferme engagement en faveur de la production en Suisse et d'un approvisionnement local contribue largement au maintien et au développement de la tradition et de l'art horlogers suisses.

De plus amples informations à ce sujet sont fournies dans le chapitre «Renaissance et préservation de l'art et de l'artisanat», p. 106

De plus, les courtes distances entre les sites de production permettent de limiter les émissions de GES liées au transport dans la chaîne d'approvisionnement. Cela ne concerne pas que les composants classiques des montres. Aussi les batteries et les puces électroniques sont produites localement grâce aux

propres sites de production de l'entreprise en Suisse, plutôt que d'être importées d'Asie par avion ce qui est le cas dans la plupart des autres secteurs. Les investissements de longue date dans les entreprises suisses de développement et de production ont également permis à Swatch Group de lancer la montre intelligente Swiss Made Tissot T-Touch Connect Solar, dont le système d'exploitation SwAlps a été entièrement développé en interne en Suisse.

Pour les montres, la part de valeur ajoutée locale, basée sur la réglementation Swiss Made applicable, se situe entre 60% et 100%.

Afin d'éviter les émissions inutiles liées au transport, de soutenir les fournisseurs locaux dans le monde entier et de rendre le processus d'approvisionnement efficace, les sociétés nationales et de distribution s'approvisionnent auprès de producteurs de la région quand elles le peuvent.

Grâce au réseau mondial de centres de service, les montres peuvent être réparées par des employés locaux, au grand bonheur des clients, qui n'ont pas à se déplacer sur de longues distances.

Voir les informations sur le «Customer Service», p. 79

Principes fondamentaux de la gestion de la chaîne d'approvisionnement

La prise en compte des critères environnementaux, éthiques et sociaux est fermement inscrite dans la politique d'approvisionnement de Swatch Group. Nous ne travaillons dès lors qu'avec des fournisseurs et sous-traitants dont nous avons la



APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX

garantie qu'ils se conforment aux exigences strictes, clairement définies dans le Code de conduite et contractualisées, que nous leur imposons en matière de protection de l'environnement, de sécurité et de politique sociale. En ce qui concerne le degré d'acceptabilité au plan éthique des matériaux utilisés, l'entreprise va au-delà des exigences légales minimales et renonce aux matériaux considérés comme menacés ou qui posent problème au plan éthique.

Les fournisseurs sont également tenus de se conformer aux directives internes de Swatch Group Quality Management en matière d'assurance qualité, de protection de l'environnement et de conformité des produits aux lois en vigueur. On pense ici en particulier au Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), à la Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses (RoHS), et à la Directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Pour garantir qu'il se conforme à ces directives et règlements, chaque fournisseur obtient de Swatch Group Quality Management un accès direct et protégé aux spécifications de conformité relatives aux matières premières utilisées. Ces informations, regroupées en une imposante base de données, sont régulièrement actualisées.

La conformité est vérifiée par deux types d'audits. Des audits sur l'approvisionnement responsable d'une part et des audits sur l'assurance qualité d'autre part.

ÉLÉMENTS D'INFORMATION 308-1, 308-2, 414-1, 414-2**Audits de fournisseurs**

Swatch Group Far East Procurement Services (FEPS) s'assure en permanence que les fournisseurs et leurs usines respectent le Code de conduite des fournisseurs de Swatch Group ainsi que les lois et réglementations en vigueur. Nos outils d'audit des fournisseurs ont été mis à jour au cours de l'année afin de respecter les dispositions du nouveau Code de conduite des fournisseurs de Swatch Group introduit en 2022. Tous les sites de production des fournisseurs directs et des fournisseurs de niveau 2 doivent subir deux audits indépendants: l'un sur l'approvisionnement responsable (audit RS), axé sur l'évaluation des performances des collaborateurs ainsi que sur les droits de l'homme, la santé et la sécurité au travail, la protection de l'environnement et les pratiques commerciales, et l'autre sur l'assurance qualité (audit QA), axé sur l'examen du système de gestion de la qualité et des processus d'assurance qualité des usines.

FEPS détermine quels sites fournisseurs seront audités au cours de l'année fiscale concernée, engage des sociétés d'audit externes indépendantes pour réaliser les audits conformément à nos exigences, analyse ensuite les rapports d'audit et aide à apporter des améliorations aux sites des fournisseurs. Tous les sites des fournisseurs sont régulièrement contrôlés, au moins une fois tous les deux ans. Les nouveaux sites des fournisseurs ne peuvent faire partie de la chaîne d'approvisionnement qu'après avoir été contrôlés et approuvés.



APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX

Swatch Group mesure la performance des sites des fournisseurs à l'aide de notre système d'évaluation interne basé sur les résultats des audits. Une évaluation est attribuée aux sites des fournisseurs conformément au tableau ci-dessous. Le système d'évaluation détermine le statut d'agrément de chaque fournisseur ainsi que sa période de validité jusqu'au prochain audit.

Evaluation de l'audit

Evaluation	Définition	Procédure
A	Excellent (note globale $\geq 90\%$)	Audit périodique dans un délai de 24 mois ¹
B	Qualifié (note globale entre 75% et 90%)	Audit périodique dans un délai de 12 mois
C	A l'essai (évaluation globale entre 60% et 75% ou évaluation d'un domaine particulier $< 75\%$ ²)	– Audit de suivi dans un délai de 6 mois – S'il s'agit du résultat du 2 ^{ème} audit de suivi, la collaboration est terminée
D	Conditionnel / exclu (évaluation globale $< 60\%$ ou non-respect d'une exigence de tolérance zéro)	– Audit de suivi dans un délai de 3 mois – S'il s'agit du résultat du 2 ^{ème} audit de suivi, la collaboration est terminée

1. Pour être éligible à un intervalle d'audit de 24 mois, l'audit RS et l'audit QA doivent tous deux avoir obtenu la note A.

2. Un score de domaine individuel $< 75\%$ entraîne une évaluation C; cela s'applique uniquement à l'audit RS.

Pour être admis, un site du fournisseur doit être noté A ou B. Si un site du fournisseur obtient la note C, un délai de six mois est accordé pour prendre les mesures correctives nécessaires et se qualifier pour un audit de suivi. Les sites de fournisseurs notés D n'entrent pas en ligne de compte pour une collaboration s'il s'agit de nouveaux sites. Pour les sites déjà utilisés, un délai de trois mois est accordé pour prendre les mesures correctives nécessaires et se qualifier pour un audit de suivi. Si un site de fournisseur ne fait aucun effort pour prendre des mesures après nos instructions, nous mettons fin à notre collaboration et nous abstenons de passer de futures commandes.

Une politique de tolérance zéro s'applique à certains points d'audit tels que le harcèlement et les abus, le travail forcé et la traite des êtres humains, le travail des enfants, les atteintes à l'intégrité de l'entreprise, les atteintes à la protection de la propriété intellectuelle, la sous-traitance non autorisée ou le fait de ne pas donner les accès pour l'audit.

Après chaque audit, un plan de mesures est établi en collaboration avec le fournisseur afin que les éventuelles améliorations nécessaires puissent être mises en œuvre. Le dialogue permanent avec les fournisseurs comprend des visites d'usine et des réunions, des formations ainsi que la mise à disposition d'outils et de mesures de soutien pour que les fournisseurs répondent aux exigences. Au cours de la période sous revue, des visites sur site et des formations ont été organisées dans 38 sites de fournisseurs stratégiques sélectionnés. Deux formations en ligne, auxquelles 37 autres fournisseurs ont participé, ont également été dispensées.

APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX

Résultats des audits

A la fin de l'année de référence (30.09.2023), un total de 138 usines asiatiques de 123 fournisseurs étaient qualifiées. Durant la période sous revue (du 01.10.2022 au 30.09.2023), 110 sites de fournisseurs ont été contrôlés par des sociétés d'audit externes indépendantes désignées par Swatch Group. Parmi eux, 17 fournisseurs ont été contrôlés pour la première fois. Au total, 128 audits ont été réalisés au cours de la période sous revue.

Les non-conformités constatées lors des audits de fournisseurs concernaient majoritairement des dépassements des dispositions relatives aux heures supplémentaires, l'utilisation inappropriée d'équipements de protection individuelle, la mauvaise manipulation de produits chimiques, le stockage inapproprié de déchets spéciaux ou l'absence d'inventaires des gaz à effet de serre.

Durant la période sous revue¹, 86 sites de fournisseurs ont obtenu la note A ou B. 23 sites ayant obtenu la note C ou D travaillent actuellement à l'amélioration de leur note. Swatch Group accorde aux fournisseurs un délai de six ou trois mois pour prendre des mesures correctives. En outre, la collaboration avec quatre sites a été interrompue, ceux-ci n'étant pas disposés à apporter les améliorations correspondantes.

Note d'audit	Type d'audit	Nombre d'audits 2023	Nombre d'audits 2022	Nombre d'audits 2021
A	Audit initial	2	0	0
	Audit périodique	9	2	2
	Audit de suivi	1	5	2
	Audit ad hoc	1	0	0
	Total	13	7	4
B	Audit initial	3	9	5
	Audit périodique	37	34	20
	Audit de suivi	32	36	11
	Audit ad hoc	1	1	0
Total	73	80	36	
C	Audit initial	9	20	5
	Audit périodique	22	24	23
	Audit de suivi	6	7	4
Total	37	51	32	
D	Audit initial	3	4	1
	Audit périodique	2	2	3
	Audit de suivi	0	2	0
Total	5	8	4	
Total		128	146	76

1. 12 mois sous revue: du 01.10.2022 au 30.09.2023.



ÉLÉMENT D'INFORMATION 301-2

APPROVISIONNEMENT EN MÉTAUX PRÉCIEUX

Swatch Group utilise divers métaux précieux, notamment de l'or, de l'argent, du palladium et du platine, l'or représentant la majeure partie. L'approvisionnement en or primaire est réalisé exclusivement auprès de mines industrielles officielles et certifiées, situées aux États-Unis, au Canada ou en Australie. Par ailleurs, le Groupe dispose d'un cycle fermé de traitement de l'or au travers de sa propre fonderie qui lui permet de recycler les résidus de production en interne. Une partie relativement petite de l'or utilisé est recyclée auprès de fonderies suisses certifiées ou est achetée sous forme de composants auprès de fournisseurs.

Le Groupe évite de recourir à de l'or recyclé provenant de sources externes, car la traçabilité jusqu'à la mine n'est pas garantie. La stratégie d'approvisionnement de Swatch Group (livraison directe de la mine à la raffinerie, traitement à l'interne de l'or, utilisation d'or provenant des processus de recyclage internes) permet de garantir une traçabilité complète.

Pour l'exercice 2023, un contrôle détaillé de la chaîne d'approvisionnement sera effectué pour la première fois sur la base du «Règlement relatif au devoir de diligence et à la transparence concernant les minerais et métaux provenant de zones de conflit et le travail des enfants».

 De plus amples détails à ce sujet sont présentés au chapitre «Minerais et métaux provenant de zones de conflit», p. 111

Provenance de l'or

01.10.2022-30.09.2023

1%

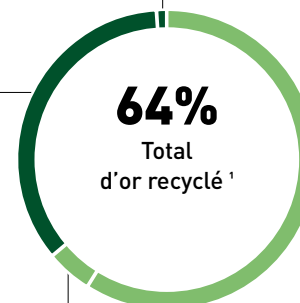
Or dans les composants achetés

35%

Or primaire provenant exclusivement de mines industrielles officielles et certifiées des États-Unis, du Canada et d'Australie (or traçable)

5%

Or recyclé en externe

**59%**

Or recyclé en interne (flux interne de Swatch Group)

1. Principalement préconsommateur



APPROVISIONNEMENT EN MÉTAUX PRÉCIEUX



Or primaire

L'approvisionnement en or primaire s'effectue exclusivement via de l'or traçable provenant de mines industrielles officielles et certifiées des Etats-Unis, du Canada ou d'Australie. En effet, ces pays disposent des normes légales les plus strictes et soumettent les mines et le traitement initial de l'or à une surveillance régulière par les administrations locales. La chaîne d'approvisionnement est maintenue aussi courte que possible, c'est-à-dire avec une livraison directe de la mine industrielle au raffinage et ensuite à notre propre fonderie interne. L'approvisionnement en or provenant de petites mines et d'exploitations artisanales et/ou d'autres régions où les normes sont moins strictes ou qui présentent des risques résiduels n'est clairement pas une alternative. Ainsi, nous excluons le risque que de l'or non traçable puisse pénétrer dans la chaîne d'approvisionnement de Swatch Group. Cette politique d'approvisionnement en or, simple et transparente, s'avère très efficace.

Pays d'origine de l'or primaire durant l'exercice sous revue

	2023	2022	2021
Australie	100%	100%	88%
Etats-Unis	0%	0%	12%
Canada	0%	0%	0%

Période concernée: 01.10-30.09.

GROS PLAN

Analyse de l'origine de l'or

La traçabilité des matières premières et des métaux précieux ainsi que la possibilité de détecter d'éventuelles manipulations jouent un rôle important dans la validation de l'origine de l'or.

Depuis 2013, le principal fournisseur d'or primaire de Swatch Group utilise une méthode d'analyse des impuretés dans le matériau «doré» reçu, sur la base de 15 éléments et de leurs interactions réciproques. Cela permet de déterminer les concentrations des différents éléments. Une base de données a ainsi pu être constituée au fil des ans.

La raffinerie en Suisse effectue une analyse WD-XRF avant de fondre le matériau. L'analyse est enregistrée dans une base de données et le contenu des éléments ainsi que leurs interactions réciproques sont analysés.

Cette méthode permet de contrôler l'origine de l'or, car certains éléments chimiques sont permanents alors que d'autres sont



détectés uniquement dans certaines régions. Par cette analyse il est possible de déterminer les différentes régions d'origine des matières premières.

Chaque livraison de matériau «doré» destinée à la production d'or fin primaire pour Swatch Group est analysée afin de vérifier le pays d'origine: Etats-Unis, Canada ou Australie. Aucune irrégularité n'a été constatée jusqu'à présent.



APPROVISIONNEMENT EN MÉTAUX PRÉCIEUX

**Or recyclé en interne**

Au cours des dernières années, le processus de traitement de l'or a été entièrement internalisé grâce à des investissements dans une fonderie et des installations de traitement appartenant à Swatch Group.

Après leur fabrication, les alliages sont transformés en produits semi-finis et en composants finis. Les résidus de production issus de ces différentes opérations sont recyclés en interne. Swatch Group maîtrise et contrôle ainsi l'ensemble de la chaîne de traitement de l'or en interne selon un processus clairement établi.

La fonderie Nivarox-FAR joue en ce sens un rôle clé en traitant l'or de Swatch Group en circuit fermé. La fonderie du Groupe contribue ainsi au recyclage des résidus de production. Elle possède les autorisations fédérales qui lui permettent d'agir aussi bien comme fondeur que comme essayeur du commerce (essayeur juré) et dispose, en outre, des certifications RJC Code of Practices et Chain of Custody.

La proportion d'or recyclé varie. Lorsque le flux de production nécessite une couverture complémentaire au moyen d'or primaire, la proportion d'or recyclé a tendance à diminuer.

**Or recyclé en externe**

En fonction de la capacité interne, une petite partie des copeaux de production et des déchets est recyclée chez quelques transformateurs externes.

Swatch Group ne collabore qu'avec des fonderies triées sur le volet, établies de longue date, qui opèrent en conformité avec l'ensemble des exigences en matière de surveillance des marchés financiers et sont membres certifiés d'une ou de plusieurs organisations telles que le Responsible Jewellery Council (RJC) et / ou la London Bullion Market Association (LBMA). Elles disposent donc de certifications reconnues qui garantissent que les métaux précieux dont elles font le commerce proviennent de sources conformes aux pratiques éthiques et de régions qui ne connaissent pas de conflit armé.

**Or dans les composants achetés**

Dans la mesure du possible, les fournisseurs de composants utilisent des produits semi-finis achetés auprès de Swatch Group. Dans le cas contraire, Swatch Group demande à ce que les fournisseurs soient certifiés RJC.

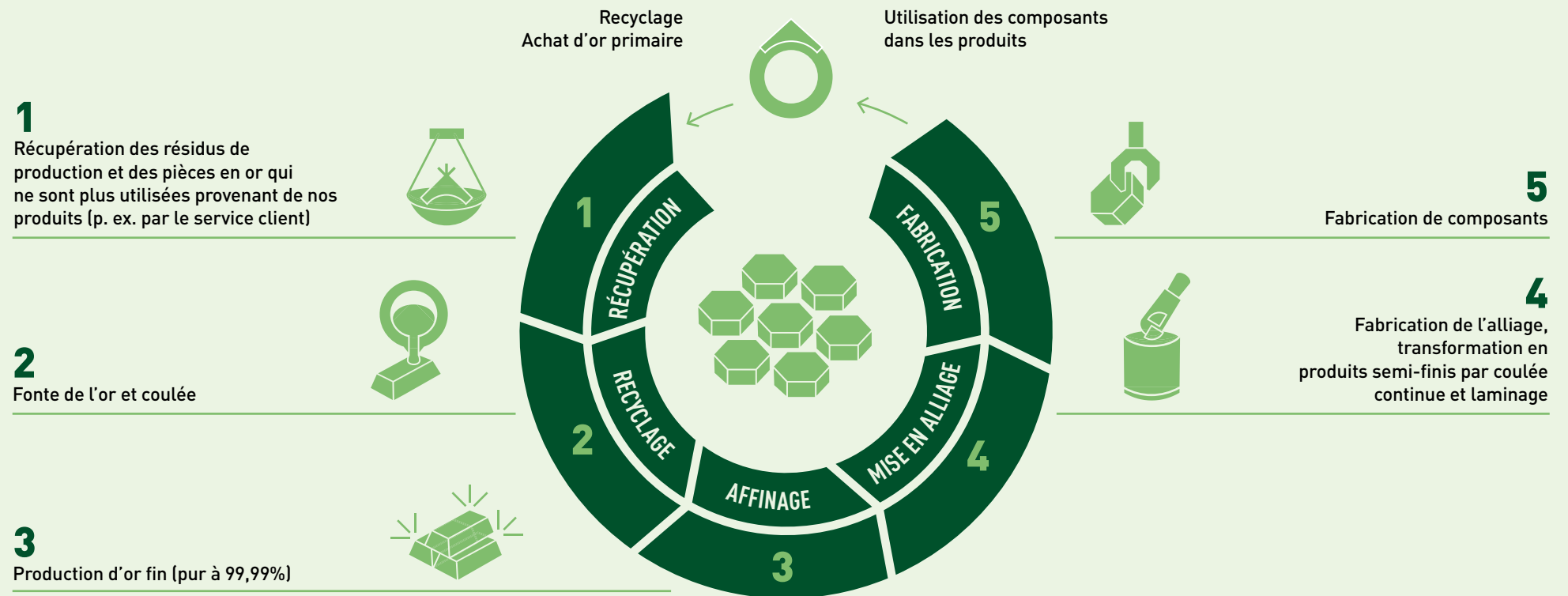
Au cours de l'exercice sous revue, 99,8% de l'or utilisé répond aux directives strictes de Swatch Group. Les 0,2% restants concernent principalement des livraisons de fournisseurs suisses et de certains fournisseurs européens et japonais, ces derniers uniquement pour le domaine des systèmes électroniques, qui ne sont pas certifiés RJC. L'objectif est de garantir à l'avenir un approvisionnement en or entièrement conforme aux directives strictes du Groupe.



APPROVISIONNEMENT EN MÉTAUX PRÉCIEUX

GROS PLAN

Cycle de l'or chez Nivarox





APPROVISIONNEMENT EN DIAMANTS ET PIERRES PRÉCIEUSES

Les diamants et les pierres précieuses partagent avec les marques de l'entreprise les valeurs universelles que sont l'engagement, l'amour et la confiance, ainsi que la sécurité émotionnelle et financière. Ils sont également synonymes de rareté, haute qualité et caractère unique. Swatch Group prend donc très au sérieux son approvisionnement responsable en diamants et pierres précieuses, utilisés pour ses montres et ses bijoux.

Swatch Group prête une attention toute particulière à la sélection de ses fournisseurs avant tout achat et exige de leur part un niveau élevé de comportement éthique, ainsi que le strict respect des lois en vigueur et du Code de conduite des fournisseurs de Swatch Group. Ils sont vivement encouragés à adhérer à des organisations indépendantes qui certifient leurs bonnes pratiques, tel que le RJC (Responsible Jewellery Council), auquel plusieurs filiales de Swatch Group ont adhéré entre 2008 et 2022. En 2022, presque tous les fournisseurs de diamants et de pierres précieuses de Swatch Group étaient certifiés RJC CoP.

Le contrôle régulier des partenaires permet de limiter les risques et de prendre éventuellement les mesures d'amélioration appropriées. En cas de non-respect de ces directives ou en cas de doute, les fournisseurs sont immédiatement disqualifiés et exclus.

Par ailleurs, les fournisseurs de diamants sont tenus à un respect à 100% du Système de Certification du Processus de Kimberley (SCPK). La certification permet de s'assurer que les diamants proviennent du commerce légal. Les Etats, entreprises et commerçants qui n'appliquent pas intégralement ce système de certification sont exclus du commerce avec Swatch Group. Concernant les rubis du Myanmar (ex-Birmanie), Swatch Group a été en mesure par le passé de s'assurer systématiquement de la conformité aux réglementations en vigueur et du respect des sanctions applicables. Cependant, en raison de l'évolution de la situation politique, Swatch Group a décidé de ne plus acheter de rubis d'origine birmane.

Au-delà des accomplissements déjà enregistrés depuis de nombreuses années, l'entreprise est convaincue qu'elle peut contribuer encore davantage à améliorer la situation en rendant son approvisionnement encore plus responsable et durable. En effet, elle souhaite s'assurer que son approvisionnement en pierres précieuses soit bénéfique à toutes les parties prenantes de sa chaîne d'approvisionnement et éviter tout impact social ou environnemental néfaste.



APPROVISIONNEMENT EN DIAMANTS ET PIERRES PRÉCIEUSES

Malgré l'émergence de quelques initiatives dignes d'être soutenues et que le Groupe suit de près, aucun acteur du marché n'est actuellement en mesure de garantir une traçabilité à 100% des diamants dans les quantités et la qualité requises pour Swatch Group. En outre, les quelques études disponibles sur la durabilité de la chaîne d'approvisionnement sont contradictoires et contestables en raison de leur manque d'indépendance. La transparence souhaitée au sein de la chaîne d'approvisionnement devra permettre de quantifier avec un niveau d'assurance acceptable l'impact social et environnemental de l'achat de diamants et de pierres précieuses.

Pour ce faire, Swatch Group s'engage auprès de ses fournisseurs, de divers acteurs clés de la branche et d'experts afin de se doter d'une connaissance suffisante de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de définir les indicateurs nécessaires.

Avec cette approche objective et structurée, Swatch Group souhaite s'assurer à l'avenir que ses achats auront le meilleur impact possible et contribueront au bénéfice de toutes les parties prenantes et des clients.

APPROVISIONNEMENT EN CUIR ET EN BOIS

Politique Swatch Group d'approvisionnement du cuir et des matériaux dérivés du bois

Pour son approvisionnement en cuir et en bois, Swatch Group se conforme aux lois et accords internationaux et nationaux tels que le Lacey Act, le règlement européen sur le bois, les exigences du US Fish and Wildlife Service et la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). Par ailleurs, Swatch Group renonce à s'approvisionner en cuir et en bois provenant d'espèces animales et végétales menacées d'extinction, inscrites à l'Annexe I de la convention CITES. L'entreprise renonce également à un approvisionnement en espèces animales et végétales classifiées comme menacées par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Les espèces menacées sont celles classées comme étant en danger critique d'extinction, en danger ou vulnérables.

Concernant les produits et matériaux en bois, Swatch Group se base en outre sur des certifications connues pour s'assurer que ces matériaux proviennent d'exploitations gérées de manière durable. Globalement, les principes de Swatch Group relatifs au bois exigent que seul du bois provenant d'espèces végétales non menacées et cultivées de manière responsable soit utilisé.



© Freepik.com

GROS PLAN Cuirs exotiques

En 2010, Swatch Group a été la première entreprise de luxe à interdire l'utilisation de cuirs exotiques.

L'unique et la seule exception sont les cuirs issus du programme de gestion et de développement durable des alligators américain (alligator mississippiensis), provenant d'élevages réglementés (p. ex. Louisiana Alligator Management Program) financé par les fermes d'alligators.

L'élevage et l'utilisation des alligators du Mississippi dans les Etats du sud-est des Etats-Unis se font dans un cadre très réglementé. Les «Alligator Management Programs» américains, gérés par les

autorités fédérales américaines, se sont avérés bénéfiques pour l'environnement et la société, et sont à cet égard un exemple de gestion raisonnable des ressources naturelles tout en protégeant la biodiversité en Louisiane.

Ces fermes d'élevage utilisent en outre une partie de leurs revenus pour la protection et la conservation des espèces et de la biodiversité dans la région.

Le cuir de l'*alligator mississippiensis* peut être tracé jusqu'aux fermes d'élevage grâce au système d'identification CITES.



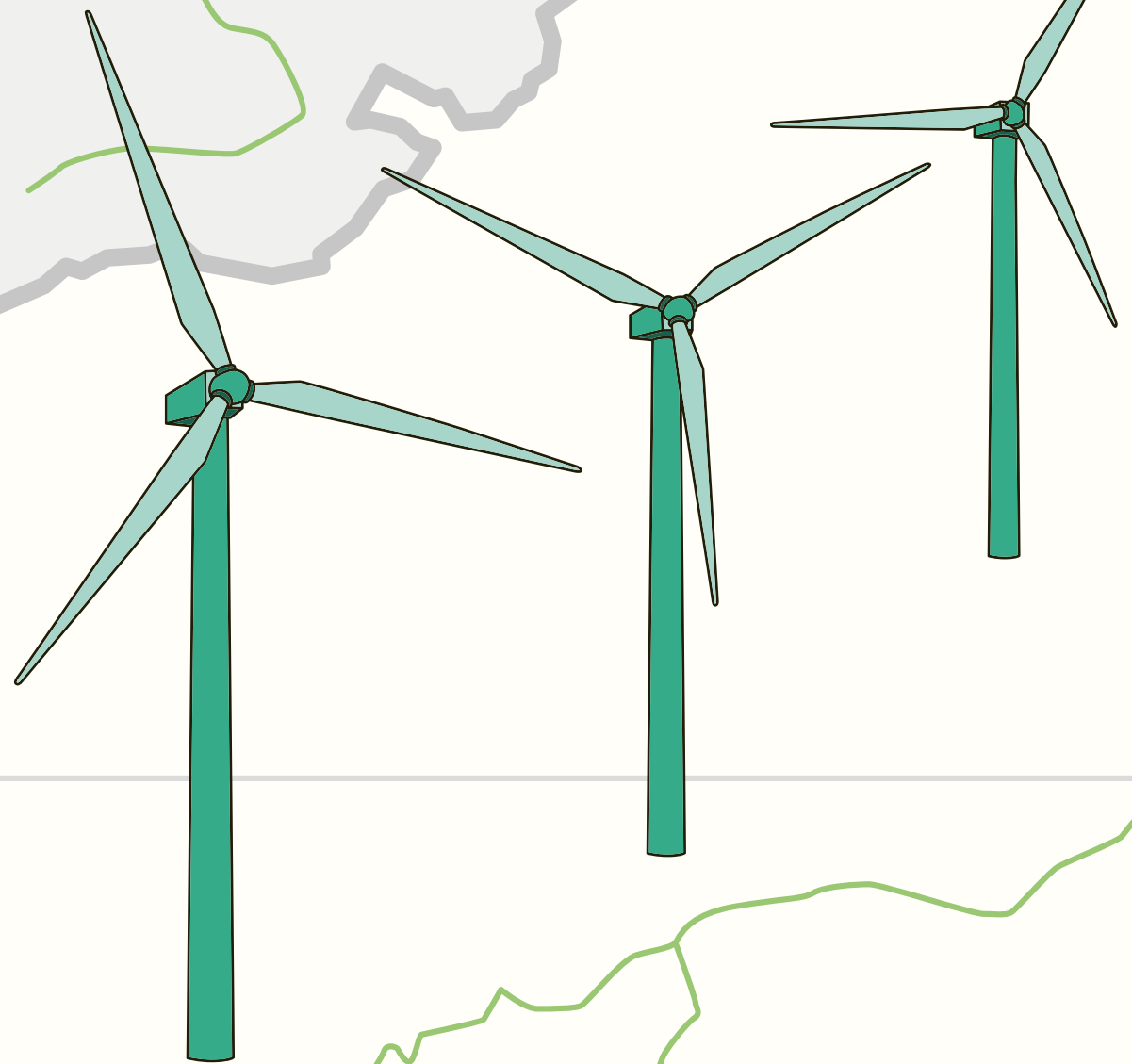
APPROVISIONNEMENT EN CUIR ET EN BOIS

Concernant les produits en cuir, l'utilisation de cuir provenant d'espèces inscrites aux Annexes II et III de la CITES se limite à l'espèce *Alligator mississippiensis*. Ce cuir doit provenir de fermes d'élevage clairement identifiées, contrôlées et durables, situées dans les Etats du sud-est des Etats-Unis, qui respectent les exigences légales et les normes en matière de protection animale et d'hygiène. Les fermes d'élevage mentionnées utilisent en outre une partie de leurs recettes pour la protection et la conservation de l'espèce. Par ailleurs, le prélèvement d'espèces animales dans leur milieu naturel, par exemple au moyen de la chasse ou de la pêche, est interdit.



ANNEXE

- 129 A propos de ce rapport
- 133 Index du contenu de la norme GRI
- 140 Transparence sur les questions non financières selon l'art. 964 CO
- 141 Rapport d'assurance limitée sur les informations sélectionnées en matière d'approvisionnement
- 145 Glossaire
- 147 Contacts





À PROPOS DE CE RAPPORT

ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-2

Périmètre de consolidation

Ce rapport couvre l'ensemble de Swatch Group y compris toutes ses filiales et comprend l'ensemble du périmètre de consolidation de Swatch Group conformément à la liste présentée dans le Rapport de gestion 2023.

Pour les boutiques louées et notamment les shop-in-shops, il n'existe parfois pas de données environnementales directes. Dans le cas des shop-in-shops, Swatch Group loue de petites surfaces dans des locaux de vente de tiers. Les consommations des boutiques et shop-in-shops ayant des données environnementales directes sont incluses dans les données présentées. Les émissions de GES des boutiques et shop-in-shops sans données environnementales directes sont comptabilisées dans le Scope 3, catégorie 8. Les autres données environnementales des boutiques et shop-in-shops sans données de consommation directes sont très faibles par rapport à la consommation totale de Swatch Group. Les données présentées comprennent au moins 95% des valeurs totales. Lorsque ce n'est pas le cas, il en est fait mention.

ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-3

Période couverte

Compte tenu de la disponibilité des données, toutes les données environnementales et les chiffres clés concernant l'approvisionnement se rapportent à la période de douze mois allant du 1^{er} octobre de l'année précédente au 30 septembre de l'année de référence. Entre novembre et décembre 2023, les données ont été rassemblées de manière uniforme et

comparable par les différentes unités de Swatch Group. Un contrôle de plausibilité a permis de vérifier que la base de données ne comportait pas d'erreurs d'inscription. Les chiffres clés concernant les collaborateurs se rapportent à la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, avec une date de référence au 31 décembre 2023.

ÉLÉMENTS D'INFORMATION 305-1, 305-2, 305-3, 305-7

Emissions de gaz à effet de serre Méthodologie pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre (Scope 1, Scope 2 et Scope 3) sont mesurées conformément au GHG Protocol¹.

Les émissions de Scope 2 sont calculées selon les méthodes Location based et Market based.

Scope 1

Les facteurs d'émission officiels britanniques² sont utilisés pour calculer les émissions de Scope 1 provenant de la combustion stationnaire et mobile.

Toutes les données sont basées sur la valeur calorifique brute (CV). Le tableau suivant présente les principaux facteurs de conversion et d'émission:

	Facteur de conversion l en kWh	g éq. CO ₂ /l	g éq. CO ₂ /kWh
Fioul	10,63	2 758,57	256,79
Diesel	10,66	2 557,84	241,15
Essence	9,69	2 161,85	227,19
Gaz (kWh)	-	-	183,97

1. ghgprotocol.org

2. www.gov.uk/government/collections/government-conversion-factors-for-company-reporting

Les valeurs «average biofuel blend» ont été prises pour le diesel et l'essence.

Les valeurs «100% minéral» ont été prises pour le gaz, car la part de biogaz est indiquée à part.



À PROPOS DE CE RAPPORT

La comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre des réfrigérants et des processus inclut les gaz suivants: dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbures (HFC), perfluorocarbures (PFC), hexafluorure de soufre (SF₆), trifluorure d'azote (NF₃). Les facteurs d'émission sont basés sur le sixième rapport d'évaluation du GIEC (AR₆).

Scope 2

Les données utilisées pour les facteurs d'émission d'électricité sont basées sur la base de données AIB¹, mix de production pour l'année 2021, pour les pays européens, y compris la Suisse. Pour les autres pays, nous avons utilisé les facteurs d'émission fournis par les autorités nationales pour la dernière année disponible. Nous avons utilisé les facteurs d'émission de l'AIB Residual Mix pour calculer les émissions de Scope 2 (Market based) pour les entreprises européennes qui n'achètent pas de certificats de garantie d'origine pour l'électricité produite à partir de sources renouvelables.

Pour le chauffage urbain, nous utilisons les facteurs d'émission des fournisseurs. S'ils ne sont pas disponibles, nous calculons un facteur d'émission moyen de 171 g éq. CO₂ / kWh, basé sur les facteurs d'émission officiels britanniques.

Scope 3

Pour tenir compte des incertitudes de mesure, les émissions calculées pour chaque catégorie ont été majorées de 25% (sauf catégorie 15), puis arrondies à l'unité supérieure. Pour estimer les émissions, des facteurs d'émission monétaires et liés à l'activité ont été utilisés à partir de différentes bases de données, notamment Ecoinvent², BEIS, Exiobase et EPA.

Catégorie 1 – Biens et services achetés

Données prises en compte

- Dépenses en biens et services

Catégorie 2 – Biens d'investissement

Données prises en compte

- Dépenses en capital

Catégorie 3 – Activités liées aux combustibles et à l'énergie

Données prises en compte

- Consommation d'électricité

Hypothèse / extrapolation

- Emissions provenant d'autres formes d'énergie
- Nous partons du principe que les données non disponibles représentent la même quantité que les données disponibles

Catégorie 4 – Transports en amont et distribution

Données prises en compte

- Poids et moyen de transport des importations vers les sociétés de Swatch Group en Suisse.
- Distance entre la Suisse et le pays d'origine

Hypothèse / extrapolation

- Emissions provenant des transports vers des destinations en dehors ou à l'intérieur de la Suisse
- Distance et moyen de transport à l'intérieur du pays d'origine
- Nous partons du principe que les données non disponibles représentent la même quantité que les données disponibles

1. AIB 2021 European Residual Mix, Version 1.1, 2022-05, www.aib-net.org/facts/european-residual-mix/2021 (ouvert le: 20.01.2023).

2. Ecoinvent version 3: Wernet, G., Bauer, C., Steubing, B., Reinhard, J., Moreno-Ruiz, E., and Weidema, B., 2016. The ecoinvent database version 3 (part I): overview and methodology. The International Journal of Life Cycle Assessment, [online] 21(9), pages 1218–1230, link: springer.com/10.1007/s11367-016-1087-8 (ouvert le: 21.01.2022).



À PROPOS DE CE RAPPORT

Catégorie 5 – Déchets d'exploitation**Données prises en compte**

- Poids et type de déchets, y compris les déchets dangereux et non dangereux, les métaux et les piles
- Méthodes d'élimination des déchets: recyclage, incinération avec ou sans récupération d'énergie, mise en décharge et autres
- Eaux usées déversées

Catégorie 6 – Déplacements professionnels**Données prises en compte**

- Données de vol et émissions associées selon les agences de voyage travaillant pour la plupart des sociétés de Swatch Group

Hypothèse / extrapolation

- Les émissions pour le reste ont été extrapolées à partir des données disponibles, sur la base du nombre de collaborateurs
- Nous partons du principe que les émissions dues à la circulation des trains et des voitures de location représentent 5% des émissions des avions

Catégorie 7 – Trajet domicile-travail**Données prises en compte**

- Les données relatives aux trajets domicile-travail des collaborateurs ont été collectées dans le cadre d'une enquête volontaire menée auprès de certaines sociétés de Swatch Group

Hypothèse / extrapolation

- Les émissions pour le reste ont été extrapolées sur la base du nombre de collaborateurs

Catégorie 8 – Installations louées en amont**Données prises en compte**

- Nombre de boutiques et shop-in-shops sans données de consommation directes

Hypothèse / extrapolation

- Mètres carrés des boutiques et shop-in-shops
- Consommation d'électricité par mètre carré

Catégorie 9 – Transports en aval**Données prises en compte**

- Poids et moyen de transport des exportations depuis les sociétés de Swatch Group en Suisse
- Distance entre la Suisse et le pays de destination

Hypothèse / extrapolation

- Emissions provenant des transports effectués en dehors ou à l'intérieur de la Suisse
- Distances et moyen de transport à l'intérieur du pays de destination
- Nous partons du principe que les données non disponibles représentent la même quantité que les données disponibles

Catégorie 10 – Transformation des produits vendus**Données prises en compte**

- Consommation d'énergie lors de l'assemblage de produits de Renata et EM Microelectronics

Hypothèse / extrapolation

- Nous estimons que les émissions liées au traitement des autres produits vendus par les sociétés de Swatch Group représentent 15% supplémentaires

À PROPOS DE CE RAPPORT

Catégorie 11 – Utilisation des produits vendus**Données prises en compte**

- Nombre de montres à quartz vendues par les sociétés de Swatch Group

Hypothèse / extrapolation

- Nombre de piles remplacées

Catégorie 12 – Elimination des produits vendus**Données prises en compte**

- Poids des produits vendus

Catégorie 13 – Installations louées en aval**Données prises en compte**

- Loyers provenant d'immeubles de placement

Catégorie 14 – Entreprises franchisées

Non applicable. Swatch Group n'a pas d'entreprises franchisées.

Catégorie 15 – Placements**Données prises en compte**

Emissions Scope 1 et Scope 2 d'entreprises dans lesquelles Swatch Group détient une participation.

Composé organique volatil (COV)

La classification des composés organiques volatils est basée sur l'Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils SR 814.018¹.

Déchets spéciaux

La classification des déchets spéciaux se base sur l'Ordonnance du DETEC (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication) concernant les listes pour les mouvements de déchets SR 814.610.1². L'ordonnance est conforme à l'Annexe III de la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.

Surface utile

La surface utile des bâtiments selon le cadastre des bâtiments en m² a été utilisée comme surface utile pour les bâtiments propres et ceux loués à des tiers. Les espaces ouverts sur un ou plusieurs côtés ne sont pas pris en compte.

ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-4**Restatement des informations**

Le prélèvement d'eau à partir d'une source propre n'a pas été pris en compte les années précédentes. Celle-ci s'élève à environ 200 000 m³ par an. Les valeurs des années 2022, 2021 et 2020 ont été corrigées en conséquence.

La conversion de la consommation de fioul, de litres en GWh, n'a pas été effectuée correctement en 2022. La valeur correcte est de 10,1 GWh (12,5 GWh étaient indiqués). Les valeurs pour la consommation totale d'énergie, l'intensité thermique et l'intensité énergétique ont par conséquent été légèrement corrigées pour l'année 2022.

1. [fedlex.admin.ch/eli/cc/1997/2972_2972_2972/fr](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1997/2972_2972_2972/fr)

2. [fedlex.admin.ch/eli/cc/2005/714/fr](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2005/714/fr)



INDEX DU CONTENU DE LA NORME GRI

Swatch Group a communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période 01.01.2023 – 31.12.2023.

RG = Rapport de Gestion 2023

Norme GRI (année)	Élément d'information	Réponse / exclusion
GRI 1 (2021)	Fondation	
GRI 2 (2021)	Informations générales	
Élément d'information 2-1	Détails sur l'organisation	p. 4, RG p.118
Élément d'information 2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	p. 129
Élément d'information 2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	p. 129, 147
Élément d'information 2-4	Reformulations d'informations	p. 132
Élément d'information 2-5	Assurance externe	p. 141
Élément d'information 2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	p. 5-11, 111
Élément d'information 2-7	Employés	p. 94-95
Élément d'information 2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	Swatch Group n'a pas de travailleurs qui ne sont pas des employés selon la définition de GRI 2-8.
Élément d'information 2-9	Structure et composition de la gouvernance	p. 28-29, RG p. 121-124, 195
Élément d'information 2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG p. 122
Élément d'information 2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG p. 121
Élément d'information 2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	p. 12, 19, 28-29
Élément d'information 2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	p. 19, 28-29
Élément d'information 2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	p. 19, 28-29
Élément d'information 2-15	Conflits d'intérêts	RG p. 118, 119, 122, 127, 199, 200
Élément d'information 2-16	Communication des préoccupations majeures	p. 28-29



INDEX DU CONTENU DE LA NORME GRI

Norme GRI (année)	Elément d'information	Réponse / exclusion
Elément d'information 2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Le Conseil d'administration est en contact avec différentes parties prenantes sur des thèmes économiques, environnementaux et sociaux et il est informé et impliqué dans les décisions importantes concernant le développement durable. En conséquence, le Conseil d'administration continue de développer ses connaissances collectives déjà solides sur les aspects de la durabilité pertinents pour Swatch Group.
Elément d'information 2-18	Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Informations indisponibles – le Conseil d'administration de Swatch Group ne procède pas encore à une auto-évaluation en ce qui concerne le développement durable de l'entreprise.
Elément d'information 2-19	Politiques de rémunération	RG p. 196–198
Elément d'information 2-20	Processus de détermination de la rémunération	RG p. 195
Elément d'information 2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	Contraintes de confidentialité – pour des raisons de confidentialité, Swatch Group ne communique pas d'informations sur les rémunérations médianes.
Elément d'information 2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	p. 3
Elément d'information 2-23	Engagements politiques	p. 37–38
Elément d'information 2-24	Intégration des engagements politiques	p. 37–38
Elément d'information 2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	p. 22
Elément d'information 2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	p. 22, 37–38
Elément d'information 2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	p. 42
Elément d'information 2-28	Adhésions à des associations	p. 23–25
Elément d'information 2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	p. 21–22
Elément d'information 2-30	Négociations collectives	p. 96

INDEX DU CONTENU DE LA NORME GRI

Norme GRI (année)	Élément d'information	Réponse / exclusion
GRI 3 (2021)	Thèmes pertinents	
Élément d'information 3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	p. 19
Élément d'information 3-2	Liste des thèmes pertinents	p. 19-20
GESTION ET GOUVERNANCE		
Gouvernance, éthique et conformité		
GRI 3 (2021)	Thèmes pertinents	
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 27
GRI 205: Lutte contre la corruption (2016)		
Élément d'information 205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	p. 42
Élément d'information 205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	p. 42
GRI 408: Travail des enfants (2016)		
Élément d'information 408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risqué significatif lié au travail des enfants	p. 37-38, 113-116
GRI 409: Travail forcé ou obligatoire (2016)		
Élément d'information 409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	p. 37-38
Opportunités et risques liés au climat		
GRI 3 (2021)	Thèmes pertinents	
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 43
GRI 201: Performance économique (2016)		
Élément d'information 201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	p. 43-48
Performance économique		
GRI 3 (2021)	Thèmes pertinents	
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 49
GRI 201: Performance économique (2016)		
Élément d'information 201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	p. 50
GRI 207: Fiscalité (2019)		
Élément d'information 207-1	Approche de la politique fiscale	p. 50-51
Élément d'information 207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	p. 50-51
Élément d'information 207-3	Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale	p. 50-51

INDEX DU CONTENU DE LA NORME GRI

Norme GRI (année)	Élément d'information	Réponse / exclusion
Innovation		
GRI 3 (2021) Élément d'information 3-3	Thèmes pertinents Gestion des thèmes pertinents	p. 52
GRI 203: Impacts économiques indirects (2016)		
Élément d'information 203-2	Impacts économiques indirects significatifs	p. 52-54
ENVIRONNEMENT		
Energie et émissions		
GRI 3 (2021) Élément d'information 3-3	Thèmes pertinents Gestion des thèmes pertinents	p. 57
GRI 302: Energie (2016)		
Élément d'information 302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	p. 65
Élément d'information 302-3	Intensité énergétique	p. 65
Élément d'information 302-4	Réduction de la consommation énergétique	p. 65
GRI 305: Emissions (2016)		
Élément d'information 305-1	Emissions directes de GES (Scope 1)	p. 67-68, 129
Élément d'information 305-2	Emissions indirectes de GES (Scope 2)	p. 67, 69, 130
Élément d'information 305-3	Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)	p. 67, 70-71, 130-132
Élément d'information 305-4	Intensité des émissions de GES	p. 69
Élément d'information 305-5	Réduction des émissions de GES	p. 67
Élément d'information 305-7	Emissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	p. 72, 132
Conceptions des produits et économie circulaire		
GRI 3 (2021) Élément d'information 3-3	Thèmes pertinents Gestion des thèmes pertinents	p. 73
GRI 301: Matières (2016)		
Élément d'information 301-2	Matières recyclées utilisées	p. 75
Élément d'information 301-3	Produits et matériaux d'emballage valorisés	p. 76-77

INDEX DU CONTENU DE LA NORME GRI

Norme GRI (année)	Elément d'information	Réponse / exclusion
GRI 306: Déchets (2020)		
Elément d'information 306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	p. 73
Elément d'information 306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	p. 73
Elément d'information 306-3	Déchets générés	p. 79
Elément d'information 306-4	Déchets non destinés à l'élimination	p. 79
Elément d'information 306-5	Déchets destinés à l'élimination	p. 79
Eau		
GRI 3 (2021)	Thèmes pertinents	
Elément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 82
GRI 303: Eau et effluents (2018)		
Elément d'information 303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	p. 82
Elément d'information 303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	p. 82
Elément d'information 303-3	Prélèvement d'eau	p. 84
Elément d'information 303-4	Rejet d'eau	p. 84
Elément d'information 303-5	Consommation d'eau	p. 84
Biodiversité		
GRI 3 (2021)	Thèmes pertinents	
Elément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 85
GRI 304: Biodiversité (2016)		
Elément d'information 304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	p. 87-88
Elément d'information 304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	p. 85
Elément d'information 304-3	Habitats protégés ou restaurés	p. 85

INDEX DU CONTENU DE LA NORME GRI

Norme GRI (année)	Elément d'information	Réponse / exclusion
SOCIAL		
Employés, diversité et égalité des chances		
GRI 3 (2021)	Thèmes pertinents	
Elément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 91
GRI 401: Emploi (2016)		
Elément d'information 401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	p. 95
GRI 405: Diversité et égalité des chances (2016)		
Elément d'information 405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	p. 95
Elément d'information 405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	p. 92-94
GRI 406: Lutte contre la discrimination (2016)		
Elément d'information 406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	p. 95
GRI 407: Liberté syndicale et négociation collective (2016)		
Elément d'information 407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	p. 96
Santé et sécurité au travail		
GRI 3 (2021)	Thèmes pertinents	
Elément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 98
GRI 403: Santé et sécurité au travail (2018)		
Elément d'information 403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	p. 98
Elément d'information 403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	p. 99
Elément d'information 403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	p. 99
Elément d'information 403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	p. 99-100
Elément d'information 403-6	Promotion de la santé des travailleurs	p. 100
Elément d'information 403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	p. 101
Elément d'information 403-9	Accidents du travail	p. 101

INDEX DU CONTENU DE LA NORME GRI

Norme GRI (année)	Élément d'information	Réponse / exclusion
Formation et éducation et préservation de l'art et de l'artisanat		
GRI 3 (2021)	Thèmes pertinents	
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 102
GRI 404: Formation et éducation (2016)		
Élément d'information 404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	p. 106
APPROVISIONNEMENT		
GRI 3 (2021)	Thèmes pertinents	
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 110
GRI 204: Pratiques d'achats (2016)		
Élément d'information 204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	p. 116
GRI 301: Matières (2016)		
Élément d'information 301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	p. 111-112
Élément d'information 301-2	Matières recyclées utilisées	p. 120-123
GRI 308: Evaluation environnementale des fournisseurs (2016)		
Élément d'information 308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	p. 117-119
Élément d'information 308-2	Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	p. 117-119
GRI 408: Travail des enfants (2016)		
Élément d'information 408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risqué significatif lié au travail des enfants	p. 113-116
GRI 414: Evaluation sociale des fournisseurs (2016)		
Élément d'information 414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	p. 117-119
Élément d'information 414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	p. 117-119



TRANSPARENCE SUR LES QUESTIONS NON FINANCIÈRES SELON L'ART. 964 CO

Le présent Rapport de développement durable a été établi conformément aux articles 964a et suivants du Code suisse des obligations (CO). Le Rapport de développement durable a été approuvé par le Conseil d'administration de Swatch Group le 6 mars 2024 et sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du 8 mai 2024.

Questions non financières	Contenu	Réponse
Modèle d'affaires		p. 5–11
Questions environnementales	Concepts et diligence raisonnable	p. 12–15, 58–59, 74, 83, 87
	Mesures	p. 29–36, 57, 60–63, 73–77, 82–83, 85–86, 89, 116–119, 126–127
	Risques	p. 43–48, 57, 73, 82, 85
	Indicateurs de performance	p. 57, 63–73, 78–79, 82–85, 87
Questions sociales	Concepts et diligence raisonnable	p. 12–15, 22–25, 31–32, 36–38, 111
	Mesures	p. 21–25, 31–32, 110, 117–119
	Risques	p. 22
	Indicateurs de performance	p. 21, 27, 110
Préoccupations des travailleurs	Concepts et diligence raisonnable	p. 12–15, 92, 96–97, 100
	Mesures	p. 91–94, 99–103
	Risques	p. 91, 99, 103
	Indicateurs de performance	p. 94–97, 102
Respect des droits de l'homme	Concepts et diligence raisonnable	p. 12–15, 36–38, 111, 113
	Mesures	p. 27, 110, 114–116, 117–119
	Risques	p. 27
	Indicateurs de performance	p. 27, 110
Lutte contre la corruption	Concepts et diligence raisonnable	p. 12–15, 37–38, 42
	Mesures	p. 27, 42, 117–119
	Risques	p. 27
	Indicateurs de performance	p. 27, 42
Devoir de diligence et transparence concernant les minerais et métaux provenant de zones de conflit et le travail des enfants	Minerais et métaux	p. 111–112, 120–123
	Travail des enfants	p. 113–116

ÉLÉMENT D'INFORMATION 2-5

RAPPORT D'ASSURANCE LIMITÉE SUR LES INFORMATIONS SÉLECTIONNÉES EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT

Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant

sur les divulgations sélectionnées concernant l'approvisionnement dans le Rapport sur la durabilité 2023 à la Direction de The Swatch Group AG

Neuchâtel

Nous avons été mandatés par la Direction de réaliser une mission d'assurance limitée sur les divulgations sélectionnées concernant l'approvisionnement dans le Rapport sur la durabilité 2023 de The Swatch Group AG pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Les divulgations respectives sur l'approvisionnement (ci-après appelées « les divulgations sélectionnées sur l'approvisionnement ») sont les suivantes :

- Le tableau « Vérification des chaînes d'approvisionnement » sous le chapitre « Minerais et métaux provenant de zones de conflit » à la page 112 ;
- Le diagramme circulaire dans le chapitre « Approvisionnement en métaux précieux » à la page 120 ;

- L'aperçu « Pays d'origine de l'or primaire durant l'exercice sous revue » dans le chapitre « Approvisionnement en métaux précieux » à la page 121 ;

Les divulgations sélectionnées sur l'approvisionnement ont été par la Direction de The Swatch Group AG au regard sur la base de le Global Reporting Initiative Standard 301 Materials (les « critères de reporting »), tels que divulgués dans la section « Minerais et métaux provenant de zones de conflit » et la section « Approvisionnement » du Rapport sur la durabilité 2023.



PricewaterhouseCoopers AG, St. Jakobs-Strasse 25, Postfach, 4002 Basel
Téléphone: +41 58 792 51 00, www.pwc.ch

Limites inhérentes importantes

Le professionnel en exercice peut inclure dans son rapport, s'il y a lieu, une description des limites inhérentes importantes associées à la mesure ou à l'évaluation de l'objet considéré au regard des critères applicables.

L'exactitude et l'exhaustivité des données dans les divulgations sélectionnées sur l'approvisionnement du Rapport sur la durabilité 2023 sont soumises aux limites inhérentes à la manière dont les données sont relevées, calculées et analysées. En outre, la quantification des divulgations sélectionnées sur l'approvisionnement du Rapport sur la durabilité 2023 est limitée en raison de l'incomplétude des méthodes scientifiques présidant à la détermination des facteurs d'émission et des valeurs nécessaires des émissions associées au titre de divers gaz. Notre rapport d'assurance devra donc être lu en lien avec les critères de reporting des rapports utilisés par The Swatch Group AG, ses définitions et procédures tels qu'ils sont divulgués dans la section « Minerais et métaux provenant de zones de conflit » et la section « Approvisionnement » du Rapport sur la durabilité 2023.

Responsabilité de la Direction

La responsabilité des divulgations sélectionnées sur l'approvisionnement du Rapport sur la durabilité 2023 conformément aux critères de reporting incombe à la Direction. Cette responsabilité comprend l'organisation,

la mise en place et le maintien de contrôles internes adéquats relatifs les divulgations sélectionnées sur l'approvisionnement du Rapport sur la durabilité 2023 afin que celles-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Direction est responsable du choix et de l'application des critères de reporting et de la documentation appropriée.

Indépendance et gestion de la qualité

En conformité avec les Règles d'International Code of Ethics for Professional Accountants (inclue les standards internationaux de l'indépendance), qui sont publiés par le International Ethics Standards Board for Accountants (IESBA Code), nous sommes indépendants de The Swatch Group AG. Ces exigences définissent des principes fondamentaux d'éthique professionnelle, qui comprennent les concepts d'intégrité, d'objectivité, de compétence et de conscience professionnelle, de confidentialité et de professionnalisme.

PricewaterhouseCoopers AG applique la norme internationale de gestion de la qualité 1, qui exige de l'entreprise qu'elle conçoive, mette en œuvre et exploite un système de management de la qualité comprenant des politiques ou des procédures relatives au respect des règles de déontologie, des normes professionnelles et des exigences légales et réglementaires applicables.



Responsabilité du professionnel en exercice indépendant

Notre responsabilité consiste à l'exécution d'une mission d'assurance et d'exprimer une conclusion sur les divulgations sélectionnées concernant l'approvisionnement dans le Rapport sur la durabilité 2023. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à l'International Standard on Assurance Engagement ISAE 3000 (Revised), « Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques ». Cette norme requiert que nous exprimions une conclusion indiquant si nous avons relevé quoi que ce soit qui nous porte à croire que les divulgations sélectionnées concernant l'approvisionnement dans le Rapport sur la durabilité 2023 ne donne pas dans tous ses aspects significatifs.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable.

Nous avons pour l'essentiel réalisé, entre autres, les travaux suivants :

- **Évaluation de la pertinence et de l'application des directives de The Swatch Group AG**
Examen de l'application des directives internes de The Swatch Group AG en matière de reporting ESG, en respectant les critères de reporting ;
- **Site Visit et enquête de gestion**
Mise en œuvre de procédures de Site Visit (la sélection se fera sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs) ;
Entretien avec le personnel responsable du reporting interne et de la collecte de données sur les sites d'approvisionnement sélectionnés et au niveau de la direction de l'entreprise ;
- **Évaluation des processus de gestion et de reporting**
Interrogation du personnel impliqué dans la préparation du rapport concernant le processus de préparation, le système de contrôle interne lié à ce processus et les divulgations sélectionnées sur l'approvisionnement dans le rapport ;



- **Examen de la documentation et analyse des politiques et principes pertinents**
Examen de la documentation pertinente sur une base d'échantillonnage, y compris les politiques ESG de The Swatch Group AG, la gestion des structures de reporting et la documentation ;
- **Évaluation des chiffres clés et lecture des autres informations**
Réalisation de tests sur un échantillon de preuves étayant les indicateurs de performance sélectionnés sur l'approvisionnement concernant l'exhaustivité, l'exactitude, la pertinence et la cohérence

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion.

Conclusion

Sur la base de notre procédure limitée, nous n'avons pas relevé de faits nous permettant de conclure que les divulgations sélectionnées sur l'approvisionnement aux pages 112 et 120 à 121 du Rapport sur la durabilité 2023 de The Swatch Group AG pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 n'ont pas été en conformité aux critères de reporting tels que divulgués dans la section « Minerais et métaux provenant de zones de conflit » et la section « Approvisionnement » du Rapport sur la durabilité 2023.

Utilisateurs visés et utilisation du rapport

Ce rapport est préparé pour et uniquement pour la Direction de The Swatch Group AG et est à répondre au but de faire rapport sur les divulgations sélectionnées sur l'approvisionnement du Rapport sur la durabilité 2023 et pas d'autre but. Nous n'acceptons ou déclinons toute responsabilité (légale ou autre) du fait de l'usage de notre rapport inclus notre conclusion conformément aux modalités de notre mission et ou pour toute autre raison pour laquelle notre rapport, y compris la conclusion, peut être utilisé, ou envers toute autre personne à qui notre le rapport est montré ou entre les mains duquel il peut arriver, et aucune autre personne ne pourra se fier à notre conclusion.

Nous autorisons la divulgation de notre rapport, uniquement et en combinaison avec les critères appropriés, pour permettre à la Direction de démontrer que pour informer de l'accomplissement d'une mission d'assurance indépendant de démontrer le respect de leur obligations sans assumer ou accepter aucune responsabilité ou obligation envers des tiers de notre part. Dans toute la mesure permise par la loi, nous n'acceptons ni n'assumons de responsabilité envers quiconque autre que la Direction de The Swatch Group AG pour notre travail ou ce rapport.

PricewaterhouseCoopers AG

Thomas Brüderlin Petar Lesic

Basel, le 6 mars 2024

La maintenance et l'intégrité du site Internet de The Swatch Group AG relèvent de la responsabilité de la Direction; le travail effectué par les professionnels en exercice indépendants n'implique pas la prise en compte de la maintenance et de l'intégrité du site Internet de The Swatch Group AG et, par conséquent, les professionnels en exercice indépendants déclinent toute responsabilité pour les changements qui auraient pu survenir dans les informations ou les critères communiqués depuis elles ont été initialement présentées sur le site Internet.



PricewaterhouseCoopers AG, St. Jakobs-Strasse 25, Postfach, 4002 Basel
Téléphone: +41 58 792 51 00, www.pwc.ch

GLOSSAIRE

ACV

Analyse du cycle de vie

ADN

Acide désoxyribonucléique

AEnEC

Agence de l'énergie pour l'économie

AES

Association des entreprises électriques suisses

AIMD

Active Implantable Medical Device. Dispositif médical implantable actif

CCT

Conventions collectives de travail

CEN

Comité Européen de Normalisation

Chem MAP

Système de gestion et de contrôle chimique

CIBJO

Confédération Internationale de Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des Diamants, Perles et Pierres

CITES

Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora. Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Convention de Washington)

CMOS

Complementary Metal Oxide-Semiconductor. Semi-conducteur complémentaire à l'oxyde de métal

COV

Composants organiques volatils

CP

Convention patronale de l'industrie horlogère suisse

CSEM

Centre suisse d'électronique et de microtechnique. Le CSEM SA est un centre de recherche et de développement suisse actif dans les domaines de la microfabrication, de la numérisation et des énergies renouvelables

DEEE

Directive 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques

EN

Normes européennes

EFG

Edge-defined Filmfed Growth

EPFL

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

éq. CO₂

Equivalents CO₂

ESG

Environnemental, social, gouvernance

ETA

ETA Manufacture Horlogère SA, filiale du Swatch Group

ETHZ

Ecole polytechnique fédérale de Zurich

FAO

Food and Agriculture Organization of the United Nations. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FEPS

Far East Procurement Services Swatch Group

FH

Fédération de l'industrie horlogère

FHNW

Fachhochschule Nordwestschweiz. Haute Ecole spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse

FTIR

Spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier

FTMH

Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie

FTS

Fiches de données de sécurité

GES

Gaz à effet de serre

GIEC

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

GRI

Global Reporting Initiative. ONG qui établit les normes les plus répandues à travers le monde pour la rédaction de rapports sur la durabilité (normes GRI)

ICB

Ingénieurs Conseils en Brevets S.A.

ICFA

International Crocodilian Farmers Association

IEC / CEI

Commission électrotechnique internationale

IGSU

Interessengemeinschaft für eine saubere Umwelt / Communauté d'intérêts pour un monde propre

IoT

Internet of Things. Internet des objets

ISO

Organisation internationale de normalisation

KWh

Kilowattheure

LBMA

London Bullion Market Association. Place de négoce hors bourse pour l'or et argent à Londres

LTIF

Lost Time Injury Frequency / Taux de fréquence des accidents

MWh

Mégawattheure

GLOSSAIRE

OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques

OCXO

Oven Controlled Crystal Oscillator. Oscillateur à quartz thermostaté

ODD

Objectifs de développement durable des Nations unies

ODiTr

Ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants

OEaux

Ordonnance sur la protection des eaux

OFEV

Office fédéral suisse de l'environnement

OGE

Ordonnances sur la gestion de l'électricité

OIT

Organisation internationale du travail

Ostral

Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise

PPA

Power Purchase Agreement / Vente directe d'électricité

QA (audit QA)

Audit sur l'assurance qualité

REACH

Regulation on Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals / Règlement européen pour sécuriser la fabrication et l'utilisation des substances chimiques

RJC CoC

Responsible Jewellery Council Chain of Custody. Chaîne de traçabilité du Responsible Jewellery Council

RJC CoP

Responsible Jewellery Council Code of Practices. Code des pratiques du Responsible Jewellery Council

RoHS

Directive européenne relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses

RS (audit RS)

Audit sur l'approvisionnement responsable

RSL

Restricted Substances List. Listes de substances à usage restreint

RSE

Responsabilité sociétale des entreprises

RTC

Real time Clock. Horloge temps réel

SA 8000

Norme internationale de Social Accountability International (SAI) pour l'amélioration des conditions de travail

SAV

Service après-vente

SCPK

Système de Certification du Processus de Kimberley

SEEU

Station d'épuration des eaux usées

SG

Swatch Group

SIS

Shop-in-shops

SN

Abréviation précédant les numéros de normes de l'Association suisse de normalisation (SNV)

SNV

Association suisse de normalisation

SST

Santé et sécurité au travail

STEP

Station d'épuration

SVHC

Substances of Very High Concern / Substances extrêmement préoccupantes

TCFD

Task Force on Climate-Related Financial Disclosures. Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat

UPS

Union patronale suisse

WDXRFAnalyse

Wavelength dispersive X-Ray fluorescence spectrometer. Analyse par fluorescence de rayons X à dispersion de longueur d'onde

WOSTEP

Watchmakers of Switzerland Training and Educational Program. Programme de formation des horlogers de Suisse



CONTACTS

Médias

Bastien Buss

Corporate Communications

Tél. +41 32 343 68 11

www.swatchgroup.com/fr/formulaire-de-contact

Durabilité / Investisseurs

Thierry Kenel

Sustainability Steering Committee

Tél. +41 32 343 68 11

www.swatchgroup.com/fr/formulaire-de-contact

Mentions légales

Concept, design, consulting et réalisation

PETRANIX SA

www.petranix.com

Le Rapport de développement durable de Swatch Group est publié annuellement en allemand, français et anglais.

La version allemande fait foi.

© The Swatch Group SA, 21 mars 2024

The Swatch Group SA

Case postale 1232

Faubourg du Lac 6

CH - 2501 Biel/Bienne

+41 32 343 68 11

www.swatchgroup.com

